

# L'AMOUR DE DIEU POUR TOUS LES HOMMES.

## REPONSE

A UNE BROCHURE DE M. LE DOCTEUR MALAN,

**PAR CHARLES COOK,**  
MINISTRE DU SAINT EVANGILE.

C'est pour cela que nous endurons des travaux et que nous sommes outragés, parce que nous espérons au Dieu vivant, qui est Sauveur de tous les hommes, et surtout des fidèles.

(St. Paul I ; Tim. IV, 10)

Dieu nous a élus en Jésus-Christ et à cause de Jésus-Christ ; en sorte que ceux qui sont unis au Sauveur par la foi, sont ces mêmes élus de Dieu ; ceux, au contraire, qui ne sont point unis à Jésus, sont les réprouvés.

(Confes. DE FOI HELV., chap. X.)

## VALENCE

MARC AUREL FRÈRES, IMPRIM.-LIB., ÉDITEURS,  
PARIS . rue Saint-Honoré, 182. - NISMES, Boulevard de la Comédie, 5.  
TOULOUSE.

PARIS,  
Delay, libraire,  
Rue Basse-du-Rempart, 62.

GENÈVE,  
Mmes. Baroud et Guers.  
LAUSANNE, DUCLOUX.

**1842.**

## AU LECTEUR CHRÉTIEN.

Depuis quelque temps les ministres Wesleyens en France, sont en butte à des calomnies de la part d'un petit nombre de Calvinistes zélés. Leur bonne foi et leur intégrité chrétienne sont attaquées par des accusations colportées sous le sceau du secret ou publiées en partie dans une feuille publique ; et la permission de se justifier ne leur est accordée qu'avec des conditions et des précautions qui la rendent inutile et dérisoire, ou même elle est refusée, sous prétexte qu'on n'est pas obligé d'ouvrir un journal à une défense de leurs doctrines.

Etant persuadé, aussi bien que mes frères, que les attaques en question sont provoquées bien moins par quelque chose de blâmable dans notre conduite, comme on l'a prétendu ; que par le témoignage que nous rendons à l'amour de Dieu pour tous les hommes, dont on ne parle guère, j'ai cru qu'il n'est pas de notre devoir d'accepter la position qu'on a voulu nous faire. Les opprobres auxquels la vérité nous expose, ne sont pas à craindre ; les sacrifices qu'elle demande, ne sont que des avances qu'elle sait bien rendre avec usure.

Il y a longtemps que nous sommes réconciliés avec l'idée d'être outragés, parce que nous espérons au Dieu vivant qui est le Sauveur de tous et surtout des fidèles. Mais nous aimons mieux que ce soit en faisant le bien que nous souffrions, si telle est la volonté de Dieu, que comme des malfaiteurs ou comme nous ingérant dans les affaires d'autrui. Il était donc important pour nous de dessiner notre position et de mettre la controverse sur son véritable terrain. J'aurais pu le faire en répondant directement aux attaques dont nous étions les objets, mais je répugnais à entrer dans une controverse qui pouvait entraîner de part ou d'autre des personnalités offensantes. Il m'a paru préférable de publier la traduction d'un sermon qui expose avec clarté et sans aigreur les principes fondamentaux qui nous distinguent d'avec nos frères ; et qui ayant été écrit pour un autre siècle et un autre pays, ne pouvait rien avoir de personnel pour eux. On a dit beaucoup de mal de ce sermon, qui a pour titre : La libre grâce de Dieu. Son plus grand tort est, je crois, la force avec laquelle il réfute les doctrines parallèles d'une grâce rétrécie et d'une colère divine gratuite. Sa publication a répondu en partie à nos intentions. En quelques lieux, les anciennes personnalités contre les Wesleyens ont été remplacées par l'innocente question : « Avez-vous lu la libre grâce ? » Et si le journal mentionné plus haut nous a dit encore à cette occasion des injures, j'espère que cela n'est arrivé que par la difficulté de se défaire d'une mauvaise habitude. Certainement, il y a parmi les Calvinistes des chrétiens qui ne sont pas des hommes de parti. Il y a des fidèles distingués et dévoués qui sont persuadés que leur système a pour lui la raison et la Parole de Dieu. Je ne puis pas croire que de tels hommes persévèrent à employer contre nous d'autres armes que celles-là, ou qu'ils n'aient plus aucune influence sur le journal en question.

Une seule brochure a été publiée contre ce sermon ; c'est à cette brochure que je réponds dans le dialogue suivant. J'ai eu soin de présenter les objections auxquelles je réponds, dans les termes mêmes de l'auteur. Je n'ai pu adopter également les arguments qu'il prête à son Elève de Wesley, parce qu'ils ne sont pas tous les nôtres.

Il a cru devoir répéter dans son écrit, non seulement, comme il dit, « les arguments de Jean Wesley ; » mais aussi « ceux que plus d'une fois il a entendus de certains disciples de l'Évangile. » Il n'a pas pensé apparemment à l'injustice qu'il nous fait d'appeler un pareil

interlocuteur un « élève de Wesley ! » Quoi qu'il en soit, je ne me suis pas du tout arrêté à ces arguments mystiques, pélagiens ou sociniens, peut-être. En d'autres cas, où il était question de quelque vérité, j'ai substitué aux arguments qu'il nous impute l'argument scripturaire ou rationnel que nous aurions employé.

Quant à l'auteur lui-même, je désire parler de lui, non-seulement avec l'affection que doit m'inspirer le souvenir de la bien généreuse hospitalité qu'il m'a donnée, il y a plus de vingt ans; et la douce communion qui en a été la suite ; malgré mon Wesleyanisme, hautement avoué à notre première entrevue ; mais avec le respect dû à un ministre de Christ que son maître a honoré de plusieurs manières. Il m'a désigné assez clairement dans le pré avis de sa brochure, et par le titre même qu'il a donné à l'un de ses interlocuteurs, pour que je puisse croire qu'il a voulu m'obliger à lui répondre. Quoique je fasse ici la guerre à ses « mouches mortes, (Ecclésiaste X, 1) » je ne suis pas pour cela moins sensible à « la bonne odeur » de ses parfums. J'adopte pleinement à son égard les paroles du préavis de « la Libre Grâce : » préavis de Wesley, et non pas, comme il paraît le penser, de moi. Son amitié n'a rien perdu de sa valeur à mes yeux, et si je m'expose à la perdre, non pas à cause de ma foi, car elle n'a pas changé ; mais à cause de la franchise, dirai-je, ou de la rudesse avec laquelle j'attaque ses erreurs ; il sait bien qu'on peut bien aimer les choses à l'égard desquelles on dit : « DE JACTURA LUCRUM, » quand il s'agit d'en faire le sacrifice pour Christ et pour l'Évangile. En attendant que la prière de Jésus soit accomplie en nous et que nous soyons un avec lui, comme il est un avec le Père, puissions-nous porter les fardeaux les uns des autres et accomplir ainsi la loi de Christ.

Il ne faut pas cependant juger de la tendance pratique des erreurs en question par l'influence qu'elles paraissent exercer sur des chrétiens qui ressemblent à mon honoré antagoniste. La foi en Jésus, mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification ; en nous unissant à celui qui est la source de la vie, nous donne la vie et la conserve. Le juste vivra par la foi. Les erreurs qui ne détruisent pas cette foi, n'empêchent pas non plus l'action de la grâce qui est souvent victorieuse des conséquences naturelles de ces erreurs. L'état spirituel des âmes qui vivent en communion avec Dieu, dépend bien plus de cette communion que de leurs opinions religieuses. Quand l'action de l'Esprit de Dieu est bien puissante, l'influence d'autres causes morales est souvent neutralisée pour un temps. Pour connaître la tendance réelle des principes, il faut examiner leurs résultats dans les circonstances où ils se sont développés librement. A mes yeux, le résultat historique aussi bien que rationnel de l'ignorance et de la rejection des vérités évangéliques que nous professons, se trouve, quant aux individus, en Hobbes, en Bayle et ses disciples, et en Godwin ; et quant à la réforme en général, cette ignorance et cette rejection a divisé ses enfants, retardé constamment son progrès, et neutralisé, plus peut-être qu'aucune autre cause individuelle, l'influence salutaire de ce bienfait de la providence et de la grâce de Dieu.

Luther a dit quelque part qu'un réveil religieux ne durait qu'une génération, c'est-à-dire trente ans environ. Il parlait probablement d'après ce qu'il avait vu et éprouvé, et sa remarque a été vérifiée bien souvent et en plus d'une contrée. Mais pourquoi ces réveils ont-ils eu une aussi courte durée ? Ne serait-ce pas dû à l'influence fâcheuse de l'antinomianisme, ce chef-d'œuvre de Satan transformé en ange de lumière, cette erreur si

séduisante en spéculation, où elle se revêt de si belles apparences ; où, sous prétexte de renoncement à soi-même, à sa propre justice, d'amour pour le Sauveur, de zèle pour sa gloire, d'attachement à ses mérites, de confiance en sa mort ; elle rejette le joug du Sauveur, conteste sa puissance sanctifiante, anéantit sa loi, foule aux pieds sa couronne, et s'enhardissant peu à peu, arrive enfin à dire : Péchons, afin que la grâce abonde et tourne ainsi chez un grand nombre d'âmes, la grâce de Dieu en dissolution. Or, cette erreur destructive ne peut s'établir que par l'ignorance, la rejection ou l'oubli des vérités que nous défendons. Le réveil dont Jean Wesley et ses compagnons d'œuvre ont été les instruments en Angleterre, il y a un peu plus d'un siècle (quoi qu'en disent les détracteurs, qui, pour faire valoir leurs notions, s'élèvent si facilement en accusateurs des frères), n'a rien perdu de son pouvoir et de sa vie, et nous fait espérer qu'il étendra de plus en plus ses influences salutaires jusqu'au temps où tout Israël sera sauvé, et la plénitude des Gentils introduite dans le bercail du bon berger. Or, si ce réveil n'a pas eu le sort de tant d'autres, c'est parce que Dieu a donné aux instruments principaux qu'il y a employés, de résister de toutes leurs forces à l'antinomianisme, dans le moment le plus critique de ce réveil. Quand cet ennemi de la vie chrétienne venait comme un fleuve et menaçait de tout engloutir, l'Esprit de l'Eternel leva l'étendard.

## L'AMOUR DE DIEU ENVERS TOUS LES HOMMES.

Le Docteur en Théologie. Est-il possible, cher ami, que vous vous soyez laissé séduire de la sorte ! Vous qui étiez un si zélé défenseur des doctrines de la grâce, vous les avez donc entièrement abandonnées.

*Le Fidèle.* Je ne pense pas, Docteur, être moins attaché aux doctrines de la grâce que je ne l'étais quand vous nous avez quitté; mais je m'étonne maintenant de ce que vous appelez doctrines de la grâce, celles qui enseignent que le Père de votre Seigneur Jésus-Christ est absolument sans grâce pour la plupart de ses créatures humaines, « lesquelles il a créés et ordonne l'éternelle damnation, » comme le dit votre maître Calvin, leur ayant « forclos l'entrée de la vie (1). » Quant à moi, mon cher Docteur, je suis surpris que ces idées ne m'aient pas toujours révolté ; et je bénis le Seigneur qui a mis mon esprit et mon cœur en harmonie, en m'enseignant, par sa Parole, qu'il « est bon envers tous, et » que « ses compassions sont par-dessus toutes ses œuvres » (Ps. cxlv, 9).

*Le Docteur.* Mon pauvre ami, vous pensez donc que la grâce de Dieu est universelle ?

*Le Fidèle.* Si par la grâce de Dieu vous entendez sa faveur imméritée et gratuite, je crois qu'elle s'étend, en quelque mesure, à tous les enfants d'Adam; à tous ceux du moins qui n'ont pas, par leur persévérance dans la rébellion, provoqué le Seigneur à jurer dans sa colère qu'ils n'entreront jamais dans son repos.

*Le Docteur.* Et vous croyez que le Seigneur Jésus est mort pour tous les pécheurs ?

*Le Fidèle.* Comment en douterai-je, quand saint Paul l'affirme si positivement, et quand son témoignage est confirmé par tous les écrivains sacrés.

*Le Docteur.* Cependant je me ferais fort de vous prouver le contraire. La question est bien importante ; car « c'est l'œuvre de Christ, et surtout son expiation, qu'il faut contempler, si on veut connaître la volonté éternelle et secrète du Père dans son décret d'élection (2). »

*Le Fidèle.* Cela est juste, et je suis même bien aise que vous preniez cette marche ; car il me paraît plus facile d'apprendre par la Parole pour qui Jésus est mort, connaissance révélée pour nous et pour nos enfants, que de pénétrer dans le décret de l'élection, qui doit être du nombre des « choses cachées qui appartiennent à l'Eternel notre Dieu. » Mais ce que la Parole de Dieu dit de la propitiation faite par le Sauveur est si positif, que vous aurez de la peine à en déduire la prédestination d'une partie du genre humain à la mort éternelle.

*Le Docteur.* Cependant rien n'est plus facile, « Si je prouve par l'Ecriture que le Seigneur Jésus, par sa mort, a fait, en réalité et pour toujours, l'expiation des péchés de ceux pour qui son sang a été répandu, j'aurai prouvé, par cela même, que ceux qui souffriront les peines de l'enfer n'ont pas eu leurs péchés mis sur Jésus, puisque leurs péchés ne sont pas expiés » (3), et, par conséquent, que Dieu a voulu leur perdition, puisqu'il ne leur a pas donné un Sauveur.

*Le Fidèle.* Mais, votre conclusion contredirait directement, il me semble, des témoignages formels de la Parole de Dieu ! Et quelque respect que j'aie pour vous et pour votre science,

pourrai-je raisonnablement donner à vos arguments une autorité qui l'emportât sur la vérité révélée ? S'il fallait se résoudre à sacrifier à votre logique quelques déclarations du Saint-Esprit, pourquoi ne dirai-je pas : *Jésus-Christ est mort pour tous, tous seront donc sauvés* ; plutôt que ce que vous dites : *Tous ne seront pas sauvés, donc Jésus-Christ n'est pas mort pour tous*.

*Le Docteur.* Mon pauvre ami, vous m'effrayez ! « Vous aimez mieux recourir à l'abomination de l'universalisme, que de reconnaître l'élection de Dieu » (4).

*Le Fidèle.* Non, non, ce n'est pas moi, vous le savez bien, qui veux nier que les méchants qui persévèrent jusqu'à la fin dans l'impénitence et l'incrédulité, « *s'en iront aux peines éternelles.* » Mais vous, mon bon Docteur, en rejetant, comme vous le faites, des témoignages exprès de la Parole de Dieu, parce qu'ils contredisent les explications que vous donnez à d'autres passages, et les conclusions logiques que vous en tirez; ne donnez-vous pas un exemple à ceux qui nient cette vérité ? et ne fournissez-vous pas une excuse à leurs égarements ? Comment un grand théologien comme vous se laisse-t-il entraîner à établir des règles d'interprétation dont les Sociniens pourraient se servir pour rejeter le dogme sacré de la rédemption, avec autant de raison que vous l'employez pour rejeter l'universalité de cette rédemption ?

*Le Docteur.* Comment! quelle ressemblance trouvez-vous entre mes doctrines et celles des Sociniens, ou des Universalistes ? Ce sont les antipodes.

*Le Fidèle.* Cependant, mon ami, c'est le même raisonnement qui a enfanté votre système et le leur. Vous dites comme eux : « Si Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, tous seront sauvés ! » De votre côté, vous voyez dans l'Écriture Sainte des déclarations positives que le Seigneur dira un jour à quelques-uns des enfants d'Adam : « *Retirez-vous de moi, maudits, et allez dans le feu éternel.* » Et vous concluez de là que Jésus n'est pas mort pour tous. Les Universalistes, de leur côté, voient dans la Parole de Dieu des déclarations claires et nombreuses qui affirment que *Jésus-Christ s'est donné soi-même en rançon pour tous*, et ils en infèrent le salut final et éternel de tous. Vous appelez rationalisme cette théologie chez les autres, et vous la condamnez fortement; mais de quel nom doit-on l'appeler, et que faut-il en penser, quand les orthodoxes s'en servent? (Matt. xXV, 41; 1 Tim. 11, 6.)

*Le Docteur, un peu embarrassé.* Les témoignages que vous invoquez ne sont ni clairs ni nombreux.

*Le Fidèle.* Je vous demande pardon, Docteur, les ennemis de la divinité du Sauveur pourraient en dire autant des textes nombreux et décisifs qui établissent ce dogme fondamental. Oui, mon ami, si les passages de l'Écriture, qui établissent l'universalité de la rédemption, ne sont pas clairs et en grand nombre aux yeux de tous ceux qui n'ont pas pris le parti de soutenir » le système contraire, je ne sais plus quelle vérité y est enseignée clairement. Posons donc la question. Le Fils de Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ, est mort sur la croix pour tous les hommes, de sorte que pendant le jour de grâce qui leur est donné, tous peuvent parvenir au salut par ce moyen. Voulez-vous que cette question se décide par la Parole de Dieu ?

*Le Docteur.* Oui, oui, je ne puis pas, je ne veux pas la repousser ; mais il ne faut pas s'en rapporter à un sens apparent.

*Le Fidèle.* Non, sans doute, si ce sens n'est pas celui de l'Esprit-Saint. Que dites-vous donc, Docteur, de la déclaration du disciple bien-aimé : *Il est la propitiation pour nos péchés, et non-seulement pour les nôtres, mais pour ceux de tout le monde.* N'y a-t-il pas là une opposition formelle entre le *nous*, qui avons un avocat auprès du Père, et *tout le monde*, pour les péchés duquel Jésus est la *propitiation*, aussi bien que pour *les nôtres* ? (1 Jean vi, 2.)

*Le Docteur.* « Vous lisez » cela « dans l'Évangile de Wesley, ou de quelqu'autre traducteur ou imprimeur peu éclairé, ou inattentif, ou déloyal ; mais vous ne le lirez pas dans le texte. » Le texte grec ne contient pas ces mots de *ceux de*, qui doivent être mis en caractères italiques, comme ils sont dans les éditions consciencieuses de la Bible (5).

*Le Fidèle.* Avez-vous examiné ce que vous appelez l'Évangile de Wesley, que vous semblez traiter de faussaire ?

*Le Docteur.* Je ne connais pas sa traduction.

*Le Fidèle.* Alors vous vous exposez bien légèrement à prononcer de faux témoignages contre votre prochain. Mais enfin quelle différence cela fait-il au sens de ce texte ?

*Le Docteur.* « On a fait dire à la Bible que le Fils de Dieu est la victime de propitiation pour les péchés de tout le monde, ce que le texte n'avait jamais dit; car ce serait un mensonge.

*Le Fidèle.* Oh! Docteur, Docteur! Croyez-vous donc que ce soit pour les bonnes œuvres *de tout le monde*, que le Sauveur est la victime de propitiation ? Ce doit être pour des œuvres du monde qui avait offensé Dieu, et rendu une victime de propitiation nécessaire ! Et puisque saint Jean dit, dans la première partie du texte : *Il est la propitiation de nos péchés*, il paraît inévitable de sous-entendre ce mot dans la dernière. Au reste, mon cher Docteur, l'omission du mot *péchés* n'aurait rien changé au sens de ce passage. A moins que vous ne vouliez soutenir que quand notre Seigneur dit : *Je donne ma vie pour mes brebis*, on ne puisse supposer que Jésus est mort *pour les péchés* de ses brebis, sans être coupable de déloyauté, d'infidélité, de mensonge, parce que notre Seigneur ne fait pas mention de leurs péchés. (Jean, X, 15).

*Le Docteur.* Mais « par tout le monde » et « le monde entier, » il faut entendre les Juifs et les Gentils : « *Nous Juifs* » et « *tous les peuples* (6). »

*Le Fidèle.* Ah! Docteur, vous n'y trouvez pas mieux votre compte; car si le monde entier signifie les Juifs et les Gentils, il s'en suit que les Juifs et les Gentils sont le monde et le monde entier. Cependant, je ne puis vous accorder que ce soit le sens de ces paroles. A mon avis, il y a de trop fortes raisons pour les entendre des *fidèles* et des *infidèles*, des *croyants* et de *tout le genre* humain.

*Le Docteur.* Quelles raisons, je vous en prie ?

*Le Fidèle.* Celle-ci, entre autres, qu'il faut chercher le sens des expressions d'un écrivain dans ses écrits mêmes. Or, saint Jean fait grand usage de ce mot *le monde*. Il l'emploie *près de vingt fois* dans les quatre derniers chapitres de cette épître, et *jamais* dans le sens que vous lui attribuez. Il substitue cette expression *le monde* à celles-ci, les méchants, les impies, les injustes, que nous trouvons chez les autres écrivains sacrés. C'est ce qui se voit par l'opposition qu'il fait souvent entre les croyants et les mondains, comme dans le texte

que nous discutons. C'est ainsi qu'il dit au chap. III, verset 1 : « Voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés enfants de Dieu ; c'est pour cela que *LE MONDE ne nous connaît point*, parce qu'il ne *l'a pas connu*. » Et au chapitre iv, verset 5 : « *Ils sont du monde, c'est pourquoi..... LE monde les écoute. Nous sommes de Dieu, CELUI QUI CONNAIT DIEU nous écoute.* » Ces textes sont semblables à celui que nous examinons, ainsi que celui-ci : « *Nous savons que nous SOMMES DE DIEU, et que tout le monde est plongé dans le mal.* » (Idem, v. 19).

*Le Docteur, avec hésitation.* Ces passages ... ne peut-on pas les entendre des Juifs et des Gentils ?

*Le Fidèle.* Je ne le pense pas, Docteur. Quelque désirable que cela puisse paraître en certaines circonstances, ce serait un grand tour de force de pouvoir se le persuader à soi-même. Saint Jean a entendu employer cette expression à son divin Maître; le Sauveur lui-même l'employait souvent dans le même sens que son disciple bien-aimé. Elle se trouve près de soixante fois dans l'Évangile de saint Jean, et jamais dans votre sens, Docteur. Le premier passage que nous produirons, est au chapitre XII : « *Je suis venu au monde,* » dit Jésus-Christ, « *moi qui suis la lumière, afin que quiconque croit en moi ne demeure point dans les ténèbres ; et si quelqu'un entend mes paroles et ne » croit pas, je ne le juge point; car je ne suis pas venu pour juger le monde, mais sauver le monde.* » (Versets 46 et 47). « Il n'est pas possible d'entendre dans ces dernières paroles, » dit un ministre distingué, « le terme *monde*, pour le monde » des élus ; et il faut nécessairement le prendre pour *tous les hommes en général*, pour deux raisons : l'une est que dans les paroles qui précèdent, où le même terme est employé, il le faut prendre pour tous les hommes en général. « *Je suis venu au monde, moi qui suis la lumière, afin que quiconque croit ne demeure point dans les ténèbres,* » ne se peut entendre que dans ce sens : Je suis parmi les hommes, quels qu'ils soient, sans distinction d'élus et de réprouvés, afin que ceux d'entre les hommes qui croiront en moi, ne demeurent pas en ténèbres. Ensuite, « *Je ne suis pas venu pour juger le monde,* ne se peut entendre de même que des hommes en général, parce que les incrédules mêmes sont enfermés dans ce terme de *monde*, à cause du raisonnement de Jésus-Christ, qui porte qu'il ne juge pas les incrédules, parce qu'il n'est pas venu juger le monde. Marque évidente que par ce *monde*, il entend non le monde des élus ; car ce serait attribuer un raisonnement *absurde à Jésus-Christ*, en lui faisant dire : Je ne juge pas les incrédules, parce que je ne suis pas venu juger les élus ; mais qu'il faut entendre les hommes en général, parmi lesquels les incrédules sont compris, afin que son raisonnement soit juste : Je ne juge pas les incrédules, parce que je ne suis pas venu pour juger les hommes, il s'en suit donc de la que quand il ajoute : *Mais je suis venu pour sauver le monde*, ce *monde* ne peut signifier que les hommes en général.

*Le Docteur.* Et quelle est l'autre raison que donne votre ministre distingué, qui est, je pense, Wesley ou l'un de ses disciples ?

*Le Fidèle.* Non, c'est Claude (7), l'antagoniste de Bossuet, l'intrépide et victorieux défenseur de la Réforme contre le Tartufe mitré de Meaux, et voici ce qu'il ajoute : « La seconde raison est, que la suite du discours de Jésus-Christ fait voir que ce *monde*, qu'il est venu pour sauver, doit s'étendre jusqu'à ceux qui ne croient pas en lui ; non, à la vérité, précisément en tant qu'ils sont infidèles, mais en tant qu'ils sont hommes. « *Je » ne juge*



*point*, dit-il, *celui qui ne croit pas en moi*, parce que je suis venu ... pour sauver le monde. Si par le *monde* vous entendez *les seuls élus*, le discours n'a point de suite ; car, qu'est-ce que cela signifie ? « Je ne juge pas les incrédules, parce que je suis venu sauver les élus ? » Quelle liaison y a-t-il de l'un à l'autre ? Jésus-Christ ne peut-il pas être venu pour sauver les uns, et néanmoins pour juger les autres ? Il est même constant que s'il n'est venu que pour sauver les élus, et pour mourir pour eux seuls, il a par cela même jugé les autres, les ayant, par la simple restriction de sa mort aux seuls élus, condamnés aux flammes éternelles. « C'est donc manifeste, » ajoute encore Claude, « que par ces mots : *Je suis venu pour sauver le monde*, il faut » entendre tous les hommes en général, en ce sens, qu'il est venu offrir sa mort à tous les hommes, » et en sa mort le salut, ne demandant autre chose *d'eux*, si ce n'est qu'ils L'ACCEPTENT ; et de cette sorte le discours est bien lié et le raisonnement juste : *je ne juge pas même ceux qui ne croient » pas en moi*, parce que *je ne suis pas venu pour juger les hommes*, mais pour leur proposer ma » mort, et les inviter à la recevoir, afin qu'ils y trouvent leur salut (8).

*Le Docteur*. Il est souverainement absurde de parler de l'acceptation du salut de la part d'un pécheur mort.

*Le Fidèle*. Arrangez-vous là-dessus avec Claude. Quant à nous, nous y reviendrons plus tard ; mais en attendant, poursuivons l'examen du sens du mot *sonde*. Voyons dans quel sens notre Sauveur emploie cette expression. Examinons particulièrement les déclarations dans lesquelles l'opposition entre les fidèles et les infidèles se trouve marquée. Voici une de ces déclarations (Jean, XV, 19) : *Si vous « étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, mais que je vous ai choisis dans le monde, c'est pour cela que le monde vous hait ; »* et dans sa prière sacerdotale (*chap. XVII, 16, 14*), il dit au Père : « Le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde ; » et encore, verset 9 : « Je prie pour eux, je ne prie pas pour le monde. »

*Le Docteur*. Mais ce dernier texte : *Je ne prie pas pour le monde*, est précisément contre vous ; car, comment croire que le Seigneur *a voulu mourir pour ceux pour qui il ne voulait pas prier ?*

*Le Fidèle*. Et où avez-vous vu *qu'il ne voulait pas prier pour le monde ?*

*Le Docteur*. Mais... dans le texte ; il dit lui-même *qu'il ne prie pas pour le monde*.

*Le Fidèle*. Oui ; mais ce n'est pas dire qu'il *ne voulait point*, qu'il *ne voulait jamais* prier pour le monde ; il déclare seulement que dans cette occasion il ne priait pas pour le monde. Et comment aurait-il prié alors pour le monde ? Ne demandait-il pas pour ceux pour qui il priait, une grande effusion de cet « *Esprit de vérité* QUE LE MONDE NE PEUT PAS RECEVOIR ? » Ne demandait-il pas pour eux une union avec lui-même, semblable à celle qu'il avait avec son Père ? *Et, quelle participation y a-t-il entre la justice et l'iniquité ? Quel accord peut-il avoir entre Christ et Bélial ?* Ne demandait-il pas que ceux pour lesquels il priait fussent *préservés du mal*, et le monde n'est-il pas *plongé dans le mal* ? Non, la sagesse éternelle de Dieu ne pouvait demander ces choses que pour ceux qui avaient « *gardé la Parole* » du Père (verset 6) et qui avaient cru que le Père l'avait envoyé. *Mais dans d'autres occasions, il prie bien pour le MONDE*, il intercède pour les pécheurs. (*Esaïe Lui, 12*). *Croyez-vous, Docteur, qu'ils étaient tous des élus, ces taureaux puissants de Bascan, qui ont*

environné le Sauveur sur la croix, qui ont ouvert leur gueule contre lui, comme un lion déchirant et rugissant ; qui « ont percé ses mains et ses pieds, et qui l'ont pendu au bois, jusqu'à ce qu'il fût écoulé comme de l'eau, et tous ses os fussent déjoins; jusqu'à ce que son cœur fût comme de la cire et se fût fondu dans ses entrailles ? » (Ps. XXII.)

*Le Docteur.* Non, sans doute, puisqu'ils sont appelés des chiens, des taureaux et des licornes.

*Le Fidèle.* Cependant le Sauveur priait pour eux : Père, pardonne-leur, disait-il sur la croix. Et même dans la prière sacerdotale, s'il demande, pour les siens seulement, des biens qui ne peuvent être accordés qu'à eux, il les demande pour eux, afin que le monde croie et que le monde connaisse que c'est le Père qui l'a envoyé (Jean XVII, 21 et 23). Mais en voilà assez sur cette digression, et même sur le sens du mot *le monde*. Je ne citerai plus qu'un passage : c'est l'admirable sommaire de l'Évangile, qui est contenu dans ces paroles du Sauveur à Nicodème : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde ; mais afin que le monde soit sauvé par lui » (Jean II, 16). Passage que saint Paul a probablement eu en vue quand il a dit : Dieu était en Christ réconciliant le monde à soi (2 Cor. V, 19).

*Le Docteur.* « Je vois toujours plus clairement que vous n'avez encore lu l'Écriture qu'en omettant ce qui ne s'accordait pas avec votre système » (9). Que faites-vous donc de tous les témoignages contraires ?

*Le Fidèle.* Je n'en connais pas, Docteur, pas même un seul ! Ni vous non plus. La doctrine qui nie l'universalité de la rédemption, est de toutes les doctrines étranges de ces derniers temps (10), celle qui a le moins de fondement dans la Parole de Dieu. L'Arien cite ce passage faveur de son erreur: *Mon Père est plus grand que moi*. Et le Papiste : *Ceci est mon corps*. Mais le Particulariste ne s'appuie que sur des raisonnements, sans produire un seul texte de l'Écriture Sainte, qui limite le sacrifice du Seigneur à ceux-là seuls qui en profitent pour leur salut éternel ! Nous passerons plus tard vos arguments en revue, lorsque nous aurons terminé l'examen du témoignage de nos saints livres. En attendant, je vous avoue que je ne puis que regarder comme suspects, des arguments qui viennent en heurter de front si ouvertement le témoignage de la Parole divine. « O homme qui es-tu, toi, qui contestes contre Dieu ! »

*Le Docteur, inquiet.* Cependant le prophète Esaïe dit : « La plaie lui a été faite pour le forfait de mon peuple » (chap. LIII, 6-8). Ces mots, *mon peuple*, certes, ne signifient pas le genre humain (11).

*Le Fidèle.* Non, sans doute, ils signifient vraisemblablement le peuple Juif; mais voulez-vous conclure de là que la plaie n'a été faite à Jésus qu'en faveur des Juifs ? Ce serait, mon cher Docteur, comme si, parce que vous dites, vous Genevois : « Nous sommes un peuple civilisé, » un ennemi de votre influence cherchait à vous mettre mal avec les Français, en publiant partout, que vous leur refusez le titre de peuple civilisé.

Dieu s'est souvent annoncé comme le Dieu des Juifs, sous l'ancienne alliance. Est-ce que cela aurait autorisé un contemporain de l'Apôtre à l'accuser d'avoir contredit tout l'Ancien Testament, en s'écriant, comme il a fait : « Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs, n'est-il pas

*aussi le Dieu des Gentils?»* Ce passage d'Esaië, et mille autres semblables, ne font rien, il me semble, à la question et ne restreignent en rien l'universalité annoncée par tant d'autres textes. N'en avez-vous pas pertinents, Docteur ?

*Le Docteur, avec hésitation.* Mais ... il est dit que Jésus « *donnait sa vie pour ses brebis* » (12), « *pour son Eglise* » (13), pour *rassembler les enfants de Dieu dispersés,* » « *pour chacun des enfants dont parle l'Apôtre* » (Hébr. II, 5, 10). Ce sont ces enfants-là que *seuls* il appelle ses frères, et sous ce doux et glorieux nom vouloir comprendre le genre humain, ne serait-ce pas renverser ou confondre toute la dispensation de l'alliance de grâce. Jésus a-t-il donc pour frères la multitude qui tient le chemin large de la perdition » (14) ? Les incrédules et les impénitents sont-ils les brebis de Jésus-Christ ? Le Père les a-t-il donnés à son fils ? Est-ce de telles personnes que se compose son Église ?

*Le Fidèle.* Oh ! non, sans doute, puisque ses *brebis entendent* sa voix, puisque son *Église* est *sainte*, et ceux qu'il appelle ses frères sont, il le dit lui-même, *sanctifiés*, et c'est pour cela qu'il n'a point honte de les appeler ses frères (Hébr. II, 11). Mais encore, ces textes qui ne disent pas que Christ est mort *uniquement* pour ses brebis, pour son Église, pour ses frères, ne sont opposés en rien à ceux qui déclarent qu'il *est mort pour tous*. Il faut que vous soyez bien embarrassé, Docteur, pour citer ces textes ; car, dans le sens que vous leur supposez, ils prouveraient que le Seigneur n'est mort pour aucun homme actuellement inconverti.

*Le Docteur.* Mais, je ne dis pas cela, mon ami.

*Le Fidèle.* Cependant, si Jésus n'est mort que pour ses brebis, il n'est mort que pour ceux qui « *écoutent sa voix et qui le suivent ;* » car ceux qui ne le font pas, selon son témoignage, ne sont pas de ses brebis (Jean X, 26, 27). Tous les inconvertis tiennent le chemin large de la perdition. Vous venez de dire que ceux qui y marchent ne sont pas « *les frères* » de Jésus-Christ, en affirmant, en même temps, qu'il n'est mort que pour ses frères.

*Le Docteur.* Mais, saint Paul le dit (Hébr. II,9,10).

*Le Fidèle.* Pardon, mon ami; selon moi, l'Apôtre dit tout le contraire. Loin d'enseigner que Jésus n'est mort que pour ceux que le Père veut *amener à la gloire*, il dit que par *la grâce de Dieu il a goûté la mort pour tout homme*. En appelant l'attention des Hébreux sur l'incarnation du Fils de Dieu, il ne pouvait guère passer sous silence la manifestation en elle de la philanthropie divine, à la fois si glorieuse pour Dieu, et si réjouissante pour l'homme. Mais il avait garde aussi d'oublier les fruits éternels de cette incarnation et de cette rédemption en ceux qui croient ; cependant, pour en parler, il change d'expression : il ne parle plus de *tout homme*, ou de « *quelque homme que ce soit,* » mais il parle *d'enfants*, de *sanctifiés* et de *frères* de Jésus-Christ. Ce changement d'expression, si fréquent dans les écrivains sacrés, quand ils parlent de la rédemption et de ses conséquences, confirme bien plus qu'il n'affaiblit la doctrine de l'universalité de la rédemption. Ainsi, le Sauveur dit : « *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique ;* » mais il ajoute, « *afin que quiconque croit en lui, ne périsse point ; mais qu'il ait la vie éternelle.* » Et dans la commission qu'il a donnée à ses disciples, il leur dit : *Allez-vous-en par tout le monde et prêchez l'Évangile à toute créature humaine;* et quel est cet évangile, cette bonne nouvelle, si ce n'est la proclamation de ce fait, qui est *une grande joie pour tout le peuple*, qu'un Sauveur leur *est né*, et qu'il est mort pour eux ? Mais que les impénitents et les incrédules y prennent garde,

*celui seul qui aura cru sera sauvé, et celui qui n'aura pas cru sera condamné.* En effet, quand le Verbe est venu chez lui, une bonne partie des siens ne l'ont pas reçu, et ce n'est qu'à ceux qui l'ont reçu, qu'il a donné le droit d'être faits enfants de Dieu; et pour ne plus citer qu'un passage, saint Paul dit : *La grâce de Dieu salutaire à tous les hommes est apparue, nous enseignant, car, en effet, elle n'enseigne pas ceux qui la repoussent et qui la rejettent.*

*Le Docteur.* Mais quel est le but de ce raisonnement?

*Le Fidèle.* De démontrer que le Saint-Esprit, quand il veut parler d'un bien qui n'est destiné qu'aux croyants, sait les particulariser; comme, quand il veut parler d'un bien fait à tous les hommes, il sait aussi le dire. Il ne dit jamais que tous les hommes sont élus, ou qu'ils sont croyants; qu'ils sont saints, ou qu'ils seront délivrés de la colère à venir; mais il dit que *Jésus-Christ s'est donné soi-même en rançon pour tous, qu'il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité ; et, finalement, que le Seigneur veut que tous viennent à la repentance.* (1 Jean II, 6 ; 2 Cor. V, 14, et 2 Pierre III, 9.)

*Le Docteur.* Mais ... « L'Écriture dit positivement que puisque Dieu a livré son Fils pour nous tous, à plus forte raison nous donnera-t-il à nous tous, toutes choses avec lui. »

« Or, ces toutes choses-là, vous en conviendrez sans doute, ce sont les grâces excellentes dont la plénitude est en Christ : « *La sagesse, la justice, la sanctification et la rédemption.* » (1 Cor. I, 30). Donc, il est évident que ceux à qui ces grâces excellentes ne seront pas données, n'auront jamais été de ceux pour qui le Fils avait été livré (15). »

*Le Fidèle.* Je crois, Docteur, que ce passage ne vous embarrasserait guères, si vous croyiez à la mort du Sauveur pour tous. Le Sauveur a pu être donné *pour tous* et n'être reçu que de quelques-uns. Ce passage est parallèle à ceux dont nous venons de parler, Jean L. 12, 15, par exemple : *Il est venu chez soi, et les siens ne l'ont pas reçu ; mais à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être faits enfants de Dieu.* Ici la même distinction est faite entre ceux « *pour qui* » le Sauveur est donné et ceux qui obtiennent les grâces spéciales en vue desquelles il est donné. Cette distinction est marquée d'une autre manière, mais revient au même sens : *Dieu a livré son Fils pour nous tous ; et il donnera toutes choses ; non pas il a donné,* qui est l'expression qui aurait été employée, si le don de son fils *pour nous tous* emportait avec lui les *toutes choses* en question ; il donnera *très-certainement toutes choses AVEC LUI*, expression équivalente à celles qui sont employées ailleurs, à *quiconque croit*, à ceux qui le reçoivent, ou à celle dont Paul se sert dans le passage que vous citez de 1re aux Corinthiens. Il n'est dit nulle part que Jésus-Christ soit fait sagesse, justice, sanctification et rédemption à nous tous *pour qui* il est donné, mais à ceux qui sont « *en lui*, » et vous croyez comme moi, que nous ne sommes *en Jésus-Christ que par la foi.* (Eph. III, 17.)

*Le Docteur.* Oh! mon ami, cette réplique-là ne vient-elle pas du serpent ancien ?... (16). *Le Fidèle.* J'espère que non, Docteur, et je vous prie de considérer encore que « Christ est donné aux pécheurs comme la manne était donnée aux Israélites. Or, la manne était donnée d'une manière générale, à ceux qui en étaient dégoûtés aussi bien qu'à ceux qui l'aimaient; Christ est donc donné de la même manière à tous les hommes, sans en excepter aucun. » Notre Sauveur a pu dire à une multitude mélangée : « *Mon Père vous donne le vrai pain du ciel.* Donation est faite aux pécheurs d'une manière indéfinie des biens qu'il a procurés,

lesquels cependant ne sont jamais donnés en possession qu'en *lui et avec lui* (17). *Comment ne nous donnera-t-il pas toutes choses AVEC LUI ?* »

*Le Docteur.* Vous vous appuyez beaucoup sur ce mot TOUT. « Dites-moi, mon ami, quand l'apôtre saint Paul écrivait aux Corinthiens qu'ils mangeassent *tout ce qui se vendait au marché* (car le texte dit bien *tout* ; 1 Cor. X, 25), prétendait-il leur ordonner, ou seulement leur permettre d'engloutir tout ce qui était en vente sur la place publique (18) » Ou quand il dit ailleurs qu'il *veut que les hommes prient* en tout *lieu*, veut-il que chacun « se mette à faire le tour de sa ville, de son village premièrement, puis, peu à peu, du monde entier, afin qu'une prière du moins se fasse par lui, dans chaque endroit, en *tout lieu* (19) ?

*Le Fidèle.* Vous badinez, Docteur, il me semble ...

*Le Docteur.* Non, en vérité, « les textes le disent ainsi, je vous l'assure. »

*Le Fidèle.* Alors, mon ami, vous avez une belle imagination ! On voit que vous n'êtes pas docteur et *poète* en vain ; mais vous me permettez d'être sérieux.

Quant à ce que saint Paul dit aux Corinthiens : Il répond, vous le savez, à une question qui lui avait été adressée par quelques-uns d'entre eux; et le sens de la réponse est réglé nécessairement par celui de la question. Les prêtres païens envoyaient au marché la portion de viande qui leur revenait des sacrifices; et rien ne distinguait cette chair-là de toute autre qui était exposée en vente. Quelques frères craignaient de souiller leur conscience en mangeant de cette chair qui pouvait provenir sans leur connaissance de quelque temple d'idoles. Pour les tranquilliser, saint Paul répond qu'ils pouvaient, sans scrupule de conscience, manger « *de tout ce qui se vendait à la boucherie.* »

Quant à l'autre passage, saint Paul ne dit pas qu'il veut que les hommes aillent en tout lieu pour prier, mais qu'ils *prient en tout lieu* : c'est-à-dire, partout où ils se trouvent ; dans les ateliers et les champs, aussi bien que dans le cabinet et les temples. Je ne crois pas qu'on se soit jamais trompé sur le sens de ces paroles, tout comme je crois aussi que jamais vous n'auriez entendu par *tout le monde, le monde entier, quel que ce fut, tout homme*, quelques hommes seulement, si la nécessité de soutenir un système anti-scripturaire ne vous y avait contraint.

*Le Docteur.* Vous ne prouverez jamais que ce système soit anti-scripturaire !

*Le Fidèle.* Je crois avoir déjà prouvé que les conclusions que vous en tirez sont anti-scripturaires. Nous verrons le reste plus tard. Il y a d'autres témoignages à invoquer en faveur de l'universalité de la rédemption : ce sont les passages qui décrivent les personnes pour lesquelles le Seigneur est mort par leur état spirituel, qui est précisément celui de tous les hommes. Ainsi, saint Pierre dit : *Christ a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour les injustes* ; et saint Paul: *Cette parole est certaine et digne d'être reçue avec une entière croyance, c'est que Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pécheurs.* La remarque que j'ai faite tout à l'heure pour une autre classe de passages, peut être répétée ici, savoir : Que le Saint-Esprit ne parle pas, comme sont quelques chrétiens, de l'entrée des pécheurs dans le ciel, qui *est l'héritage des saints.* Il est déclaré que *les injustes n'hériteront pas du royaume des cieux*; mais quand il est question de ceux pour qui le Seigneur est mort, alors il est parlé

*d'impies, de pécheurs, de ceux qui étaient perdus.* (1 Pierre II, 18 ; 1 Timothée I, 15 ; Matth. XVIII, 11; Luc XIX, 10, et Rom. V, 8.)

*Le Docteur.* Les élus étaient des pécheurs quand Jésus est mort pour eux.

*Le Fidèle.* Ils tenaient donc le chemin large de la perte, ils n'étaient pas alors les frères de Jésus-Christ. Ajoutez à cet aveu, qui contredit un peu ce que vous disiez tout à l'heure, que ce n'était pas sous le caractère d'élus, mais sous celui d'impies et de méchants que Jésus est mort pour eux. Les élus sont les objets de la dilection de Dieu; mais ceux pour lesquels le Seigneur est mort, étaient les objets de sa colère. Puisqu'il est mort « pour nous réconcilier avec lui par le corps de sa chair, par sa mort; nous qui étions nous-mêmes, insensés, désobéissants, égarés, dignes d'être haïs, et enfants de colère comme les autres (Colossiens I, 22; 2 Cor. V, 18; Tite, 3 et Ephésiens II, 3); car si un est mort pour tous (dit le grand apôtre des Gentils) tous donc sont morts (2 Cor. V, 14). La nécessité de l'œuvre du second Adam et de sa mort expiatoire, se trouve dans la transgression du premier; qui, quant à l'universalité de son influence, comme un chef représentatif, était la figure de celui qui devait venir. Saint Paul le dit positivement (Rom. V, 14), et il établit puissamment la vérité que nous défendons en développant cette proposition par une comparaison entre le premier et le second Adam. Car si par l'offense d'un seul ; Adam, un grand nombre sont morts, à bien plus forte raison la grâce de Dieu et le don par la grâce, laquelle est d'un seul homme, Jésus-Christ, ont abondé sur un grand nombre.

*Le Docteur.* Il n'est pas question de tous dans ce passage.

*Le Fidèle.* Il est question du grand nombre qui sont morts par l'offense d'Adam, et selon les lexiques, on aurait pu traduire le mot grec par tous; aussi, en continuant à suivre le parallèle en question, saint Paul dit : « comme par une seule offense le jugement est venu sur TOUS LES HOMMES en condamnation, de mêmes aussi par une seule justice, le don est venu sur tous LES Hommes en justification de vie (20). La conclusion que l'Apôtre tire de ses prémisses est, que là où le péché s'est multiplié, là a surabondé la grâce. Il enseigne la même vérité ailleurs comme le fondement de la résurrection générale. Comme tous meurent par Adam, tous revivront par Christ (Rom. V, 18; 1 Cor. XV, 22).

*Le Docteur.* Mais quelle absurdité de supposer que Jésus soit mort pour ceux qui périssent, c'est supposer une doctrine qui nie l'expiation même; c'est une hérésie et non pas une simple erreur (21).

*Le Fidèle.* Ah! Docteur, Docteur ! Les injures n'éclairent pas. Instruisez-moi, si vous le pouvez, j'en serai reconnaissant; mais ne cherchez pas à m'effrayer par des mots qui pourraient troubler mon esprit, en me rappelant les bûchers que des docteurs en théologie ont employés quelquefois à défaut d'arguments rationnels ou scripturaires. Heureusement je ne m'effraie pas, parce que je me rappelle que des écrivains inspirés ont établi expressément la doctrine qui est à vos yeux une si grande hérésie,

*Le Docteur.* Lesquels donc ?

*Le Fidèle.* Je ne citerai que saint Paul et saint Pierre. Le premier pour engager les Corinthiens éclairés à s'abstenir de l'exercice de leur liberté chrétienne, dans le cas où cette liberté pouvait scandaliser des frères moins instruits qu'eux; leur indique la perte des

faibles comme une conséquence de leur persévérance à user de leurs droits; et ainsi, dit-il, ton frère, qui est faible, POUR LEQUEL CHRIST EST MORT, PÉRIRA par ta connaissance. Dans le même but il dit aux Romains : « Ne fais pas PÉRIR par ton aliment une personne POUR LAQUELLE CHRIST EST MORT (1 Cor. VIII, 11; et Rom. XIV, 15). Et dans son épître aux Hébreux où il décrit le misérable état et l'effroyable destinée de ceux qui, après s'être échappés des souillures du monde par la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, s'y engagent de nouveau et en sont vaincus ; il 'dit : Combien plus grand croyez-vous que doive être le supplice dont sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, et tenu pour une chose profane le sang de l'alliance ; PAR LEQUEL IL AVAIT ÉTÉ SANCTIFIÉ (22). Et saint Pierre, annonçant qu'il y aura un jour de faux docteurs dans l'église chrétienne, déclare que, reniant le SERGNEUR QUI LES A RACHETÉS ils attirent sur eux-mêmes UNE SOUDAINNE PERDITION (Hébr. X, 29 ; 2 Pierre II, 1, 20, 21). Ceux-ci au moins, Docteur, ne sont pas des brebis de Jésus-Christ, car ils n'écourent pas sa voix et ne le suivent nullement; aussi attirent-ils sur eux la perdition, tandis que les brebis de Jésus ne peuvent pas périr.

*Le Docteur, très-embarrassé.* Mais, mon ami..., vous savez qu'il y a des explications de ces textes qui lèvent la difficulté.

*Le Fidèle.* C'est-à-dire, il y a des commentaires qui contredisent le texte. J'en ai lu, de ces commentaires-là, Docteur, et en les lisant, je me suis dit : « Il n'est pas étonnant que les églises qui ont nié que le fils de Dieu ait souffert pour tous les hommes, soient tombées dans le socinianisme, et plus bas encore; quand pour défendre leur système contre les témoignages de la Parole de Dieu, elles ont eu recours à des interprétations semblables.

*Le Docteur.* « Certainement il n'y pas de contradiction dans l'Écriture » (23). Il faut donc bien expliquer les passages que vous avez cités, puisqu'ils contredisent d'autres textes formels de la Parole de Dieu.

*Le Fidèle.* Pardonnez-moi, mais puisque vous affirmez encore cela, permettez-moi, pour l'honneur de la Parole de Dieu, de m'élever fortement contre cette supposition. Elle n'a pas le moindre fondement. Où sont les passages qui disent que Jésus n'est pas mort pour tous les hommes, qu'il y a un seul individu du genre humain, un impie, un pécheur, un injuste, POUR LEQUEL Jésus n'EST PAS MORT, ou que ceux pour qui Jésus-Christ est mort na PEUVENT PAS PÉRIR? où sont les passages, dis-je, qui disent cela aussi clairement, que ceux que j'ai cités affirment le contraire ? Un seul passage vaudrait mieux que tous vos raisonnements.

*Le Docteur.* Vous avez beau faire., « Si Jésus-Christ est mort pour nous, et si tous ne sont pas sauvés, il restera toujours vrai que sa mort aura été inutile et vaine » (24).

*Le Fidèle.* Inutile et vaine, Docteur ! ne comptez-vous donc pour rien que Dieu soit glorifié, que sa justice, sa vérité et sa miséricorde, soient manifestées, et que toute bouche soit fermée, pour toujours, devant lui ?

*Le Docteur.* Je vous attendais là; nous allons maintenant raisonner sur ce sujet, et j'espère vous prouver que s'il vous semble que les Écritures sont pour vous, la raison du moins n'est pas en votre faveur ; et qu'il faudra venir à donner un autre sens aux passages que vous avez cités.

*Le Fidèle.* Il est difficile de leur donner un autre sens, et il faudrait leur trouver un sens directement opposé, pour les faire concorder avec votre système ; et si on le faisait, quelle autorité laisserait-on à la Parole de Dieu ? Si le sens naturel de ces passages est le véritable, aucun raisonnement ne doit nous porter à le rejeter. Aussi la présomption que la raison nous conduira à d'autres résultats que ceux auxquels nous avons été amenés par la Parole de Dieu, est, j'en suis convaincu, une présomption sans fondement.

*Le Docteur.* Je le croyais aussi « lorsque j'étais un misérable ignorant de la souveraine gloire de Dieu, et, comme vous, je me débattais » en faveur de sa grâce universelle, et a je fus un jour frappé de celle pensée, savoir, que de deux systèmes, celui qui donnait le plus à Dieu, en ôtant le plus à l'homme, devait être le système de la vérité, puisqu'il était absolument raisonnable d'admettre que toute gloire appartient à Dieu. Or, ce principe céleste et souverain serait faux, si l'homme pouvait dire à Dieu : Ce salut que tu as fait et que tu m'offres, ne m'appartiendra que lorsque moi j'aurai fait ce qui lui manque, lorsque je l'aurai accepté » (25).

*Le Docteur.* Est-il possible que vous disiez cela, Docteur, et que ce soit là de la théologie? Mais, à ce compte, il serait plus vrai de dire que Dieu conserve la vie des hommes, sans qu'il leur soit nécessaire de manger, de boire, de travailler, que de dire que Dieu veut la leur conserver en faisant ces choses ; et l'universalisme, l'incrédulité grossière des masses, qui prétendent que Dieu sauvera bien tous les hommes sans foi et sans repentance, serait le système religieux le plus raisonnable qui existe ! Je crois comme vous, que le système qui glorifie Dieu le plus est le plus vrai; mais je vous avoue que je ne me serais jamais douté d'une telle application de ce principe incontestable.

*Le Docteur.* Qu'entendez-vous donc de la gloire de Dieu, qui soit si différent de ma pensée?

*Le Fidèle.* La *gloire essentielle* de Dieu, est celle de ses divines perfections, telles qu'elles existent en elles-mêmes. Cette gloire n'admet ni augmentation, ni diminution ; elle a été, elle est et elle sera la même éternellement. Mais les Saintes Ecritures appellent souvent du même nom la manifestation de cette gloire : c'est sa justice, sa vérité et sa bonté, rendues sensibles aux yeux et à l'intelligence des hommes et des anges : et c'est dans ce second sens seul qu'on peut dire que la gloire de Dieu resplendit dans telle ou telle occasion, ou qu'elle est obscurcie. Or, il me paraît hors de doute, que les glorieuses perfections de Dieu, sa justice, sa miséricorde, sa vérité, sont manifestées d'une manière bien plus éclatante à ses créatures intelligentes par le don d'un Sauveur à tous les hommes et l'offre du salut à tous ; que dans la prédestination, ou prédétermination de la grande majorité des hommes aux flammes éternelles comme fin, et à un aveuglement et une corruption incurable comme moyen. Où se trouve, dans votre système, la justice de Dieu.

*Le Docteur.* Dans la punition des incrédules et des impénitents, qui sont condamnés parce qu'ils ont haï Dieu, et n'ont pas même voulu écouter les paroles de l'Evangile de grâce » (26).

*Le Fidèle.* Mais y avait-il pour ces incrédules et ces impénitents des paroles dans l'Evangile de grâce ? Jésus était-il mort pour eux ? Y avait-il pour eux quelques secours



divins, quelque lumière qui combattit en eux les ténèbres naturelles ? Quelque influence vivifiante luttait-elle en eux contre la mort ?

*Le Docteur.* Non, sans doute, a c'est en Christ que la bonté de Dieu se révèle, hors de Christ il est un feu consumant. Quiconque donc n'est pas en Christ, n'est pas dans la manifestation de la bonté de Dieu, et il demeure sous la justice de Dieu » (27), Dieu n'a pas de bonté pour lui.

*Le Fidèle.* Mais cette supposition, qu'il n'y a aucune bonté en Dieu pour les pécheurs non élus, est aussi opposée aux faits et à l'expérience, qu'elle l'est à la Parole de Dieu.

*Le Docteur.* De quels faits et de quels témoignages de la parole voulez-vous parler?

*Le Fidèle.* De ceux qui prouvent que Dieu ne traite pas les non élus selon la rigueur de sa justice. Les faits qui attestent qu'il ne les balaie pas de la terre par *un balai de destruction*, et les témoignages qui affirment que c'est sa « *charité* » qui est *patiente, qu'il est patient envers nous, ne voulant point qu'aucun périsse ; mais que tous se repentent.* Ne sont-ce pas les *gratuités de l'Eternel* qui font que nous n'avons pas été consumés, parce que ses compassions ne sont pas taries ? Où est l'homme sur cette terre qui ne peut dire aussi bien que David : *L'Eternel ne nous a pas fait selon nos péchés, et il ne nous a pas rendu selon nos iniquités !* N'est-ce pas une grâce d'être hors de l'enfer? et combien d'autres grâces n'accorde-t-il pas au non élu, par la prédication de sa Parole, par les appels de sa miséricorde, par les attraites de son Esprit ? (1 Cor, XIII, 4; 2 Pierre III, 9; Lamentations III, 22; Ps. CIII, 10.)

*Le Docteur.* Tout cela, mon bon ami, n'est pas encore une grâce, car on peut dire de tout cela, ce que dit notre maître Calvin, de la prédication de la Parole aux non élus : « Ceux que Dieu a créés à damnation et à mort éternelle, pour leur faire venir à leur fin, ou il les prive de la faculté d'ouïr sa Parole, ou par la prédication d'icelle, il les aveugle et les endurecit davantage » (28).

*Le Fidèle.* Votre maître Calvin n'était guère, à cet égard, du même avis que saint Pierre, qui nous dit : *Croyez que la longue patience du Seigneur est pour votre salut.* Mais n'est-il pas écrit que le chrétien doit être *parfait comme son Père céleste est parfait* ? (2 Pierre III, 15; Matth. V, 48.)

*Le Docteur.* « Non, ce n'est pas écrit. Il est écrit que *de même* que Dieu est parfait, l'enfant de Dieu doit l'être aussi. C'est la pensée de Jésus. Il a dit que Dieu est miséricordieux, même envers ses ennemis, *en faisant lever son soleil sur les méchants et sur les bons, sur les justes et sur les injustes.* Puis il ajoute en parlant à ses disciples : *Faites de même, aimez aussi vos ennemis, et par cette œuvre spirituelle, montrez que vous avez en vous la nature de votre Père céleste* » (29).

*Le Fidèle.* Mais *les justes et les injustes, les méchants et les bons*, sont bien les élus et les non élus. Qu'est-ce d'aimer nos ennemis comme le Seigneur aime les siens; s'il ne les aime que de la manière que décrit Calvin ? Serait-ce là l'amour que l'Agneau de Dieu recommande; de leur refuser tout secours qui pourrait leur être utile, ou de ne leur en donner que quand on prévoit qu'il leur tournera en mal ? Sérieusement, vous ne pouvez pas le penser; car, à ce compte, le baiser que Joab donna à Amasa, serait un modèle à imiter, serait l'amour des ennemis qui nous est prescrit (Voyez 2 Samuel XX, 10). Reconnaissez

donc que le long support de Dieu envers les pécheurs est une grâce. « Hors de Christ, » vous dites que « Dieu est un feu consumant. » Ce n'est pas une déclaration de la Parole de Dieu; mais si on admet sa vérité, il faut aussi avouer que les non élus en question ne sont pas à tout égard hors de Christ, puisque Dieu n'est pas pour eux un feu consumant. Mais qu'est-ce que vous entendez par ces paroles ? N'est-ce pas que pour le pécheur qui mérite la colère de Dieu, il ne peut y avoir de manifestation de grâce et de miséricorde, si une satisfaction n'est faite pour lui à la justice de Dieu.

*Le Docteur.* Oui, sans doute, et cette satisfaction n'ayant été faite que pour les élus, la bonté de Dieu ne peut avoir cours envers les autres.

*Le Fidèle.* Il serait *plus scripturaire et plus conforme aux faits* de dire: Les pécheurs sont épargnés; ils ne sont donc pas sous une administration de stricte justice, il faut donc qu'il y ait pour eux une propitiation.

Plus scripturaire surtout, car si le figuier stérile n'est pas coupé quand la justice de Dieu demande qu'il le soit; d'après l'enseignement du Fils de Dieu lui-même, c'est parce qu'il intercède pour lui : « *Seigneur! laisse-le encore cette année ;* » et l'intercession du Fils de Dieu ne peut être fondée que sur son sacrifice. De quel droit arrêterait-il les coups de la justice divine, si ce n'est pas d'un droit qui lui est acquis par l'effusion de son sang ?

*Le Docteur.* Mais une suspension de la justice de Dieu n'est pas, comme vous paraissez croire, l'anéantissement de cette justice !

*Le Fidèle.* Y pensez-vous, Docteur ? Est-ce là donc un système qui glorifie la justice de Dieu ? un système qui vous oblige à supposer qu'elle est suspendue ; c'est-à-dire que pendant un temps le juste juge, agit sans justice ! O combien plus digne de Dieu est la vue que saint Paul nous donne de la justice, quand dans le développement d'une des idées dominantes de son épître aux Romains, que *la justice de Dieu est révélée*, ou manifestée dans *l'Évangile de Christ*, il dit qu'en ayant « *destiné Jésus-Christ pour être une victime propitiatoire par la foi en son sang*, Dieu a voulu, quant au passé, FAIRE PARAÎTRE SA JUSTICE EN PASSANT PAR-DESSUS (30) les péchés commis auparavant, pendant le temps de la patience de Dieu, comme il la fait paraître *encore* dans le temps présent, *en ce qu'il justifie celui qui a la foi en Jésus. (Rom. II. 24). Si Jésus par la grâce de Dieu a goûté la mort pour quel homme que ce fut,* » je conçois que « *la sentence contre les mauvaises œuvres n'est pas exécutée incontinent. J'admire la justice de Dieu jusque dans les richesses de sa bonté, de sa patience et de son long support envers le pécheur, par lesquelles il le convie à la repentance. (Ecclésiaste VII, 11; Hébr. II, 5; Rom. II, 4).* En niant l'universalité de la propitiation; vous anéantissez la justice de Dieu, en épargnant le pécheur : Par cette erreur encore, vous détruisez même la justice de Dieu dans la condamnation finale et éternelle du pécheur impénitent !

*Le Docteur.* Comment cela, quand nous disons, avec la Parole de Dieu, que « la cause de la condamnation est que *les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière ?* » « Il y a quatre lumières qui sont comme quatre lois, qui jugent et condamnent ceux qui méprisent la lumière de Dieu, laquelle brille à leurs regards. » « Or, ces quatre lois, celles de la création, de la conscience, de la loi écrite et de l'Évangile, ne sont-elles pas toutes justes, et chacune d'elles prise à part ne condamne-t-elle pas de tout son droit divin l'homme qui s'y

est refusé, qui l'a méprisée, soit le païen qui en méprise deux, soit le juif qui en méprise trois, soit le chrétien qui les méprise toutes (31). »

*Le Fidèle.* Ah ! que j'aime à vous entendre parler comme la parole de Dieu ! Ainsi donc, la condamnation des méchants au dernier jour vient de leur réjection de la lumière, de leur résistance persévérante à la grâce de Dieu, qui aurait voulu les sauver ! C'est bien ce que l'Eternel dit lui-même, quand il crie : « *Etant repris par moi, convertissez-vous. Voici, je vous donnerai de mon esprit en abondance, je vous ferai connaître mes paroles.* » « *Parce que j'ai appelé, et vous avez refusé d'ouïr ; j'ai étendu la main, et il n'y a eu personne qui y prêt garde ; que vous avez rebuté mon conseil et n'avez point eu à gré que je vous reprisse, je me rirai de votre calamité, je me moquerai quand votre effroi surviendra. Alors on criera vers moi et je ne répondrai point, parce qu'ils auront haï la science et n'auront point choisi la crainte de l'Eternel.* (Proverbes I, 23-29). Je comprends bien la justice de Dieu dans le plan que la Parole de Dieu révèle, mais nullement dans le système de Calvin ; dans lequel il me paraît que *les pécheurs sont condamnés aux peines éternelles pour avoir fait ce que Dieu a voulu qu'ils fissent ; pour n'avoir pas fait ce que Dieu n'a pas voulu qu'ils fissent, ce qu'il leur était impossible de faire, enfin ce qu'ils auraient eu tort de faire ! Mais, est-ce tout de bop, Docteur, que vous parlez ainsi ? Ne pensez-vous donc plus que comme fin des non élus, Dieu veut leur perdition éternelle ; et comme moyen, l'aveuglement incurable de leur esprit et la corruption invincible de leur cœur ! Croyez-vous enfin que « Dieu veut » comme fin « que tous les hommes soient sauvés ; » et comme moyen ; qu'ils viennent à la connaissance de la vérité ? (1 Tim., II, 4.)*

*Le Docteur.* Non, certes ! Si Dieu le voulait, tous seraient sauvés ; car si Dieu veut une chose que le pécheur ne veut pas, « vous m'accordez sans doute que de ces deux cœurs, celui de Dieu et celui du pécheur incrédule, le plus grand aura le dessus dans cette lutte, puisque supposer que *l'homme serait plus fort que Dieu*, ce serait une impiété (32).

*Le Fidèle.* Ah ! ceci est bien autre chose ! Mais à quoi pensez-vous, Docteur ? Voulez-vous donc prouver que Dieu veut tous les crimes qui se commettent dans le monde ? Si Dieu, selon votre argument, ne les voulait pas, ils n'auraient pas lieu ; car, comme il est plus fort que le pécheur, la volonté du plus fort l'emporterait. Mais sans nous arrêter à cette considération pour le présent, il faut avouer que s'il en est ainsi, comme vous le dites, et comme vous prétendez l'avoir prouvé, que Dieu n'a pas voulu la repentance et la foi des non élus, il a voulu leur impénitence et leur incrédulité, et ils accomplissent aussi pleinement la volonté de Dieu par leur iniquité et leur rébellion, que les élus par leur repentance et par leur foi. Je ne vois pas après cela que la justice soit tant glorifiée dans leur perdition. Ils sont encore punis, selon vous, pour *n'avoir pas fait ce que Dieu n'a pas voulu qu'ils fissent*, et ce qu'il leur était impossible de faire. Car la Parole de Dieu dit que si *la colère de Dieu demeure* sur le pécheur, auquel la grâce est annoncée au nom de Jésus; *s'il est déjà condamné, c'est parce qu'il n'a point cru au nom du Fils unique de Dieu.* (Jean III, 36, 18). Or, selon votre système, Dieu n'a point voulu qu'il crût, il lui était impossible de croire; car *la foi qui sauve n'est-elle pas le don et l'œuvre de Dieu ? « N'était-ce pas un don qu'il avait résolu de ne lui donner jamais ? » « N'était-ce pas une œuvre que, dès les siècles éternels, il avait résolu de ne pas opérer en lui ? »* Peut-on dire que la justice de Dieu est glorifiée en le condamnant; parce l'Auteur de toute grâce n'a point voulu agir en lui; parce qu'il n'a point

reçu ce que Dieu ne voulait pas lui donner ? Pouvait-il lui arracher quelque chose, ou contraindre sa toute-puissance ?

Je dis encore que, selon vous, Docteur, les pécheurs en question auraient eu tort de croire que Jésus était mort pour eux, puisque selon votre système, en croyant qu'il était mort pour eux, ils auraient cru à un mensonge! Car, qu'est-ce que la foi qui sauve? n'est-ce pas une confiance en Dieu par Christ qui m'a *aimé, qui s'est donné lui-même pour moi* ? (Galates. II, 20). « Aimé! toi réprouvé ? *S'est donné pour toi !* Hors d'ici! tu n'as point de part ni rien à prétendre en lui ! Croire en Christ ? Toi ! Esprit maudit ! damné dès avant ta naissance ! Il n'y a jamais eu d'objet pour ta foi ! » Voilà des étranges idées pour glorifier la justice de Dieu !

*Le Docteur.* Mon bon ami, en parlant comme vous venez de faire, vous montrez « votre grande ignorance de la cause de la condamnation, qui est l'incrédulité volontaire de l'homme, et non pas la non présence du don de Dieu qui est la foi. Dieu ne condamne pas l'homme, parce qu'il ne lui a pas fait ce don céleste, mais parce que l'homme n'a pas voulu écouter les paroles de l'Évangile de grâce (33).

*Le Fidèle.* Oh ! Docteur, Docteur ! quand le Seigneur dit : *celui qui ne croit pas sera damné*, est-ce qu'il n'annonce pas que la cause de la condamnation est l'absence de la foi ? de cette foi qui est un don de Dieu, et que selon vos docteurs Dieu refuse à ces hommes, parce qu'il veut leur perdition. Il n'a pas voulu écouter, dites-vous, les paroles de l'Évangile de grâce ! Y avait-il donc *pour lui* des paroles *dans l'Évangile de grâce ; y en avait-il une seule* ? Comment appelez-vous bonne nouvelle de grâce pour lui; ce qui n'est pour lui, selon vous, que la déclaration qu'il est éternellement réprouvé ? La justice de Dieu est étrangement glorifiée par votre système; et où est la manifestation de ses *compassions*, qui, comme le dit le Psalmiste, sont par-dessus toutes ses œuvres ? (Ps. CXLV, 9.)

*Le Docteur.* Dieu, mon ami, « fait éclater sa bonté et ses compassions infinies dans le don du Christ ; mais si hors de Christ il est un feu consumant, si c'est en Christ que sa bonté se révèle, il faut que le pécheur soit en Christ pour qu'il ait part à ces compassions magnifiques de Dieu. Quiconque donc n'est pas en Christ, n'est pas dans la manifestation de la bonté de Dieu. »

Or, nous sont-ils en Christ ? Non, car la loi *n'est pas de tous* (2 Thess. III, 2) (34).

*Le Fidèle.* Voilà une belle confession de foi, Docteur; mais si elle était sortie de ma bouche, vous l'auriez appelée Wesleyenne, je pense. C'est dommage qu'à son appui vous n'ayez cité qu'un seul texte, celui qui dit que *la foi n'est pas de tous*; car les textes qui confirment cette confession, précisent aussi le sens dans lequel il faut l'entendre. Permettez-moi de citer quelques-uns de ces textes, Docteur.

*Le Docteur.* Eh bien, voyons.

*Le Fidèle.* « Dieu PAIT ÉCLATER SA BONTÉ ET SES COMPASSIONS INFINIES DANS LE DON DU CHRIST. » *Preuve* : Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique. « *En Christ SA BONTÉ se révèle.* » 1° *Envers le monde*; car Dieu était en Christ *réconciliant* le monde avec soi, en ne leur imputant point leurs péchés. 2° *Envers ses élus*; Il nous a bénis de toutes bénédictions spirituelles en Christ. Il nous a *ÉLUS EN LUI*, afin que nous fussions

saints et irrépréhensibles devant lui en amour. Il nous a prédestinés pour *nous ADOPTER A soi pas JESUS-CHRIST. EN QUI NOUS AVONS* la rédemption par son sang, savoir *LA RÉMISSION DES péchés*. C'est par Dieu que vous êtes en *Jésus-Christ*, qui nous a été fait de la part de Dieu, sagesse, justice, sanctification et rédemption (*Jean III, 16 ; 2 Cor. V, 19 ; Eph. I, 4, 5, 6, 7 ; 1 Cor. I, 30*).

« *Hors de Christ IL EST UN FEU CONSUMANT.* » *Celte sentence peut s'appuyer sur des déclarations telles que celle-ci: Celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie ; mais la colère de Dieu demeure sur lui... Comme le sarment ne saurait de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, vous n'en pouvez porter aussi, si vous ne demeurez en moi. Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure, porte beaucoup de fruit; car hors de moi vous ne pouvez rien. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment, il sèche, puis on le ramasse et on le jette au feu et il est brûlé. Maintenant donc, petits-enfants, demeurez-en lui, afin que quand il paraîtra nous ayons de la confiance et que nous ne soyons pas confus à son avènement* (*Jean III, 36; XV, 4,5,6; 1 Jean II, 28*). Enfin, vous dites : « Tous NE SONT PAS EN LUI, CAR LA FOI n'est pas de tous. » Ce qui est reconnaître que l'on n'est en lui que par la foi. Vous citez pour prouver que tous n'ont pas la foi 2 Thess. III, 2. Permettez-moi d'y ajouter deux témoignages qui prouvent qu'on n'est en Christ que par la foi, ce sont Ephésiens I, 13 : *Vous êtes en lui après avoir entendu la Parole de la vérité et ayant cru en lui, vous avez été scellé du Saint-Esprit qui avait été promis*, et Rom. XVI, 7: *Saluez Andronicus et Junias, mes parents, qui ont été MÊME AVANT MOI EN CHRIST.*

*Le Docteur.* Mais il est parlé d'élection dans les passages que vous venez de citer, et « vous dites qu'il n'y a point d'élection » (35), ou « que tous les hommes sont élus » (36).

*Le Fidèle.* Vous devez savoir que non, Docteur; un grand théologien qui se met à s'escrimer contre ses frères, et contre des frères qu'il « estime » (37), devrait s'informer de leurs sentiments avant de les attaquer, de peur qu'on ne le soupçonne de leur avoir prêté des erreurs ou des ridicules, afin de donner lieu à des déclamations sur leur totale ignorance ou leur pitoyable et ridicule logique» (38), « leurs grosses absurdités » (39), « leur reniement formel des plus clairs, des plus formels passages de l'Écriture » (40), « leur doctrine charnelle qui déshonore la Très-Sainte Trinité, et d'autres imputations semblables !

*Le Docteur.* « En vérité, cher ami, je vous aime et vous plains de toute mon âme » (41).

*Le Fidèle.* C'est beaucoup, Docteur, je vous en remercie, quoique je n'en demande pas autant; mais pourquoi avez-vous cru que je reniais l'élection ?

*Le Docteur.* Parce que la croyance à cette glorieuse doctrine me paraît incompatible avec celle de l'amour universel de Dieu et de la mort du Sauveur pour tous les hommes, sur lesquels vous insistez tant.

*Le Fidèle.* Il est vrai, mon ami, qu'il y a une manière de comprendre l'élection qui met celle doctrine en contradiction avec la bonne moitié de la Bible; mais est-on obligé d'entendre l'élection de cette manière ? Voyons si nous ne pouvons pas nous entendre. Quel est le texte qui exprime le mieux, selon vous, la doctrine de l'élection ?

*Le Docteur.* Celui que vous avez cité tout à l'heure. *Dieu qui est le père de notre Seigneur Jésus-Christ, nous avait élus en lui avant la création du monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant lui en charité* (Eph. I, 3,4) (42),

*Le Fidèle.* Ah! Docteur, quel encouragement pour l'âme qui cherche une entière conformité à la volonté de son Dieu dans cette élection-là ! Ajoutez-y, je vous en prie : *Ceux qu'il a préconnus, il les a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils.* Ces deux textes vont bien ensemble. Maintenant leur accord ou leur désaccord avec tout ce que l'Écriture Sainte enseigne touchant l'amour de Dieu et la mort du Sauveur pour les hommes, dépend d'une seule question, et cette question est décidée, à ce qu'il me paraît, en l'un et l'autre de ces textes, en faveur de l'accord.

*Le Docteur.* Et quelle est cette question-là ?

*Le Fidèle.* C'est celle de savoir si dans l'ordre des décrets divins, celui de l'envoi de Jésus-Christ au monde est antérieur au décret de l'élection, ou postérieur à ce décret. Nous devons être d'accord ici; car vous venez de dire qu'il faut que « le pécheur soit en Christ pour qu'il ait part aux compassions magnifiques de Dieu. »

*Le Docteur.* Oui, sans doute, « c'est en Christ, est-il écrit, que l'église a été élue. » La grâce du Père n'a jamais eu lieu qu'en Christ et pour lui; elle n'est pas une bonne volonté qui existe en dehors de Jésus. » « Si Dieu a aimé les hommes, c'est en Christ, qui est l' élu de Dieu, et la tête du corps des hommes aimés en lui. Dieu n'est Père pour l'homme qu'en son Fils unique, et c'est dans le sacrifice seul de ce Fils, que le Père a élu, contemple, justifie et possède sa famille » (43).

*Le Fidèle.* Tout cela est vrai, Docteur, s'il s'agit, comme je le pense ici, d'un amour de dilection: l'homme pécheur ne peut en être l'objet qu'en Christ et pour lui. Vous dites la même chose pour l'élection, et le motif est bien le même ; aussi le texte que vous avez cité l'annonce hautement. Comme le dit Claude : « Il est constant que l'Écriture nous fait concevoir l'envoi de Jésus-Christ dans les idées de Dieu, antérieur au décret de l'élection. Saint Paul dit que *Dieu nous a élus en Jésus-Christ avant la fondation du monde.* Ce qui ne peut s'entendre, de quelque manière qu'on le prenne, sans mettre Jésus-Christ dans l'ordre des décrets divins antérieur à l'élection (44). La même chose paraît par le 8 des Romains, où l'Apôtre dit : que *Dieu nous a prédestinés pour être rendus conformes à l'Image de son Fils.* Ce qui suppose encore que Jésus-Christ était dans l'intention de Dieu avant notre prédestination, puisqu'il est l'original à la conformité duquel nous avons été prédestinés.

« Cela même se justifie par le principe par lequel Jésus-Christ a été envoyé au monde, lequel, selon l'Écriture, est l'amour général que Dieu a eu pour les hommes. Car cet amour ne peut être conçu qu'avant le décret de l'élection et de la réprobation, puisque la réprobation rend les réprouvés objets de la haine de Dieu, et par conséquent les prive même de cet amour général que Dieu avait pour tous les hommes. Si Jésus-Christ avait été envoyé au monde en suite de l'élection, Jésus-Christ n'aurait pas dit : que *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* Mais il aurait dit que Dieu a tant aimé les élus, qu'il a donné son fils, afin qu'en croyant en lui, ils aient la vie éternelle. Et il ne sert à rien de dire que par le monde il faut entendre les élus ; car si cela était, ce serait autant que si le Seigneur eût dit: Dieu a tant

aimé les élus, qu'il a donné son Fils, afin que quiconque croit, etc. Ce quiconque voudrait dire, quiconque d'entre les élus, ce qui supposerait une *chose absurde*, savoir qu'il y a *deux sortes d'élus, les uns qui croient et les autres qui ne croient pas* (45). »

*Le Docteur.* Mais je ne vois pas autre chose là que des répétitions de ce que vous avez déjà dit assez longuement.

*Le Fidèle.* Ecoutez la conclusion de M. Claude : « L'envoi de Jésus-Christ au monde, devant être considéré dans l'ordre des décrets divins, comme antérieur à la distinction que Dieu a faite des hommes en élus et réprouvés, ne peut avoir pour son objet matériel que des hommes pécheurs quels qu'ils soient, sans aucune distinction, ni par conséquent pour principe qu'une miséricorde commune à tous, ni pour objet formel que les fidèles quels qu'ils soient sans marquer aucun homme en particulier pour le sauver, ou pour l'exclure du salut. » *Le Docteur.* Vous voulez donc que tous les hommes soient également les objets de l'amour divin !

*Le Fidèle.* Non pas également, mon cher; mais, outre l'amour de Dieu pour ses élus, duquel vous dites de si belles choses et des choses auxquelles je souscris pleinement et de tout mon cœur, je crois que l'Écriture Sainte nous parle d'un certain amour de Dieu pour le genre humain, que les théologiens appellent philanthropie, par laquelle Dieu a mis quelque différence entre les hommes et les démons. Et l'effet de cet amour est qu'il a donné aux hommes son Fils, au lieu qu'il l'a refusé entièrement aux démons. Or, il est certain que cette philanthropie (Jean III, 26; 1 Tim. II, 4), laquelle s'étend également à tous, est beaucoup plus étendue que l'élection.

Je crois aussi qu'en conséquence de cet amour et du don de son fils, il y a quelque manifestation de la bonté de Dieu envers les hommes en général, et que la prière du Sauveur pour les transgresseurs est exaucée en leur faveur, quand il demande pour eux qu'ils soient laissés *encore une année*. De là aussi la différence en nombre entre les appelés et les élus dont vous ne pouvez rendre aucune raison, selon votre hypothèse, que Christ n'est mort que pour les élus. « Car vous ne saurez nier, » dit encore Claude, « que la vocation extérieure ne soit d'une beaucoup plus grande étendue que l'élection, ni que cette vocation ne renferme un commandement, à tous ceux à qui elle s'adresse, de croire en Jésus-Christ, et leur impose cette obligation, avec promesse que s'ils croient, la mort de Jésus-Christ leur fera obtenir le rémission des péchés et le salut; ni que cette vocation vient de Dieu, en tant même qu'elle s'adresse à des personnes qui n'y répondent pas et qui la rejettent; car outre que Jésus-Christ lui-même n'a pas laissé de prêcher son Évangile, indifféremment à tous, il nous déclare formellement dans la parabole des Noces (Matth. XXII), que ce fut *le Roi* qui envoya ses serviteurs pour appeler aux noces les conviés et pour leur dire de sa part : *Voici, j'ai apprêté mon dîner, mes taureaux et mes bêtes engraisées sont tuées, et tout est prêt, venez aux noces.* »

« Voilà donc deux vérités constantes. L'une que plusieurs qui ne sont pas élus sont appelés, avec obligation de croire en Jésus-Christ et d'embrasser sa mort; et l'autre, que cette vocation vient, des hommes, par accident, à cause de l'ignorance dans laquelle ils sont qui sont les élus et qui sont ceux qui ne le sont pas; mais qu'elle vient de Dieu même et se fait par son ordre. Or, il y en a une troisième qui n'est pas moins hors de doute, qui est, que

puisque Dieu propose et offre la mort de son Fils à des gens qui ne sont pas élus, il faut qu'en quelque manière elle leur soit destinée ; car autrement l'offre qu'il leur en fait serait illusoire. »

*Le Docteur.* « Ces appels extérieurs ne prouvent » pas que la mort de Jésus-Christ leur soit destinée en aucune manière ; « mais » la Parole leur est prêchée « seulement afin de les rendre plus inexcusables.

*Le Fidèle.* Ce que vous dites là, Docteur, « est bien assez étrange; ce n'est pas satisfaire à l'argument; mais c'est, au contraire, jeter dans l'esprit des hommes de fâcheuses pensées, touchant la conduite de Dieu envers ces gens-là. Car n'est-il pas vrai, que lorsque Dieu leur offre la mort de son Fils, et leur commande de l'accepter, et les presse et les exhorte à cela par toutes les considérations de leur salut; cette vocation ne peut faire naître dans l'esprit de qui que ce soit d'autre pensée que celle-ci ; savoir, que cette mort est un remède que Dieu leur a préparé par la compassion qu'il a eue d'eux, et qu'il a destiné pour le leur donner en effet en cas qu'ils l'acceptent. Dire donc que ce n'est pas cela, mais que Dieu leur offre seulement une mort qui n'est pas plus pour eux que pour les diables et qui ne les sauverait pas, quand même on supposerait par impossible qu'ils l'acceptassent; qu'il la leur offre, dis-je, par un principe de haine et à dessein d'aggraver leur condamnation, c'est, sans mentir, dire quelque chose d'assez étrange et que des oreilles chrétiennes ne sauraient guère souffrir.

*Le Docteur.* Mais on voit bien, mon bon ami, que c'est là l'effet de la prédication à l'égard des incrédules, de découvrir de plus en plus la grandeur de leur corruption et d'aggraver leur condamnation.

*Le Fidèle.* C'est « ce qui arrive en effet » pour un trop grand nombre; mais « que ce soit la fin première et immédiate que Dieu propose, c'est ce qui ne se peut dire; car la fin première d'un législateur n'est pas que la loi soit violée, et que la justice ait de quoi s'exercer. La fin d'un Législateur est ce qu'il commande et approuve, et ce pourquoi la loi est principalement destinée, c'est l'observation de ses commandements et la vie de ceux qui les observent. Dieu s'en est seulement déclaré dans Ezéchiel et même avec serment : *Je suis vivant, dit-il, que je ne prends pas de plaisir à la mort d'un pécheur; mais qu'il se détourne de son mauvais train et qu'il vive.* On ne saurait rien imaginer de plus contraire à ces paroles, que de dire, que l'unique fin que Dieu se propose, quand il fait prêcher sa loi de grâce à plusieurs d'entre les hommes, est de leur fournir une occasion pour faire paraître la grandeur de leur méchanceté, et de les rendre, par ce moyen, tout-à-fait inexcusables quand il les damnera. Cela aussi ne s'accorde nullement à ce que dit saint Paul, 1 Tim. II : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité ;* car il y a un *seul Dieu et un seul Médiateur entre Dieu et les hommes, savoir Jésus-Christ homme qui s'est donné lui-même en rançon pour tous.* Ni à ce que dit saint Pierre, 2 ch. III, 9 : *Le Seigneur use de patience envers nous, ne voulant point qu'aucun périsse ; mais voulant que tous viennent à la repentance.* Moins encore à ce que Jésus-Christ dit, Jean XII, 47 » (46).

*Le Docteur.* Je ne puis pas reconnaître cette philanthropie, cet amour de Dieu pour les hommes en général. N'est-il pas écrit que « *Dieu est un juste juge et que le Dieu fort s'irrite*



*tous les jours* » contre le méchant? Quel plaisir peut-il prendre dans les incroyables et les impénitents ?

*Le Fidèle.* Aucun, sans doute, et s'il s'agissait d'un amour de dilection, je dirais comme vous, cher ami, que l'homme ne peut en être l'objet hors de Christ. Cela est de toute évidence. Pour que l'homme pécheur puisse être un objet de l'amour de dilection de Dieu, il faut qu'il soit revêtu des mérites de Christ et animé de son Esprit, et il n'est ni l'un ni l'autre sans union avec lui. Mais de cela même il résulte qu'il faut que Christ ait été donné aux hommes par un autre amour, qu'un amour de dilection. On ne pouvait être revêtu de ses mérites, ou animé de son Esprit, avant qu'il fut donné. La distinction d'élus et de réprouvés, distinction qui est faite en *lui*, n'existait pas *avant lui*. De sorte que si Dieu n'avait pas eu compassion des pécheurs, il n'aurait pas été donné. Or, tous les pécheurs sans distinction étaient les objets de cet amour de compassion, et ainsi Christ a été donné, comme toute la Parole de Dieu l'affirme, pour les pécheurs en général.

*Le Docteur.* Mais Dieu nous avaient élus avant la création du monde,

*Le Fidèle.* Oui, sans doute, dans l'accomplissement de ses décrets, Dieu ne fait rien dans le temps qu'il n'ait décrété de faire, au moins en général, ou quant à la règle par laquelle il agit, de toute éternité ! Ici la règle est Christ, qui est « l' élu de Dieu, » comme vous avez dit tout à l'heure, « par excellence ; » « la tête du corps des hommes aimés en lui ; » le vrai cep prédestiné avec toutes ses branches ; *le cep*, par ses propres mérites, objet de la dilection du Père; *les sarments*, objet, de cette même dilection par leur union avec lui (Esaïe XIII, 1; Matth. XII, 18; Marc I, 11; Luc III, 22, Ephes. I, 3-13). Avant cette union, ils tenaient « le chemin large de la perdition, » et Dieu qui les a même alors aimés, ne les a aimés que d'un amour de compassion. Saint Paul argumente de ces deux genres d'amour dans le ch. V des Romains : Dieu signale son amour envers nous, en ce que lorsque nous n'étions que pécheurs, Christ est mort pour nous beaucoup plus tôt: donc étant maintenant justifiés par son sang, serons-nous sauvés de la colère par lui. Car si lorsque nous ÉTIONS ENNEMIS, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, beaucoup plutôt étant déjà réconciliés; serons-nous sauvés par sa vie » (47). Si un amour de compassion a porté Dieu à faire de si grandes choses pour ses ennemis, que ne fera-t-il pas pour ses élus, pour ceux qu'il aime d'un amour de dilection, les voyant unis à Jésus.

*Le Docteur.* Je ne fais pas tant de distinctions ; mais je dis toujours que Dieu ne peut pas aimer le pécheur hors de Christ.

*Le Fidèle.* Cependant ces distinctions existent, elles sont même familières à nos esprits, elles nous sont souvent présentées dans la Parole de Dieu. L'amour pour les frères qui nous est prescrit, est-ce le même amour qui nous est prescrit à l'égard des méchants ? Il nous est défendu d'aimer ces derniers d'un amour de dilection, de prendre plaisir en leurs mauvaises voies. Cette « amitié du monde est, comme saint Jacques nous le dit, inimitié contre Dieu. La charité, l'amour de nos ennemis ne peut être qu'un amour de compassion pour eux (48). Jésus donne pour exemple de l'amour que nous devons avoir pour le prochain, la miséricorde dont un Samaritain usait envers un Juif. C'est ainsi qu'Etienne aimait ses assassins, priant Dieu de ne pas leur imputer le péché de sa mort. C'est ainsi qu'un plus grand qu'Etienne a prié pour ses bourreaux : « Père pardonne les ; » et nous a

enseigné, comme nous avons déjà vu, que « nous avons en nous la nature de notre Père céleste » quand « nous aimons nos ennemis ; » ce qui n'aurait pas de sens si Dieu n'aimait que ses élus, s'il n'avait pas de compassion pendant un temps pour ses ennemis.

*Le Docteur.* Mais le décret est fait a *avant la création du monde.* »

*Le Fidèle.* Je n'ai aucun intérêt à le nier, docteur, mais avouerez-vous, avec la même candeur, que comme ce décret ne regarde que ceux qui sont en Jésus, et que l'on n'est en Jésus que par la foi; aucun incrédule n'est *actuellement* un élu ; quoiqu'il l'ait été peut-être, et quoiqu'il puisse toujours le devenir.

*Le Docteur.* Voilà encore une de vos absurdités. L'incrédule peut être un élu non manifesté.

*Le Fidèle.* Vous avez là, Docteur, une expression qui, non-seulement n'est pas scripturaire, mais dont le sens est anti-scripturaire au plus haut degré. Vous entendez par un élu non manifesté, un élu impénitent, incrédule, méchant. Où trouvez-vous une telle association d'idées dans la Parole de Dieu ? Comment réconciliez-vous ces idées avec ce que vous dites, et ce que la Parole de Dieu dit encore plus fortement que vous, que nous ne sommes en Jésus que par la foi, et que la colère de Dieu demeure sur ceux qui sont hors de Christ, c'est-à-dire sur les incrédules ? Vérité scripturaire qui est bien confirmée par l'expérience. Quand le Saint-Esprit vous a convaincu de péché, ne vous êtes-vous pas vu condamné par la loi de Dieu et incapable de vous délivrer. L'Esprit-Saint vous trompait-il ? ou saint Paul se trompait-il, quand il dit de lui-même et de tous les Juifs convertis d'Ephèse : *Nous étions des enfants de colère comme les autres* (Eph. II, 3). *Des enfants de colère*, Docteur, et non pas des frères et des brebis de Jésus-Christ. Ou quand il dit au Gentils convertis de la même ville : qu'autrefois ils étaient *hors de Christ, n'ayant point d'espérance et étant sans Dieu dans le monde* (Eph. II, 12). Si Dieu n'avait pas eu compassion d'eux dans cet état, jamais ils n'auraient pu parvenir à la foi, et, je le répète encore, cet amour de Dieu pour ses ennemis, est le modèle de celui que nous devons avoir pour les nôtres. Nous devons avoir compassion d'eux et faire tout ce qui dépend de nous pour leur salut.

*Le Docteur.* Dieu fait-il donc tout ce qui dépend de loi pour sauver ceux, que, selon vous, il a ainsi aimés ? S'il le faisait, ne seraient-ils pas sauvés ? « Ce Dieu dont vous parlez a fait, dites-vous, son salut pour tous les hommes, » mais « quoi de plus injuste, de plus inique, et en même temps de plus inconséquent, que de ne pas y amener chacun d'eux, de ne pas vaincre en tous leurs résistances, en un mot, de ne pas enrichir du trésor céleste tous ceux pour qui, dites-vous, ce trésor a été rempli? »

Votre Dieu fait donc comme le pape de Rome, qui, ayant à sa disposition le purgatoire, et pouvant, d'un seul acte de son autorité, en délivrer toutes les âmes, ne le fait cependant qu'autant qu'on lui paie quelque argent pour cela ! De même donc votre Dieu ayant donné son Fils pour toutes les âmes, pouvant aussi par sa grâce invincible attirer au Fils chacune d'elles, et à chacune d'elles donner la foi, ne le fait pas; et ainsi les laisse périr, parce que ces âmes-là de lui ont pas *payé* la petite et misérable somme de leur propre volonté, de leur acquiescement de pécheurs morts à l'œuvre souveraine du Dieu fort et vivant, leur Sauveur. Quel pauvre Dieu que le vôtre, ô élève de Wesley (49) !

*Le Fidèle, avec sérieux et paraissant vivement affligé.* Mon cher Docteur, ce n'est pas un élève de Wesley qui a dit : *Celui qui n'aura pas cru sera condamné, et c'est ici le sujet de la condamnation, que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, et encore, quiconque veut être mon disciple, il faut qu'il renonce à lui-même.* Certes, si on ne peut être sauvé sans être disciple du Christ, ni être disciple de Christ sans renoncer à soi-même, on ne peut être sauvé sans faire le sacrifice de sa propre volonté. Il vous plait d'appeler ce sacrifice et *l'acquiescement* de la loi à la volonté de Dieu, une petite et misérable somme, et de comparer au pape de Rome celui qui les prescrit aux pécheurs, et cependant celui duquel vous osez parler ainsi, est votre Dieu aussi bien que le mien. Mon cher ami, le sarcasme et la moquerie sont des armes bien dangereuses pour celui qui s'en sert. Ne vous jouez pas, je vous en prie, de cette  *Pierre qui écrasera celui sur qui elle tombera.* Ne tournez pas en ridicule les sérieuses et salutaires admonitions du Fils de Dieu ! (Marc XVI, 16 ; Jean 18, 19 ; Marc VII, 34 ; Matth. XXI, 44.)

*Le Docteur.* Mais je ne dis cela que pour montrer l'absurdité de vos assertions; car « dire » comme vous faites, « que Dieu a réellement voulu, par une volonté souveraine et sincère, que chaque homme fût sauvé, c'est affirmer par cela même que nul ne sera perdu. Dire que l'homme ne *le veut pas*, c'est se moquer de celui à qui rien n'est impossible et qui fait ce qu'il veut » (50).

*Le Fidèle.* Qu'entendez-vous par volonté souveraine, Docteur ? Je suppose que le Seigneur est toujours sincère, et il dit qu'il veut la conversion et la vie du pécheur, Ezéchiel XVIII, etc. C'est tout ce que j'affirme. Vous répondez à cela que si Dieu le voulait bien, il le ferait. Mais il s'en suit de cette théologie, que Dieu a voulu le péché et la chute des anges rebelles et des hommes, et tous les crimes qui en sont résultés ; ce n'est pas là la théologie de la Bible, où Dieu dit par le prophète : *Je ne prends point plaisir à la mort du pécheur.* »

*Le Docteur.* « Encore une méprise de votre part, bon ami; encore une lecture peu attentive de la Parole de Dieu. Voici le fait tel qu'il est rapporté par le prophète :

« Le peuple de Dieu est en captivité, et au lieu de s'humilier sous le châtiment de l'Eternel, il se dépite, il murmure, il vent plaider contre le Seigneur, en l'accusant d'avoir des voies mal réglées; vu que, dit le peuple, ce sont nos pères qui ont mangé les raisins verts (c'est-à-dire qui ont péché), et c'est nous qui en avons les dents agacées (c'est-à-dire, qui en pâtissons, qui en sommes punis.). L'Eternel donc est injuste à notre égard, et la calamité qu'il fait peser sur nous, ne montre que trop que c'est par tyrannie qu'il nous frappe et parce qu'il se plait à nous opprimer. »

« Tel est le grief élevé contre Dieu. Qu'y répond-il ? Il déclare au peuple deux choses : l'une que toutes les âmes sont à lui; l'autre qu'il ne punit que les coupables; qu'ainsi, ce n'est que parce que ce peuple a les mêmes sentiments qu'eurent leurs pères que Dieu les a livrés à la captivité et qui les y retient ; qu'ils n'ont qu'à changer de pensées et de conduite, pour voir aussitôt le châtiment s'éloigner d'eux. Qu'il est donc souverainement faux que Dieu punisse parce qu'il aime à punir, puisqu'il ne le fait que parce qu'il y est contraint » (51).

*Le Fidèle, étonné.* Mais où est donc ma méprise, Docteur ? Vous entendez le texte, il me semble, exactement comme moi !

*Le Docteur.* Il ne s'agit ici « que d'une punition nationale » et « de la disposition du Seigneur envers un peuple rebelle, » « auquel il déclare que ce n'est point à plaisir, et comme de gaité de cœur, qu'il frappe le méchant; mais qu'il ne le visite de verges que parce que le méchant l'y provoque » (52).

*Le Fidèle, plus étonné encore.* Vraiment, Docteur, si j'avais dit cela, vous n'auriez appelé, je le crois, Elève de Wesley! C'est tout ce que nous disons, que Dieu De punit le pécheur que quand il y est contraint, Que cela ait été dit aux Juifs, ou aux chrétiens, ne fait rien au principe du gouvernement divin qui y est établi. Aussi parmi les Juifs il y avait des élus et des non élus. Je l'ai cité comme un trait du caractère de Dieu, et je ne comprends pas votre exception, à moins que vous ne vouliez affirmer que Dieu gouverne les hommes en général selon des principes' tout opposés à ceux par lesquels il gouvernait les Juifs, et qu'il punisse souvent les premiers « *parce qu'il aime à punir* » et *sans y être contraint*, et qu'il les frappe et les visite de verges sans « *qu'ils l'y provoquent !!* » Une telle supposition, la supposition d'un changement fondamental dans les principes, selon lesquels le Très-Haut gouverne ses créatures intelligentes, rendrait inutiles tous les enseignements touchant ces principes, qui nous sont fournis par l'Histoire sacrée; elle honorerait l'immutabilité de Dieu, tout comme elle honore sa justice, et serait un *étrange commentaire*, pour ne rien dire de plus, sur la déclaration de l'apôtre qu'il n'y a *pas en Dieu de variation, ni ombre de changement*, et sur la sienne propre : *Je suis l'Eternel, je n'ai point changé* (Jacques II, 17; Malachie II, 6). Aussi j'espère que vous ne ferez pas cette supposition; mais au contraire, que vous me permettrez d'appliquer aux individus la vérité que vous appliquez aux nations, « qu'il est souverainement faux que Dieu punisse parce qu'il aime à punir, qu'il ne le fait que parce qu'il y est contraint, » et que vous reconnaîtrez que Dieu peut dire de tous les membres de son église visible; ce qu'il dit autrefois des Juifs : « *Qu'aurais-je pu faire pour ma vigne que je n'ai fait. Pourquoi ai-je attendu qu'elle produisît des raisins, et elle a produit des grappes sauvages?* (Esaïe V, 4.) Avouez-le une bonne fois pour toutes, que quand il est question, dans la Parole de Dieu, de ce qu'il peut faire à l'égard de ses créatures responsables, il n'est pas question de ce qu'il pourrait faire eu égard à sa toute-puissance seule.

*Le Docteur.* Que voulez-vous dire par cela ?

*Le Fidèle.* Je vous demande, mon cher, si la question : Qu'est-ce que Dieu peut faire ? n'est pas la question : Que peut faire l'Être dont la sagesse, la bonté, la justice, sont infinies?

*Le Docteur.* Sans doute. Mais qu'est-ce que cela fait à la question qui nous occupe ?

*Le Fidèle.* Beaucoup, Docteur; toutes vos déclamations contre la doctrine scripturaire, que Dieu fait souvent tout ce qu'il peut faire en faveur des pécheurs obstinés et rebelles (Matth. XXIII, 27), tombent devant cette autre vérité biblique : que Dieu ne peut rien faire qui soit contraire à sa sagesse, sa bonté, sa justice., sa vérité. Quand il est dit du Sauveur, dans un certain endroit, qu'il ne put *faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit quelque peu de malades* (Marc. VI, 5), ce qui, dans le passage parallèle (Matth. XIII, 58), est expliqué comme étant à *cause de leur incrédulité*; pensez-vous que l'Évangéliste a voulu nier la toute-puissance du Seigneur ? Vous direz, sans doute, que si Jésus *ne put faire* aucun miracle là, c'était parce que sa sagesse, sa justice, ou sa bonté lui défendait d'en faire; et de même, si Dieu a dit : « *Celui qui ne croit pas sera condamné* ; ne pourrais-je pas, sans insulter à la

puissance de Dieu, et par respect même pour sa véracité, dire que Dieu ne *peut pas sauver* un incrédule ; ou, pour employer votre langage, par rapport au peuple juif, que Dieu *est contraint de punir* » les rebelles persévérants et obstinés (53).

*Le Docteur.* Vous niez ainsi la grâce spéciale de Dieu envers son peuple.

*Le Fidèle.* Non, Docteur, j'affirmé seulement, comme vous, que personne n'en est l'objet s'il n'est en Christ, puisque sans cela il ne peut être revêtu de ses mérites, ou animé de son Esprit; mais s'il n'y avait aucune grâce générale qui visitât les hommes et qui les attirât au Sauveur, qui pourrait *venir à lui pour avoir la vie*?

*Le Docteur.* Venir à lui pour avoir la vie ! Que dites-vous, ô élève de Wesley ! Si on n'a pas la vie, comment peut-on venir ? Quelle ignorance, quelle pitoyable logique. « Ici donc le pauvre Wesley a dit une absurdité, même une grosse absurdité ; et je vous plains d'être si peu attentif, que vous répétez encore une telle sottise (54) !

*Le Fidèle.* Mais, Docteur, prenez garde sur qui votre censure retombe ; les paroles que vous critiquez tant, ne sont pas celles d'un élève de Wesley, mais de son Maître et de celui que vous appelez le vôtre. Il dit à ceux qui périssent : « Vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie » (Jean V, 40). Le témoignage que Dieu a rendu à son fils, est « *que Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est en son Fils. Qui a le Fils a la vie, qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie* » (1 Jean V, 11, 12). Est-ce qu'il y a quelque vie pour le pécheur hors de Christ ?

*Le Docteur.* Non, sans doute.

*Le Fidèle.* Est-on en lui autrement que par la foi ?

*Le Docteur.* J'ai déjà dit que non (55).

*Le Fidèle.* Alors il faut bien que ce soit un mort qui croit en Jésus pour avoir la vie. Le Seigneur lui-même le dit : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, *vivra*, » et dans un autre endroit : « Celui qui entend *ma Parole* et qui croit en celui qui m'a envoyé ... est passé de la mort à la *vie* » (Jean XI, 25 ; V, 24). *C'est là une grande difficulté pour vous, Docteur! Peut-être est-ce une de ces choses que Dieu a cachées aux sages et aux intelligents, et qu'il a révélées aux enfants* (Matth. XI, 25; Luc X, 21). Saint Matthieu nous dit que le Seigneur *trouva dans la synagogue un homme qui avait une main sèche, et qu'il dit à cet homme : Etend ta main.* S'il avait raisonné comme vous, Docteur, il aurait trouvé cela absurde; heureusement, n'étant pas un grand docteur, il obéit, *il l'étendit*, et « elle devint saine comme l'autre » (XII, 10, 13).

*Le Docteur.* Vous faites dépendre la guérison de cet homme de ce qu'il étendit sa main, et vous voulez de même que le pécheur puisse *accepter* ou s'approprier le salut de Dieu (56).

*Le Fidèle.* Mon cher Docteur, vous n'avez pas pris assez de peine pour connaître nos sentiments, et vous n'êtes pas assez soigneux de notre réputation, pour que nous vous confions la tâche de nous représenter et de dire ce que nous croyons. Ce que nous disons, et ce que la Parole de Dieu dit aussi fortement que nous, est que là où l'Évangile est prêché, il faut y croire pour être sauvé. Voulez-vous contester cette vérité, ou essayer de prouver que le salut est promis à un incrédule quelconque.

*Le Docteur.* Mais « toutes les fois que la Bible dépeint l'état de l'âme convertie à Christ, elle est si loin, ah si loin de penser à une acceptation que cette âme aurait voulu faire de la vie, qu'elle n'emploie que des figures et des termes qui excluent absolument toute coopération de l'homme. En effet quel esprit supposerait que l'enfant ait accepté son engendrement, ou « qu'un mort dans son tombeau, ait accepté que Jésus lui rendit la vie » (57).

*Le Fidèle.* Vaine philosophie, Docteur! Rationalisme pur; reniement formel de la Parole de Dieu ! Laquelle, si d'un côté elle attribue notre conversion, notre salut, notre régénération, notre résurrection spirituelle à la puissance et à la bonté infinie de notre Dieu, est si loin d'exclure absolument toute coopération de l'homme, que de l'autre côté, elle fait dépendre son salut de sa foi, et cela dans les passages même où elle appelle le salut une résurrection, une naissance nouvelle, etc. Nous avons déjà vu quelques preuves de cette vérité, quant à notre résurrection spirituelle; et quant à la nouvelle naissance, nous admettons, vous devez le savoir aussi bien que nous', tout ce que la Parole de Dieu dit de la puissance divine, qui l'accomplit selon sa volonté. Mais pour ne rejeter rien de *tout le conseil de Dieu*, et pour n'être pas obligé de recourir, comme vous, à des systèmes d'interprétation qui font violence aux Ecritures, et qui donnent un démenti formel aux paroles des hommes inspirés, nous disons aussi aux chrétiens avec saint Paul : *Vous êtes les enfants de Dieu PAR LA FOI en Jésus-Christ* (Gal. III, 26); et avec saint Jean (ch. I, 12), *que le droit d'être faits enfants de Dieu est donné à ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom*, et qu'il est refusé à ceux qui ne croient point. La Parole enseigne partout que nous sommes *à sauvés par grâce, par la foi.* » S'il est anti-scripturaire de nier qu'on est sauvé par grâce, il ne l'est pas moins de nier qu'on l'est par la foi; quand il est question du salut chrétien, au moins : car dans un sens inférieur, Jésus est *le Sauveur de tous*, comme saint Paul vous le dit (1 Tim. IV, 10).

*Le Docteur.* Oui, mon ami, mais l'Apôtre ajoute aussitôt, et *principalement des fidèles.*

*Le Fidèle.* Cela est vrai, et c'est cette seconde déclaration qui précise le sens de la première; puisqu'en enseignant que Jésus, ici appelé le Dieu vivant, est dans un sens éminent le Sauveur des fidèles, et dans un sens moins éminent le Sauveur de *tous* ; l'opposition de ces deux phrases montre que comme il est question dans l'une d'elles des fidèles, il est question dans l'autre de ceux qui ne le sont pas.

*Le Docteur.* « Que tous ne sont pas sauvés, c'est un fait; car nous savons que *tout le monde git dans le mal*, » et que *la multitude va à la perdition* (1 Jean V, 19 ; Matth. VII, 10). Il est donc de toute évidence que le Sauveur n'a pu ôter tout le mal et que le Sauveur n'a *pu* sauver tout le monde; car s'il l'eût *pu* (ou voulu sincèrement peut-être), la multitude serait sauvée » (58).

*Le Fidèle.* *Qu'il n'est pas le Sauveur de tous dans le même sens dans lequel il l'est des fidèles, c'est ce qui est enseigné par saint Paul lui-même dans le texte que nous examinons. Ainsi il n'y a pas lieu de mettre à cette occasion la Parole de Dieu en contradiction avec elle-même ou avec les faits. Aussi la théologie, qui 'entend toujours une seule et même chose par le salut, me paraît pauvre et anti-scripturaire. Saint Pierre exhorte les fidèles à estimer comme salut la longanimité de notre Seigneur (2 Pierre III, 15). Saint Paul nous dit que de la bouche on fait confession pour le salut (Rom. X, 10), et dans un autre endroit, que Jésus est auteur, pour*

ceux qui lui *obéissent, d'un salut éternel ! N'est-ce pas tout brouiller que de confondre ensemble des choses si différentes? Et dans quel but ? Pour produire une apparence de contradiction dans la Parole de Dieu !*

*Le Docteur.* Mais un Sauveur qui ne sauve pas, quel pauvre Sauveur » (59) !

*Le Fidèle.* Abstenez-vous, je vous en prie, de telles exclamations, qui frisent la profanation, et qui sont tout à fait gratuites ici; car où est l'absurdité de dire avec la Parole de Dieu, que le Seigneur Jésus sauvera de la perdition éternelle, *celui*, comme il a dit lui-même plus d'une fois, *qui aura persévéré jusqu'à la fin* (Matth. XXIV, 13). Qu'il sauve ceux qui croient en lui de la condamnation due à leurs péchés (Actes x, 43), et de la mort spirituelle dans laquelle ils étaient plongés (Eph. II, 1-8); et qu'il sauve, par son intercession, tous les hommes pendant le temps que *la bonté, la 'patience et le long support de Dieu les convie à la repentance*; de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu que leurs péchés ont mérité (Luc XIII, 8, 9)?

*Le Docteur.* Mais c'est bien peu de chose que d'être épargné pour un temps.

*Le Fidèle.* Il est vrai que ce n'est pas une grâce aussi grande qu'elle le serait d'être pardonné, régénéré et adopté dans la famille de Dieu. Mais sans elle, sans ce long support de Dieu, dont nous avons tous été les objets dans notre état d'inconvertis, serions-nous parvenus à cette connaissance de Dieu qui est *la vie éternelle*? Ainsi, de *méprisons pas les richesses de sa bonté, de sa patience et de son long support* (Jean XVII; Rom. II, 4). Toujours cette longanimité de Dieu prouve que les hommes, *tous les hommes sur la terre vivent sous une économie de grâce*, sous laquelle Dieu ne les traite pas selon leurs péchés et ne les récompense pas selon leurs iniquités.

*Le Docteur.* « La grâce n'a jamais lieu qu'en Christ et pour lui. La grâce du Père n'est pas une bonne volonté qui existe en dehors de Jésus, elle n'a pas de réalité pour l'homme indépendamment de l'Agneau » (60),

*Le Fidèle.* Je le crois comme vous, mon ami, car pour que la grâce ait un cours quelconque sur des créatures coupables, il faut que la justice soit apaisée. Aussi, quand je vois le vigneron céleste s'opposer à l'arrêt de la justice qui dit à l'égard du *figuier stérile : Coupe-le, pourquoi occupe-t-il la terre inutilement*; je vois dans cette intercession pour les pécheurs, la preuve que celui qui l'a faite, a aussi fait propitiation pour eux. Qui oserait, en face de la justice divine qui demande la mort d'un pécheur, dire : *Garantis-le afin qu'il ne descende pas dans la fosse ; s'il ne peut ajouter encore : J'ai trouvé la propitiation* (Job XXXIII, 24). Mais la Parole parle encore d'autres fruits du sacrifice du Sauveur, en conséquence desquels il peut bien être appelé Sauveur de tous, puisqu'il commence en eux une œuvre de salut, qui, comme elle, devient pour quelques-uns un salut parfait; le deviendrait pour tous; si par leur rébellion obstinée et persévérante, ils n'anéantissaient le conseil de Dieu à leur égard. Saint Jean ne 'nous dit-il pas que Jésus est *la véritable lumière qui éclaire tous les hommes, venant au monde*? *Le Docteur.* « Pauvre théologien ! Vous n'avez donc pas lu à yeux ouverts ce que le *théologien saint Jean* dit au chapitre que vous citez. C'est du *Verbe éternel* qu'il parle et non pas du *Verbe fait chair*. Car l'âme humaine, privée qu'elle est de l'image vivante de Dieu, n'est cependant ni une plante qui végète, ni une bête que mène un instinct irréflecti. »

« Mais autre chose est que l'homme naturel, que Satan même ait de par le Verbe *une intelligence et une volonté*, et toute autre chose est que, par la foi au Verbe fait chair, l'âme de l'homme ait été régénérée » (61).

*Le Fidèle.* Ah! Docteur, Docteur ! Je ne suis pas un grand théologien comme vous, sans doute; heureusement je n'en ai pas besoin autant que vous. La Bible suffit, avec un cœur qui lui est soumis par grâce, pour défendre les précieuses vérités que vous attaquez. Béni soit Dieu! pour le don de sa Parole et les assurances qu'elle contient que Dieu accordera son Saint-Esprit, non seulement à des docteurs en théologie, mais à *tous ceux qui le lui demanderont* (Luc XI, 13); car, il me paraît que je ne connais guère cette Parole, si je ne la connaissais que par votre témoignage. Saint Jean dit de la lumière en question, qu'elle a luit dans les ténèbres, et que les ténèbres ne l'ont point reçue. » Si cette lumière est « l'intelligence et la volonté » de l'homme, quels sont donc ces ténèbres ? Encore il est dit au verset 7, que Jean-Baptiste *est venu rendre témoignage à cette lumière afin que tous crussent par son moyen*. Croyez-vous donc, Docteur, que ce héraut du Très-Haut est venu rendre témoignage que « l'âme humaine n'est ni une plante qui végète, ni une bête que mène un instinct irréflecti ? » et quand il dit au verset 12, que cette lumière, ou ce Verbe *a donné à ceux qui l'ont reçu le droit d'être faits enfants de Dieu*. Est-il encore question pour vous de ceux qui ont reçu, « de par le Verbe, une intelligence et une volonté, et de *Satan même !* » Je crois, Docteur, que vous devez avoir une bien pauvre opinion de notre intelligence, quand vous nous donnez tout cela pour une théologie bien riche. Quoiqu'il en soit, jusqu'à ce que vous nous donniez de meilleures raisons, ou des raisons qui soient plus au niveau de notre intelligence peut-être, nous continuerons à dire que la lumière qui éclaire tout homme venant au monde, est « *une grâce*, » une *faveur imméritée*, pour laquelle nous sommes redevables au *Verbe fait chair*, à ce Jésus qui *est le Sauveur de tous, mais spécialement des croyants*. *Le Docteur.* « Mais tout autre chose est que par la foi au Verbe fait chair l'âme de l'homme ait été, par le Saint-Esprit et par la Parole de grâce, régénérée » (62).

*Le Fidèle.* Oui, sans doute, aussi la Parole de Dieu qui dit que Jésus est la véritable lumière qui éclaire tout homme, ne dit jamais que tout homme est régénéré. Le droit d'être faits enfants de Dieu, est donné, dit le théologien saint Jean, non pas à tous ceux auxquels cette lumière est venue, mais à *tous ceux qui l'ont reçue*, verset 12; et le Sauveur enseigne la même vérité quand, exhortant les Juifs don élus, qui *avaient la lumière, de marcher dans la lumière*, il leur dit : « *Pendant que vous avez la lumière, croyez à la lumière, AFIN QUE vous soyez ENFANTS DE LUMIÈRE* » (Jean XII, 36). Mais nous ne devons pas passer sous silence d'autres fruits de la mort du Sauveur qui attestent qu'il l'a soufferte pour tous; tels sont ceux dont il est question au Ps. LXVIII, où le Psalmiste, parlant de l'ascension du Sauveur, dit : *Etant monté en haut, il a reçu des dons*, non pas pour les élus seuls, mais *pour les hommes et même les rebelles*; passage auquel saint Pierre fait allusion probablement quand il dit : « *C'est lui que Dieu a élevé à sa droite pour être Prince et Sauveur, afin de donner à Israël la repentance et la rémission des péchés* » (Actes V, 31). Et si saint Pierre, parlant aux Juifs, dit que ses biens sont destinés à Israël, afin qu'aucun *d'eux ne s'en crût exclu*, *saint Paul, prêchant aux Gentils* (Actes XVII, 30) dit que Dieu annonce maintenant à tous *LES Hommes* en tous lieux qu'ils se convertissent ; *ce qui suppose que la repentance est procurée pour eux*. De là aussi tant d'invitations à la conversion, adressées au nom de Dieu, par les prophètes et par le Sauveur lui-même, aux hommes en général, ou aux hommes misérables,



*telles que* : « Vous tous les bouts de la terre, regardez vers moi et soyez sauvés. Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. Que le méchant délaisse sa voie et l'homme inique ses pensées, qu'il retourne à l'Éternel et il aura pitié de lui, et à notre Dieu, car il pardonne abondamment (*Esaïe XLV, 22*).

*Le Docteur.* « Bon ami, quel petit enfant vous êtes encore en science céleste! Ainsi vous ne voyez pas que c'est à *tous ceux* qui déjà sont travaillés et chargés que l'appel du Christ s'adresse. »

Pour vous, dans votre légèreté, (car serait-ce autre chose ?) vous faites dire à Jésus : Venez, vous tous, *enfants d'Adam*, sans exception, cœurs endurcis, ennemis de Dieu, venez à moi ; car j'ai fait la paix de chacun de vous et j'ai votre soulagement » (63).

*Le Fidèle.* Non, Docteur, ce n'est pas nous qui lui faisons dire cela, c'est lui-même qui nous le dit ; au moins dans deux des textes que j'ai cités plus haut, ceux du prophète Esaïe ; comme aussi dans bien d'autres passages semblables, où il déclare *qu'il est venu chercher et sauver ce qui était perdu*, qu'il est venu *non pas pour appeler les justes à la repentance, mais les pécheurs*; que *ceux qui sont en santé n'ont pas besoin d'un médecin, mais qui sont malades* (Luc XIX, 10; Matth. XVIII, 11; et IX, 12, 13). Ces passages suffisent bien pour prouver que l'appel du Christ ne s'adresse pas exclusivement à ceux qui sont déjà repentants ; de manière à ce qu'il faut que nous soyons repentants avant d'être appelés à venir à celui qui *est élevé Prince et Sauveur pour donner la repentance* aussi bien que la rémission des péchés.

*Le Docteur.* Mais quel pécheur viendra à Jésus, s'il n'a pas le sentiment de sa misère et de ses besoins?

*Le Fidèle.* Pas un, peut-être ! Mais ce n'est pas là la question entre nous. La question est de savoir si Jésus n'invite que ceux qui sont déjà convaincus de péché? « Je ne doute nullement, » dit un éminent théologien de l'Ecosse, « qu'un pécheur ne viendra pas à Christ par la foi sans avoir été réveillé et convaincu, sans avoir été amené à gémir sous son fardeau, à désespérer d'obtenir du soulagement par la loi, ou de lui-même, ou d'aucune autre créature, et c'est pourquoi il faut que la loi soit prêchée par tous ceux qui veulent prêcher Christ comme il faut ; mais que ces convictions ou quelque autre chose dans le pécheur, soient imposées pour l'autoriser à venir à Christ par la foi, c'est ce que l'Écriture, selon moi, n'enseigne nullement ; mais l'offre générale de l'Évangile autorise tout homme à venir. »

« Dans l'offre évangélique, Esaïe IV, 1 : « *Or, vous tous, qui êtes altérés, venez aux eaux, etc.*, je ne vois rien qui autorise la pensée, que la soif dont il est parlé, restreigne l'offre, ou que les altérés qui y sont invités, sont des pécheurs convaincus et touchés, qui aient soif de Christ et de sa justice... Le texte paraît bien enseigner le contraire, car les altérés qui y sont invités, y sont décrits comme dépensant leur argent pour ce qui ne nourrit point, et leur travail pour ce qui ne rassasie point, versets 1, 2. Mais les pécheurs qui ont soif de Christ et de sa justice, ne dépensent pas leur argent ou leur travail ainsi, mais, au contraire, ils le dépensent pour ce qui nourrit et satisfait, c'est-à-dire pour La soif en question doit être une disposition plus générale ; elle doit être le désir de bonheur et de satisfaction qui est naturel et commun à tout le genre humain. Les hommes, pressés par cette faim et celle soif,

cherche du soulagement auprès des créatures, qui ne sont que vanité, ou dans la satisfaction de leurs convoitises, dépensant ainsi leur argent pour ce qui ne nourrit point, leurs âmes affamées n'y trouvent qu'une nourriture misérable et malsaine, qui 'ne peut les rassasier. Comparez Luc XV, 16 : C'est dans cet état malheureux qu'Adam a plongé le genre humain et que Christ l'a trouvé, sur quoi la proclamation évangélique est publiée, les invitant à abandonner les citernes crevassées, les borbiers fangeux, pour venir à Jésus, la source des eaux vives, auprès duquel leur âme jouira avec plaisir de ce qu'il y a de meilleur, et leur soif douloureuse sera éteinte » (Esaïe IV, 2; Jean IV, 14; et VI, 35).

*Le Docteur.* Cependant je vois toujours que c'est à ceux qui sont déjà *travaillés et chargés* que l'appel du Christ s'adresse.

*Le Fidèle.* « Cette offre est une des plus solennelles de tout le Nouveau Testament... Ces mots, *travaillés et chargés*, décrivent l'agitation des âmes des pécheurs, qu'elles aient eu ou non une œuvre spéciale de la loi dans leurs consciences. Notre père Adam, par son premier péché, éloigna toute sa famille du repos en Dieu, et ne lui laissa dans cet état qu'une conscience remplie de péchés et un cœur plein de désirs insatiables. Dès-lors, en chacun de ses enfants, cette conscience agitée et ce cœur troublé crient comme *les filles de la sangsue: Apporte ! Apporte!* et la pauvre âme est forcée à répondre à tous les deux, comme Naomi à Ruth : « *Ma fille ne chercherai-je pas à te procurer du repos ?* Et, dans son aveuglement, elle travaille à en obtenir pour la conscience dans le domaine stérile de la loi, et pour le cœur auprès des créatures; mais après tout, la conscience reste chargée de condamnation, qu'elle en ait ou non un vif sentiment, et le cœur demeure accablé sous un pesant fardeau de désirs non satisfaits. Tel est l'état naturel de tous les hommes, et, dans cet état, Jésus se présente à eux; il invite ces âmes travaillées et chargées à venir à lui, et leur promet le soulagement, c'est-à-dire le repos de leurs consciences par la vertu de son sang, et le repos de leur cœur dans la connaissance et l'amour de Dieu.

« Que cette invitation et cette offre ne doivent pas être bornées à ceux qui ont un sentiment vif de la cause de leur misère, et qui en cherchent avec intelligence la délivrance; c'est ce qui est établi par les considérations suivantes : 1° Les paroles s'appliquent bien à tous ceux qui sont hors de Christ et personne n'a le droit d'en limiter l'application. Il n'y a personne qui travaille plus dans le sens du texte que ceux qui sont hors de Christ et qui cherchent leur satisfaction dans les créatures. *Toutes choses travaillent plus que l'homme ne pourra dire, l'œil n'est jamais rassasié de voir ni l'oreille d'ouïr* (Eccles. I, 8); et qui est-ce qui a un fardeau de péché et de colère sur les épaules comme ils en ont ? 2° Ces mots sont employés dans d'autres passages à l'égard des pécheurs les plus endurcis : *Voici, ceci ne vient-il pas de l'Eternel des armées, que les peuples TRAVAILLENT pour assouvir le feu, et que les nations se lassent pour le néant* (Héb. II, 13). Dans l'invitation au Sauveur, la plus solennelle de tout l'Ancien Testament, le mot travail est employé dans ce sens : *Pourquoi employez-vous votre argent pour ce qui ne nourrit point, et votre TRAVAIL pour ce qui ne rassasie point* (Esaïe LV, 2). *Vous chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter* (Luc XI, 46). *Ah nation pécheresse, peuple CHARGÉ d'iniquités*, étaient-ils des pécheurs convaincus ? Loin de là, Dieu dit à leur égard : *Israël n'a point de connaissance, mon peuple n'a point d'intelligence* (Esaïe I, 3, 4), et voyez encore 2 Tim. II, 6: *Des femmes chargées de péchés, possédées de diverses convoitises*. 3° Si ces paroles *travaillées et chargées*, limite

l'appel de Christ aux pécheurs sensibles, la plupart des pécheurs sont exclus, et alors loin d'être la vérité du texte, ce n'est nullement une vérité évangélique ; car tous ceux qui entendent l'Évangile sont invités à venir à Christ : *Voici, je me tiens à la porte et je frappe: si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui et lui avec moi* (Apoc. III, 20). Et si quelqu'un n'est pas invité, il n'a aucun droit de venir, et alors l'incrédulité n'est pas un péché pour lui, comme elle n'en est pas un pour les Païens, ce qui est une supposition absurde » (64)! Un autre théologien distingué, de la même école, le Rév. Ralph Erskine, en commentant Esaïe IV, 1, 2, dans ses Sermons (vol. V, page 54), emploie presque les termes que vous nous attribuez, en les critiquant si sévèrement : a ceux qui sont altérés de leurs convoitises et du monde et ses vanités, sont appelés. Pour amplifier ces paroles, c'est comme si le Sauveur eût dit : O vous tous pécheurs coupables, venez à moi pour le pardon ! O vous tous pécheurs souillés, venez à moi pour la purification, mon *sang purifie de tout péché!* O vous tous pécheurs nus, venez à moi pour recevoir des robes de justice pour vous couvrir ! O vous tous pécheurs pauvres et dénués de tout, venez-vous fournir à souhait dans ma plénitude infinie ! O vous tous pécheurs infidèles et incrédules, venez à moi, qui suis *l'Auteur de la foi*, afin que je vous donne la foi, et que j'aide votre incrédulité et puis que j'augmente votre foi! O vous tous pécheurs impénitents et endurcis, venez à moi comme à un prince élevé par la droite de Dieu pour donner la repentance, pour vous donner le cœur de chair promis dans l'alliance de grâce ! O vous tous grands pécheurs, venez à moi pour obtenir le grand salut de vos grands péchés et de la grande colère de Dieu ! O vous tous pécheurs sans grâce, venez à moi pour recevoir la grâce, et la gloire et la vie éternelle » (65)!

*Le Docteur.* Mais vous oubliez que « le Seigneur Jésus s'adressait si peu aux âmes qu'il savait, lui, ne lui avoir pas été données par le Père, qu'au contraire, il ne parlait à celles-ci qu'en similitudes, et cela, dit-il positivement, parce qu'il ne leur avait pas été donné, à celles-là, de *comprendre*, de *croire*, ni de connaître les mystères du royaume de Dieu, et d'être, par eux, sauvés » (66). (Matth. XIII, 11 à 15).

*Le Fidèle.* Ah! Docteur, Docteur! où est-ce que vous lisez dans la Parole de Dieu, que Jésus ne s'adressait pas aux âmes qui ne lui avaient pas été données par le Père ? Il est vrai que celles qui *étaient au Père* (Jean XVII, 6), qui « *croyaient en Dieu* » (XIV, 1), qui avaient *écouté le Père*, et qui *étaient instruites par lui* (VI, 45), avant que le Fils fût *manifesté à Israël* (I, 31), sont *venues à Jésus* et il ne les a pas *mises dehors* (VI, 45,37); mais il leur a donné *les paroles que le Père lui avaient données, et elles les ont reçues et ont reconnu véritablement qu'il est venu du Père, et elles ont cru que le Père l'a envoyé* (XVII, 6, 7, 8).

Il est possible que le ministère personnel du Sauveur rassembla principalement des âmes dans ce cas, qui avaient *cru à Moïse*, qui étaient comme Siméon *justes et craignant Dieu*, et qui *attendaient la consolation et la délivrance* d'Israël (Luc II, 25, 38). Au moins notre Seigneur accuse les Juifs, qui ne croyaient pas en lui, de n'avoir pas cru en Moïse; et représente leur incrédulité sous une dispensation inférieure de grâce, comme la cause de leur incrédulité sous une économie plus glorieuse (Jean V, 45, 48). Mais quand même par le fait ce *soleil de justice* n'aurait eu *de santé dans ses rayons* que pour ceux qui *craignaient le nom de Dieu* (Malachie IV, 2), il n'est nulle part déclaré que son ministère personnel n'avait pour objet que ceux-là; nous avons vu le contraire tout à l'heure, et quand même il aurait

été borné à eux seuls, la preuve que les autres hommes étaient réprouvés n'en résulterait pas plus, que la preuve de la réprobation de tous les Gentils ne résulterait du fait que le ministère personnel du Sauveur n'avait que les Juifs pour objet, comme il dit lui-même : *Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël* (Matth. XV, 24). Quant à la réprobation que vous insinuez de toutes les âmes qui n'avaient pas été données à Jésus par le Père, je suis surpris que vous n'ayez pas pris garde que cette monstrueuse idée a été réfutée par le Sauveur lui-même dans sa prière sacerdotale, dans laquelle, après avoir prié pour celles-là qui lui avaient été données, il prie expressément pour d'autres. Je ne PRIE PAS SEULEMENT POUR EUX « *pour ceux que tu m'as donnés* », dit-il, *mais aussi POUR CEUX QUI CROIRONT EN MOI PAR LEUR PAROLE* (Jean XVII, 11, 12, 20).

Les Apôtres aussi, dans l'exercice de leur ministère, paraissent avoir trouvé, presque partout, des âmes qui sont représentées comme craignant Dieu; et desquelles on peut dire qu'elles *croyaient en Dieu*, qu'elles avaient *écouté le Père* et qu'elles *étaient instruites de lui*. Tel était Corneille, homme *religieux et craignant Dieu, lui et toute sa famille*, dont la piété expliquait à Pierre la vision par laquelle le Saint-Esprit l'avait instruit à ne pas *regarder comme souillé ce que Dieu avait purifié*, et qui lui inspira cette belle déclaration : « *En vérité, je reconnais que Dieu n'a point égard à l'apparence des personnes; mais qu'en toute nation celui qui le craint, et qui s'adonne à la justice, lui est agréable* (Actes X, 2, 22, 15, 16, 34, 35). Telle était aussi *Lydie, marchande de pourpre, de la ville de Thyatire*, à qui l'écrivain sacré rend ce témoignage : qu'elle *craignait Dieu* : et probablement quelques autres des femmes qui, *le jour du sabbat*, se réunissaient avec elle *pour faire la prière près de la rivière*, à Philippes (Actes XVI, 13, 14). A Corinthe, le Seigneur fait connaître à Paul qu'il a un *grand peuple*, qu'il veut instruire par son ministère; et à Antioche, en Pisidie, où saint Paul, prêchant dans la synagogue, s'adresse aux enfants d'Abraham et à ceux qui craignaient Dieu, pour annoncer aux *uns et aux autres le salut; lorsque les premiers, remplis d'envie, contredisant et blasphémant, rejetèrent la Parole de Dieu, et se jugèrent indignes de la vie éternelle; il y en eut de ces derniers des Gentils, destinés à la vie éternelle, qui crurent, qui s'en réjouirent et donnèrent gloire à la Parole du Seigneur* (Actes XIII, 48).

*Le Docteur.* Mais le Seigneur Jésus ne dit-il pas positivement, à l'égard de ceux auxquels il ne parlait qu'en similitudes, qu'il ne leur avait pas été donné *de comprendre, de croire, ni de connaître* les mystères du royaume de Dieu et d'être par eux sauvés ?

*Le Fidèle.* Et vous citez cela en faveur de votre thèse, que Dieu condamnera au feu éternel de milliers d'âmes, auxquelles il aura refusé tout moyen d'y échapper ? C'est une large conclusion que vous tirez de prémisses bien étroites ; car, enfin, l'aveuglement et la surdité de ces Juifs, étaient en premier lieu le fait de leur propre volonté. *Ils ont ouï dur de leurs oreilles, ils ont fermé les yeux, afin qu'ils n'aperçoivent pas de leurs yeux, et qu'ils n'entendent pas de leurs oreilles, et qu'ils ne comprennent pas du cœur, et qu'ils ne se convertissent pas, et que je ne les guérisse pas*, dit le Seigneur (Matt. XII, 15), et le Seigneur ne donne pas pour principe de sa conduite envers eux, qu'ils ne lui avaient pas été donnés du Père. Mais cet autre dont nous voyons l'application dans tout le gouvernement de Dieu : « *A celui qui a,* » ayant reçu ce que la grâce lui a offert, *on donnera, et il aura encore davantage ; mais pour celui qui n'a pas*, parce qu'il a fermé les yeux et les oreilles à la lumière et aux appels de son miséricordieux Sauveur, *on lui ôtera même ce qu'il a ; la faculté, la puissance de voir et*

d'entendre (verset 12). Et quoi! mon cher Docteur, parce qu'à ceux qui n'avaient pas voulu apprendre les premières leçons de la science du salut, le grand Maître n'a pas donné des leçons plus élevées; parce que dans sa miséricorde autant que dans sa justice, le Sauveur n'entasse pas plus de vérités contre des portes fermées aux enseignements qu'il leur a déjà offerts; parce que Dieu dit à l'égard de quelques âmes qui n'ont pas voulu connaître *les choses qui appartiennent à leur paix, dans le jour qui leur a été donné* pour cela, que désormais ils ne le pourront plus : que ces choses soient *maintenant cachées à leurs yeux* (Luc XIX, 42); vous croire en droit de conclure que le Dieu de bonté et de miséricorde, dont les compassions sont par-dessus toutes ses œuvres, a refusé, et refuse toujours tout moyen de salut à la plupart de ses créatures humaines : c'est ce qui peut se faire, sans doute, puisque vous le faites. Mais vous m'excuserez, mon bon Docteur, si je ne vois rien de bien admirable dans cette théologie ou cette logique-là ! Avouez-le, Docteur, il est difficile de ce que le Seigneur déclare, à l'égard de quelques rebelles obstinés, qu'ils ne participeront plus aux grâces qu'ils ont méprisées; ou de ce que le Roi décide, à l'égard des *conviés aux noces de son Fils*, qui ne voulurent pas venir, qu'aucun d'eux ne *goûtera de son souper* (Matth. XX, 3, 8; et Luc xiv, 24); il est difficile d'en conclure une prédestination, ou « *prédétermination, ou disposition réfléchie et décrétée* » (67), par laquelle, selon vous, Dieu destine la plus grande partie de la race humaine à la perte éternelle, comme fin ; et à toute sorte d'erreur et d'iniquité, comme moyen! Quant à moi, mon cher, je vois cette monstrueuse idée réfutée à chaque page de la Parole de Dieu. Comment la réconcilier, par exemple, avec les appels à la repentance adressés dans la Parole de Dieu à tous les hommes ? (Actes XVII, 30 ; Luc XIII, 3, 5, etc. ; Matth. IX, 13; Actes XX, 21.)

*Le Docteur.* Mais en quoi les appels à la repentance de la part de Dieu sont-ils opposés à l'élection ?

*Le Fidèle.* Ils ne sont nullement opposés à l'élection que la Parole de Dieu enseigne ; mais ils le sont à celle qui suppose la prétérition ou la prédestination à la mort éternelle de tous les non élus; car ils renferment implicitement une offre de grâce de la part de Dieu. Quand saint Paul, par exemple, dit aux Corinthiens (1 Epît. I, 9): *Il est fidèle le Dieu par qui vous fûtes appelés à la communication de son Fils Jésus-Christ, notre Seigneur*; ou quand il dit aux Thessaloniens, après avoir demandé à Dieu pour eux vue sanctification parfaite : *Celui qui vous appelle est fidèle, et il le fera* (1 Thess. V, 24), ne suppose-t-il pas que les appels que Dieu adresse à ses créatures renferment des engagements de sa part ?

*Le Docteur.* A propos, cher ami, « avant d'aller plus loin, je vous demanderai si c'est de bonne foi que vous parlez de sainteté parfaite, pour l'enfant de Dieu, ici-bas? Dites-le-moi tout franchement, bon ami, êtes-vous absolument saint ? Est-il vrai que vous ne péchez plus ? Parlé-je maintenant à un être parfait » (68)?

*Le Fidèle.* Si nous nous entretenons de ce sujet-là, Docteur, il faut le faire dans l'esprit de l'Evangile, dans l'esprit de la prière. Les promesses de Dieu, à cet égard, sont ce qu'il y a de plus saint; une expérience conforme à ces promesses, est une perle des plus précieuses; et il nous faut prendre garde de ne pas *donner ce qui est saint et de ne pas jeter nos perles* devant ceux qui *les fouleront aux pieds, et, s'étant tournés, nous déchireront* (Matt. VII, 6). Aussi, ce n'est pas mon expérience, ni la vôtre, Docteur, ni celle de qui que ce soit qui doit résoudre les questions qui sont agitées à ce sujet. Il faut en appeler ici, comme en toute

chose, à la loi et au témoignage (Esaïe VIII, 20). Si vous trouvez *toujours une loi dans vos membres qui combat victorieusement la loi de votre entendement, et qui vous rend captif de la loi du péché qui est dans vos membres*; ce ne sera pas une preuve pour moi, que *la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ, n'affranchit jamais personne de la loi du péché et de la mort* (Rom, VII, 23 ; VIII, 2). Comme de l'autre côté, le témoignage de quelqu'un qui *marche dans la lumière, comme Dieu est lui-même dans la lumière*, et qui éprouve constamment que *le sang de Jésus-Christ, son fils, le purifie de tout péché* (1 Jean, I, 7), n'a pas et ne doit pas avoir d'autorité pour vous, si la Parole de Dieu ne promet pas un tel affranchissement. Mais revenons à notre sujet. Saint Paul parle *de la fidélité de Dieu*, à l'occasion de ses *appels*. Cela suppose que dans le jugement de saint Paul, quand Dieu appelle les hommes à la sainteté, il veut qu'ils soient saints; quand il les appelle à la foi, il veut qu'ils croient; et quand il les appelle à la repentance, il veut qu'ils se repentent et que la repentance ne leur soit pas inutile et vaine: ce qu'elle serait, sans doute, s'il les avait haïs et avait déterminé leur perte de toute éternité.

« La prescription de la repentance aux hommes, » dit un docteur anglais, « est une révélation de pardon. Quand les anges ont péché, Dieu ne les a jamais appelés à la repentance. Il ne voulait pas les tromper, mais il leur fit connaître aussitôt ce qu'ils pouvaient attendre de sa part. Il n'a point de pardon pour eux, c'est pourquoi il ne leur demande pas de repentance. Il n'est pas pour eux un devoir de se repentir, il n'a jamais été ; il ne l'est pas non plus pour les damnés en enfer. Dieu de la leur prescrit pas, et elle n'est nullement un devoir pour eux ; il n'y a pas pour eux de pardon, quel motif de repentance auraient-ils ? Leur angoisse éternelle à cause du péché, n'a en elle aucun mélange de repentance. La prescription de la repentance est donc une révélation de pardon. Dieu n'appellerait pas une créature pécheresse à s'humilier, et à s'affliger à cause de son péché, s'il n'y avait pour elle aucun moyen de rétablissement eu de soulagement » (69).

« La sagesse, la sainteté, la bonté, la fidélité et toutes les autres perfections de Dieu, s'opposent à ce qu'il prescrive la repentance aux pécheurs, s'il n'y a pas pour eux de pardon auprès de lui, » dit encore cet éminent théologien, « car 1° l'Apôtre propose comme le grand fondement de toute consolation réelle, *qu'il est impossible que Dieu mente* (Hébr. VI, 18); et que *Dieu qui ne ment point, a promis* (Tite I, 2). Or il y a mensonge par actions, aussi bien que par paroles. Celui qui fait une chose, qui, dans sa nature, est propre à tromper ceux qui le contemplent, et dans l'intention de les tromper ; n'est pas moins menteur que celui qui affirme, comme vrai, ce qu'il connaît être faux.

« 2° La proposition de la repentance aux hommes, est une chose bien propre, dans sa nature, à faire croire au pécheur qu'il y a pardon pour lui auprès de Dieu. La repentance n'est que pour les pécheurs. *Ce ne sont pas les justes que je suis venu appeler à la repentance; mais les pécheurs* (Matth. IX, 13). Elle est pour eux, et pour eux seuls. Quel peut donc être le langage de cet appel : Pécheurs, approchez-vous de Dieu par la repentance ? Est-ce qu'il n'annonce pas hautement qu'il y a pardon auprès de Dieu ? Et s'il n'y en avait pas, les hommes ne seraient-ils pas trompés cruellement? L'institution de la repentance ne serait-elle pas un mensonge ? Un tel mensonge pourrait venir de Satan, mais non pas de celui qui est l'unique source de bonté, de sainteté et de vérité! Son appel à la repentance est donc une démonstration complète qu'il est prêt à pardonner » (70), et comme c'est à *tous les*

*hommes en tous lieux qu'il annonce maintenant qu'ils se repentent, ou se convertissent, c'est une démonstration qu'il y a auprès de lui pardon pour tous, s'ils se repentent ou se convertissent (Actes XVII, 30; Luc XXIV, 47; Ps. CXXX, 4).*

*Le Docteur.* Votre rédemption universelle est opposée à ce que « l'Écriture dit qu'avant que le monde fût créé, Dieu fit une alliance de paix avec son *Elu* par excellence, le Messie, et en faveur de ceux qu'il voulait sauver » (71).

*Le Fidèle.* Je sais, mon ami, que celle idée est un des fondements principaux du Calvinisme; mais je n'ai pu la trouver dans la Parole. Où est-ce qu'il est dit, Docteur ?

*Le Docteur.* « Le Psaume LXXXIX et le XXXIV<sup>E</sup> chapitre d'Ezéchiel, parlent abondamment de cette alliance de grâce » (72).

*Le Fidèle.* Mon ami, il faut avoir ailleurs des *preuves de l'alliance dont vous parlez, pour trouver dans ces passages la moindre allusion à elle. L'auteur du Psaume que vous citez, qui vivait probablement dans le temps de la captivité, voyait dans ce châtiment terrible une violation apparente des promesses que l'Éternel avait faites à David, quand il lui dit par la bouche de Nathan : « Quand les jours seront accomplis, et que tu te seras endormi avec tes pères, je susciterai après toi ton fils, et j'affermirai son règne.... Que s'il commet quelque iniquité, je le châtierai.... Mais ma gratuité ne se retirera point de lui, comme je l'ai retirée de Saül, que j'ai ôté de devant toi. Ainsi ta maison et ton règne seront assurés pour jamais devant tes yeux et ton trône sera affermi à jamais (2 Samuel VII, 12-16). Ce sont ces promesses qu'il plaide, en les appliquant aux descendants de David, qui avaient été assis sur son trône jusqu'au temps de celle captivité (Ps. LXXXIX, 28-39), et il se plaint que, nonobstant ces promesses, l'Éternel s'était mis en grande colère contre son oint. Tu as, dit-il, rejeté l'alliance faite avec ton serviteur, tu as souillé sa couronne en la jetant par terre.*

*Le Docteur.* Mais une alliance semblable comment pouvait-elle être rejetée, ou comment de semblables promesses pouvaient-elles manquer ?

*Le Fidèle.* Eh ! ce ne serait qu'une preuve de plus, que *les promesses aussi bien que les menaces qui paraissent les plus absolues, ont cependant quelques conditions d'accomplissement sous entendues ; et c'est aussi ce que la Parole de Dieu dit expressément : 1° Des promesses faites à des nations : « Si je parle d'une nation ou d'un royaume, pour l'édifier et pour la planter, et que cette nation fasse ce qui me déplaît, en sorte qu'elle n'écoute point ma voix, je me repentirai aussi du bien que j'avais pensé de lui faire (Jérémie XVIII, 9, 10). 2° Des promesses faites à des individus : « Quand j'aurai dit au juste tu vivras, et que lui aura commis l'iniquité, ... il mourra dans l'iniquité qu'il aura commise (Ezech. XXXIII, 13). Et 3° Des promesses faites à des familles : « L'Éternel, le Dieu d'Israël dit : J'avais DIT CERTAINEMENT que la maison et la maison de ton père marcheraient devant moi éternellement ; mais maintenant l'Éternel dit : Il ne sera pas dit que je fasse cela ; car j'honorerai ceux qui m'honorent, mais ceux qui me méprisent seront traités du dernier mépris (1 Samuel II, 30); et cependant je ne pense pas que la promesse faite à David ait manqué d'accomplissement. Saint Pierre nous en donne sans doute l'interprétation, quand il dit de David (Actes II, 30): Comme il était prophète et qu'il savait que Dieu lui avait promis, avec serment, que du fruit de ses reins il ferait naître, selon la chair, le Christ, pour le faire asseoir sur son trône, il a parlé de sa résurrection. C'est là la promesse, qui ne devait pas être*

anéantie par les transgressions des enfants de David. Je les punirai personnellement de leurs fautes, dit l'Éternel, *s'ils violent mes statuts et qu'ils ne gardent pas mes commandements. Mais je ne retirerai point de lui ma bonté, et je ne lui fausserai point ma foi... J'ai une fois juré par ma sainteté, si je mens jamais à David, que sa race sera à toujours, et son trône sera comme le soleil en ma présence* (Ps LXXXIX, 31-36). Dans tous les cas, une alliance faite avec David, ne peut avoir été faite avant que le monde fût créé. Quant au XXXIV d'Ezéchiel, il y est parlé *d'une alliance de paix*, il est vrai, mais non pas d'une alliance faite avec le Messie avant que le monde fût créé; ni même fait au moment où le Prophète écrivait; mais d'une alliance future, qui serait faite plus tard avec les hommes par le moyen du Messie. *Je TRAITERAI AVEC ELLES une alliance de paix* (Ezéchiel XXXIV, 25). Or, cette alliance est celle de laquelle il est parlé en Jérémie xxxi, dans un passage cité par saint Paul, et appliqué par lui à l'économie chrétienne; une alliance, qui est si loin d'avoir été une alliance éternelle, que, par le Prophète et l'Apôtre, Dieu l'appelle une alliance *nouvelle* (Jérémie XXX, 31 ; et Hébr. VIII, 7, 13). Ainsi, mon cher, que cette idée qui, comme vous le voyez, n'a aucun fondement dans les textes que vous avez cités, et qui sont les plus forts qu'on puisse citer en sa faveur; ne vous empêche pas de reconnaître que le Seigneur Jésus est mort pour tous les pécheurs. Avec quelle liberté vous pourrez alors dire aux pécheurs : « Le Sauveur est mort pour vous, croyez-en lui et vous serez sauvés ! »

*Le Docteur.* « Non, jamais le ministre de la foi ne parlera de la sorte; car cette prédication-là, ne serait ni vraie en elle-même, ni conforme à celle des Apôtres » (73). *Le Fidèle.* Que dites-vous là ? Qu'est-ce que *les apôtres ont prêché, si ce n'est que Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pécheurs ?*

*Le Docteur.* « Ils ont prêché une chose vraie en elle-même, et non pas une chose que la croyance de l'homme doit rendre telle. Ils ont prêché ce fait, que Jésus est le Messie, le Christ, le fils du Dieu vivant, le Sauveur donné au monde » (74).

*Le Fidèle.* Mais que Jésus est mort pour moi, c'est un fait aussi indépendant de ma croyance, qu'il l'est qu'il est *le Messie* ou *le Sauveur du monde*. Vous ne voulez donc pas que l'appropriation de l'œuvre et des mérites du Sauveur soit un élément de la foi chrétienne.

*Le Docteur.* Non, « quand une âme dit : Jésus est mon Sauveur, je crois en lui ; ce qui veut dire je crois qu'il est mort pour moi; c'est âme-là croit ce qu'elle se persuade, elle se croit elle-même. C'est le cas de beaucoup de chrétiens de nom, et je pense, bon ami, que c'est le vôtre » (75).

*Le Fidèle.* Ah ! Docteur! Docteur! Vous fallait-il aller dans l'Ecosse, où il y aurait en tant de bonnes choses à prendre, pour ne nous en apporter que le triste *Sandémanianisme* ! Les fidèles des premiers temps ne disaient-ils donc pas que Jésus le savait sauvés par sa mort ?

*Le Docteur.* Non, vous ne trouverez pas dans tout l'Évangile un seul exemple de cette espèce de croyance. Car si l'apôtre Thomas, qui avait cru préalablement au Sauveur, s'écria, avec adoration : *Mon Seigneur et mon Dieu !* ce ne fut pas la confession de sa foi, mais l'exclamation de son amour repentant » (76).

*Le Fidèle.* Par l'Évangile vous n'entendez pas, sans doute, tout le Nouveau Testament, mais seulement les écrits des évangélistes; l'histoire évangélique: et alors votre assertion, quand elle serait vraie, ne fait rien pour votre thèse ; l'économie chrétienne n'était pas alors



commencée, et la foi que les Apôtres eux-mêmes avaient, n'étaient pas encore la foi chrétienne.

*Le Docteur.* Quoi ! les Apôtres ne croyaient pas on Christ ?

*Le Fidèle.* Non pas *comme* nous sommes appelés à croire en lui. Il est évident, d'après le témoignage de l'Évangile, que pendant que les Apôtres avaient leur Maître avec eux, ils ignoraient cette vérité essentielle de la foi chrétienne, que Jésus devait mourir pour leurs péchés. Quand *il leur parlait de sa mort qu'il devait accomplir à Jérusalem*, ils étaient prêts à *le reprendre, et à lui dire : A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne t'arrivera point*; et quand il eut *consommé* son douloureux sacrifice, ils comprenaient encore si peu sa valeur et sa nécessité, que sa mort anéantissait toutes leurs espérances, qu'il était le Libérateur promis à leurs pères. *Quant à nous*, lui disaient-ils sans le connaître, *nous espérions qu'il était Celui qui devait racheter Israël ; mais .... c'est aujourd'hui le troisième jour que ces choses sont arrivées* (Luc IX, 31; Matth. XVI, 22; Luc XXIV, 21). Ils étaient encore sous la dispensation de grâce, qui est appelée le *baptême de Jean* (Actes XVIII, 25; et XIX, 1-3) ; et comme la foi au Messie promis, la foi au Messie venu, ne renfermait, sous celle économie, que d'une manière implicite, la foi en sa mort. Mais au 18<sup>e</sup> siècle vouloir faire rétrograder la foi des chrétiens à celle du baptême de Jean; me paraît un peu fort, Docteur: et je doute que vous puissiez réussir auprès de ceux qui connaissent le baptême de Jésus, le baptême du Saint-Esprit.

*Le Docteur.* Quoi ! la foi par laquelle on est sauvé, n'est-elle pas toujours la même foi?

*Le Fidèle.* Non, mon ami, non pas la même, quant à son objet, ou quant à sa lumière, et la clarté avec laquelle elle contemple son objet; la foi fut toujours de croire *ce que Dieu dit* » (77); mais saint Paul, quand il traite de la foi des fidèles de l'Ancien Testament, dans le chapitre xi, de l'épître aux Hébreux, ne donne pas le même objet à la foi de Noé, d'Abraham, de Sarah, d'Isaac et de Joseph, etc., et dans son épître aux Romains, où il Traite au long de la foi d'Abraham, de celle *foi* qui lui fut *imputée à justice*, ayant établi le point principal, celui qui est commun à la foi sous toutes les économies, en disant : *Abraham crut Dieu, et cela lui fut compté pour justice*; il montre aussi quel était l'objet de sa foi : *Ayant espéré contre espérance, il crut qu'il deviendrait le père de plusieurs nations*, selon ce qui avait été dit : *Ainsi sera ta semence. Mais quand il en fait l'application aux chrétiens, et leur montre qui sont ceux à qui leur foi en Dieu sera comptée pour justice, il dit : C'est à celui qui croit en Celui qui justifie l'impie, à nous qui croyons qu'il a ressuscité des morts, Jésus, etc., qui fut livré pour nos péchés, et qui est ressuscité pour notre justification. Comme aussi dans le chapitre précédent, il établit que nous sommes justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ, que Dieu avait destiné à être une victime propitiatoire par LA FOI EN SON SANG* (Rom. IV, 3, 18, 22, 5, 24 ; et III, 23)

Quand ce même apôtre rend compte aux Corinthiens de sa prédication parmi eux, il le fait ainsi : *Je vous ai enseigné, 'AVANT TOUTES CHOSES, que Christ est MORT POUR NOS péchés. De tout cela nous voyons que quand l'économie chrétienne fut ouverte, la prédication des apôtres ne se bornait plus à annoncer que Jésus fut le Messie, le Christ, le Fils du Dieu vivant, comme vous dites, Docteur; mais ils dirent : Vous avez été rachetés par le précieux sang de Christ* (1 Pierre, I, 18, 19), et les fidèles répondaient à cette prédication : *Il*

est NOTRE paix. Il nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang. Nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés. Il nous est fait de la part de Dieu justice, sagesse, sanctification et rédemption (Eph. II, 14; Apoc. I, 6; Eph. I, 7, et 1Cor. I, 30).

*Le Docteur.* « Non, non, cela ne s'est jamais fait par eux à la façon de Wesley, parce que croire en Jésus, n'a jamais signifié ce que Wesley imagina » (78).

*Le Fidèle.* Je ne vois rien dans la doctrine de Wesley à cet égard qui soit nouveau ou singulier. Vous savez, Docteur, que l'église chrétienne a enseigné, dans tous les temps, que l'appropriation est un élément de la foi chrétienne. Saint Paul fait consister la grande différence entre l'économie judaïque et l'économie chrétienne, en cela : *Aussi longtemps que l'héritier est enfant, dit-il, il ne diffère en rien d'un esclave, quoi qu'il soit Seigneur de tout ; de même, nous aussi, lorsque nous étions enfants, nous étions asservis sous les éléments du monde. Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi et afin que nous reçussions l'adoption. Et parce que vous êtes enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son fils, LEQUEL crie ABBA, C'EST-A-DIRE PÈRE (79);* ce qu'on ne peut crier que par une foi d'appropriation; et autre part, il dit au fidèles, en faisant contraster l'esprit de l'économie chrétienne avec celui de l'économie judaïque : *Vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour être encore dans la crainte, mais vous avez reçu l'esprit d'adoption, par lequel nous CRIONS ABBA, C'EST-A-DIRE PERE. C'est ce même Esprit qui rend témoignage à nos esprits, que nous sommes enfants de Dieu (Gal. IV, 1-6; Rom. VIII, 15, 16). Voyez aussi Hébr. V, 6-13, où l'Apôtre cite Jérémie xxxi, 31-34, où l'appropriation de la foi, enseignée dans ces paroles : Je serai LEUR Dieu, et ils seront mon peuple ; est indiquée comme étant, avec la connaissance de Dieu, comme un Dieu qui pardonne, et la loi écrite sur les cœurs par l'Esprit Saint ; les caractères les plus distinctifs de la nouvelle alliance : et en parfaite harmonie avec tous ses autres enseignements, saint Paul, quand il parle de sa foi personnelle, dit : Je vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est donné lui-même pour moi (Gal. II, 20).*

« On peut prouver jusqu'à l'évidence, par les raisons suivantes, que la foi qui justifie renferme la persuasion personnelle du fidèle, que Christ lui est donné en particulier dans l'offre de l'Evangile, et que par elle l'âme le reçoit et se l'approprie. 1° Quand la conscience d'un homme est vraiment réveillée, et convaincue de péché par l'Esprit de Dieu, l'homme se voit lui-même lié sous la malédiction; la loi l'accuse et le condamne *en particulier*, lui disant : Tu as péché, et tu es maudit; car *maudit est quiconque ne continue point dans toutes les choses qui sont écrites dans le livre de la loi pour les faire (Gal. II, 10);* et si la foi par laquelle le sang de Christ est embrassé par le pécheur pour purifier sa conscience de sa culpabilité, et relâcher ce lien de la malédiction, n'appropriait pas et n'appliquait pas Christ comme ayant été fait malédiction pour lui en particulier pour le délivrer de la malédiction de la loi, la révélation et l'offre que fait l'Evangile ne répondraient pas aux besoins et aux cas particuliers du pécheur, et *le don de la grâce* ne serait pas aussi puissant pour la justification que le péché l'a été par la loi pour la condamnation. On peut aussi faire remarquer qu'un homme qui n'a qu'une foi générale, quant à la loi, comme condamnant les pécheurs en général, peut se reposer aussi sur une foi générale de l'Evangile, ou de la puissance et de la volonté de Jésus pour sauver les pécheurs, ou ceux qui viennent à lui; mais celui qui, par une puissance divine de conviction, a été amené à une foi spéciale de la loi, comme dirigée

contre *lui* pour *sa* condamnation, ne peut être satisfait, qu'il ait été pardonné ou purgé de sa culpabilité, jusqu'à ce qu'il ait la foi spéciale de l'Évangile ou de la miséricorde de Dieu en Christ, comme s'étendant jusqu'à *lui-même* en particulier, ou jusqu'à ce qu'il soit amené à croire en particulier pour lui-même, que Christ est à *lui*, c'est-à-dire en offre et donation, et qu'il aura la vie et le salut par lui. »

« 2° Il est nécessaire pour répondre à l'appel de Dieu, qu'un homme soit persuadé que Christ est à *lui* par donation dans l'offre de l'Évangile. Or, le salut est offert en particulier à chaque personne qui entend celle bonne nouvelle : *La promesse a été faite si vous et à vos enfants* (Actes II, 39). Il est donc certain que la foi, qui est la réponse de l'âme à l'appel de Dieu, doit saisir le salut pour celui qui croit; car si l'offre de l'Évangile est faite à tous en général, cependant si un homme n'est pas amené par le Saint-Esprit à s'approprier *le salut commun* (Jude I, 3), on ne peut dire de lui, qu'il a reçu ou embrassé Christ comme il y (st offert. En rejetant cette foi d'appropriation, nous nous opposons aux Saintes Écritures. *Pour vous premièrement, Dieu ayant suscité son fils Jésus, l'a envoyé pour vous bénir, en détournant chacun de vous de ses iniquités. Vous tous les bouts de la terre, regardez vers moi et soyez sauvés* (Actes III, 26; Esaïe XLV, 22). Ces textes, et beaucoup d'autres semblables, demandent de chacun un acte d'appropriation par la foi, sans lequel il n'y a pas de réponse au témoignage de Dieu qui s'y trouve. Le témoignage de Dieu est proposé en ces termes : *C'est à vous que cette parole de salut est adressée. Que celui qui voudra de l'eau vive en prenne gratuitement* (Actes XIII, 26; Apoc. XXII, 17. Alors l'acte de la foi qui répond à ces témoignages, doit nécessairement s'approprier les biens offerts. La foi de l'opération de Dieu doit répondre au témoignage de Dieu, qui en est le fondement et l'objet ; de sorte que quand il dit : *Je suis l'Éternel* Ton Dieu, il est notre devoir de dire : *Ce Dieu est notre Dieu à toujours et à perpétuité* (Exode XX ; Ps. XVIII, 14); ou, ce qui revient au même, d'être persuadé que Christ est A nous, et que Dieu en lui est notre Dieu : ceci est plus évident encore ; »

« 3° Si on considère quel est le nom du Seigneur qui nous est révélé. Nous ne pouvons que renier son nom sans cette croyance d'appropriation, qu'il est à *nous* ; car son nom est « l'Éternel NOTRE justice. Il dit à toute l'église visible : *Je suis l'Éternel votre Dieu*, et son nom est *le salut jusqu'au bout de la terre*, il nous commande de proclamer son nom et de prêcher cet Évangile à toute créature, et il faut que la foi, qui correspond à ce témoignage, soit qu'il est l'Éternel *ma* justice, *ma* lumière, *mon salut*, l'Éternel *mon Dieu*, car autrement je refuse de le reconnaître sous ce nom. »

« 4° Cet acte d'appropriation de la loi est encore mis en évidence par l'alliance entre Christ et toute l'église visible, laquelle nous est ordinairement présentée dans l'Écriture sous la similitude du mariage, et nous trouvons que quand le Seigneur veut retirer de l'apostasie et de la révolte, une église en rechute, *il lui rappelle cette considération ainsi : (Jér. III, 1.) Toi, tu t'es prostituée à plusieurs qui t'aimaient; toutefois retournes-toi vers moi.* Et au verset 14 : *Enfants rebelles convertissez-vous, car j'ai sur vous le droit d'un mari.* Or la réponse de la foi que le Seigneur exige, est : *Ne crieras-tu point désormais vers moi : Mon PÈRE, tu es le conducteur de ma jeunesse* (verset 4). Et quand il leur promet la grâce pour cela, il la promet dans des termes qui marquent l'appropriation : *Tu me crieras mon PERE, et tu ne te détourneras plus de moi*, et quand ils se convertissent en effet, ils disent : *Voici,*

*nous venons vers toi, car tu es l'Eternel* Notre Dieu (verset 22) » (80). Mais n'est-ce pas aussi votre foi, Docteur, ne croyez-vous pas que Jésus est *votre* Sauveur ?

*Le Docteur.* « Sans doute; mais j'en suis sûr, non point parce que moi *je crois* qu'il m'a sauvé, mais parce qu'il *me l'a dit* lui » (81).

*Le Fidèle.* Mais, mon bon Docteur, comment ce *qu'il a dit* vous peut-il donner quelque assurance, si vous ne la croyez pas ? et encore vous a-t-il dit que cela sera vrai pour vous, quand même vous ne le croiriez pas ?

*Le Docteur.* « Je vous ai déjà dit ce que les apôtres ont prêché, et ce que les fidèles ont cru, était une chose vraie en elle-même, et non pas une chose que la croyance, ou la persuasion, ou l'acceptation de l'homme devait rendre telle » (82).

*Le Fidèle.* Je commence à vous comprendre, Docteur, vous ne voulez pas que nous soyons en aucun sens « *sauvés* par la foi. » Quel système que le vôtre, qui vous force, pour être conséquent, à vous opposer aussi formellement à la Parole de Dieu ! Sans doute, ce que les apôtres annonçaient aux hommes était un fait vrai en lui-même, mais ce fait quel était-il ? Que Pierre vous réponde : *Tous les prophètes rendent de lui ce témoignage, que quiconque croira en lui, recevra la rémission des péchés par son nom* (Actes X, 43) ; que Paul vous le dise : « Sachez donc, mes frères, que c'est par lui que la rémission des péchés *vous* est annoncée et par lui *tous ceux QUI CROIENT* sont justifiés de toutes choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse. » La bonne nouvelle *que le Seigneur Jésus nous a commandé* de prêcher à toute créature; *qui est que* Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle; *n'est-elle pas la révélation d'un fait qui subsiste, soit que les hommes le reçoivent, soit qu'ils le rejettent ? En quoi ce fait-là est-il opposé plus que le fait que Jésus est le Messie, le Fils du Dieu vivant, le Sauveur du monde ; aux déclarations si souvent répétées, que les Gentils reçoivent la rémission de leurs péchés PAR LA FOI, que Jésus est une victime propitiatoire PAR LA FOI EN SON SANG, que nous sommes justifiés PAR LA Foi, que la justice s'obtient PAR LA FOI, que nous sommes enfants de Dieu PAR LA FOI ? que CELUI QUI CROIT* en Jésus, encore qu'il fut mort, vivra, que celui qui croit *en lui* ne mourra point, qu'il n'aura jamais soif, qu'il a la vie éternelle? *etc., etc.* (Actes XXVI, 18; Rom. III, 24, 27; 11; Gal. III, 24, 26 ; Eph. II, 8 ; Hebr. XI, 7, Jean XI, 25, 26) ; ou à ces autres non moins précises : Si *vous ne croyez pas, vous ne serez point affermis; celui qui ne croira point, sera condamné; il est déjà condamné, et la colère de Dieu demeure sur lui. Il est impossible d'être agréable à Dieu sans la foi, et beaucoup d'autres* (Esaïe VII, 9; Marc XVI, 16; Jean III, 18; Hébr. XI, 6). Mais pourquoi contesté-je avec vous là-dessus ? N'avez-vous pas reconnu, Docteur, « que la grâce du Père n'a jamais lieu qu'en Christ et pour lui qu'« elle n'est pas une bonne volonté qui existe en dehors de Jésus ; » que.« Dieu n'est père pour l'homme que dans son Fils unique » (83), que « quiconque n'est pas en Christ, n'est pas dans la manifestation de la bonté de Dieu, » et qu'on n'est en Christ QUE PAR LA FOI (84)! Il me paraît donc que nous devons être d'accord ici, et que ce que nous disons est hors de contestation, selon vos principes; c'est que nous ne sommes sauvés que par les mérites et la vie de Jésus, que nous ne participons ni à l'une ni à l'autre sans lui être unis, et que nous n'obtenons, ni ne conservons cette union que *par la foi*.

*Le Docteur.* Il serait donc possible, n'est-ce pas, selon cette croyance-là, que, sauvé aujourd'hui, vous fussiez perdu demain. N'est-ce pas là votre croyance (85) ?

*Le Fidèle.* Mais il me paraît, Docteur, que la Parole de Dieu, qui est la seule règle de ma foi, ne me permet pas de douter que cela soit possible.

*Le Docteur.* Vous croyez qu'un élu de Dieu, une brebis de Jésus-Christ peut périr, et qu'on peut la ravir de la main de son Berger ?

*Le Fidèle.* Nullement, Docteur. Les élus, nous l'avons vu, sont ceux qui sont unis à Jésus par la foi. Ils sont revêtus des mérites de Christ, et animés de son Esprit. Ce serait contredire toute la Parole de Dieu que de dire qu'il y a quelque *condamnation* possible pour ceux qui sont en Jésus-Christ, et qui ne marchent point selon la chair, mais selon l'Esprit (Rom. VIII, 1). Les brebis de Jésus-Christ sont ceux qui entendent sa voix et qui le suivent, qui ne suivront point un étranger, mais qui s'enfuient de lui, et on ne se perd qu'en faisant le contraire de tout cela. Vous savez, Docteur, ou vous devez savoir, qu'il n'y a entre nous aucune différence d'opinion à ce sujet.

*Le Docteur.* Et cependant vous venez de dire que la Parole de Dieu ne vous permet pas de douter qu'il soit possible que, sauvé aujourd'hui, vous fussiez perdu demain.

*Le Fidèle.* Oui, la Parole de Dieu suppose partout cette *possibilité*; car elle suppose que celui qui est uni à Jésus, peut en être séparé. Notre Sauveur même déclare en elle, que *tout sarment EN LUI qui ne porte pas de fruit, son PÈRE LE RETRANCHE*, et qu'à moins que quelqu'un ne DEMEURE EN LUI, il est jeté dehors comme le sarment, sèche, et on les ramasse, et on les jette au feu, et ils brûlent (*Jean X, 2, 4, 6*). Elle suppose qu'on peut faire naufrage quant à la foi (*1 Tim. I, 19, 20*). Commencer par l'Esprit et finir par la chair (*Gal. III, 3*). Réédifier les choses qu'on avait détruites en croyant, et se constituer ainsi transgresseur. Après s'être retiré de la souillure du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, être de nouveau enveloppé par elles et en être subjugué, de sorte que son dernier état devient pire que le premier (*2 Pierre II, 20*). Elle enseigne que ceux qui ont été éclairés et qui ont goûté le don céleste, et ont été faits participants de l'Esprit Saint, qui ont goûté la bonne Parole de Dieu, et les puissances du siècle à venir, *peuvent tomber de telle sorte qu'il est impossible de les renouveler à la repentance (Hébr. VI, 4-6)*. Et ce n'est pas seulement dans des passages isolés que cette possibilité est supposée, mais il y a des livres entiers de la Parole; comme l'épître aux Hébreux et la seconde épître de saint Pierre, qui sont écrites, comme on en serait convaincu par la lecture seule, pour avertir les fidèles contre le danger de l'apostasie et les aider à éviter ce danger. Et non-seulement l'apostasie est supposée possible, mais saint Paul nomme comme n'ayant pas conservé la foi et une bonne conscience, et comme ayant en conséquence fait naufrage quant à la foi, Hyménée et Alexandre (*1 Tim. I, 19, 20*).

*Le Docteur.* Ainsi, selon vous, ce malheureux Alexandre a « eu la foi, la foi qui sauve, qui est un don du Père, qui unit à Jésus et qui justifie; en sorte qu'il n'y a plus pour l'âme qui a cette foi divine, ni réclamation de la loi de Dieu contre elle, ni condamnation possible. » Son âme fut donc, « selon vous, rachetée d'abord, puis parfaitement justifiée et revêtue en Christ par le Saint-Esprit de la nature de Dieu même, et cela tout le temps qu'il eut la foi ! » Pais, dites-vous, « ils ont fait naufrage de la foi, ils n'ont pas conservé la foi et une bonne

*conscience, et tout cela s'est évaporé; cette justice de Dieu a été révoquée de dessus lui, ce sceau de l'Esprit a été effacé, ce nom a été biffé du registre éternel! Quelle autorité, quelle domination pardessus Dieu et ses décrets, dans cet Alexandre, qui, par son caprice, change la nature même des choses, anéantit l'œuvre du Très-Haut, et réduit l'Éternel à rougir (je parle en homme) d'avoir été finalement plus faible que l'homme pécheur. »*

*O, mon ami, que vous dirai-je ici ? Sera-ce de votre totale ignorance du don de Dieu, que je vous reprendrai, ou bien de votre pitoyable et ridicule logique, ou bien enfin de votre reniement formel du plus clair, du plus positif des passages de l'Écriture (86) ?*

*Le Fidèle. Ah! Docteur, Docteur! Est-ce que vous voulez me faire peur, par vos accusations emphatiques ? Mais je ne vois pas comment en avouant que nous ne sommes les objets de la faveur de Dieu qu'en Christ, et que nous ne sommes en Christ que par la foi, vous pouvez vous élever, comme vous le faites, contre l'idée que ceux qui ne conservent pas la foi, comme le dit saint Paul, perdent leur union avec Christ, et, avec elle, tous les grands et glorieux privilèges que cette union leur procurait. Mais qu'entendez-vous donc par changer la nature des choses ? Je ne vois rien ici de changé, si ce n'est Hyménée et Alexandre, et la mutabilité de l'homme n'est pas une chose assez rare ou assez inconcevable, pour justifier de semblables exclamations. Quand les anges qui, à leur création, étaient les objets de la dilection de Dieu, qui prononça qu'ils étaient *bons* avec tout ce qu'il avait fait, sont devenus, en abandonnant leur premier état, les objets de sa colère ; il n'y avait de changement qu'en eux! Celui qui est *le même aujourd'hui* qu'hier, et qui *sera le même éternellement*, atteste son immutabilité comme un *Dieu qui aime la justice et qui hait l'iniquité, par les liens éternels et les ténèbres* dans lesquels il les réserve *pour le jugement de la grande journée* (Jude vi). Cette logique vous paraît pitoyable et ridicule; vous trouvez dans ces opinions une ignorance totale du don de Dieu et un reniement formel de l'Écriture; et je confesse, Docteur, qu'on n'y trouve ni *la science*, ni *le respect pour la Parole de Dieu*, ni la logique non plus de ceux qui disent que celui-là seul peut tomber et périr, qui n'a jamais été debout » (1 Cor. X, 12.) ; qu'on ne se retire de la foi, que quand on ne l'a jamais possédée (Hébr. X, 38); que pour faire *nauffrage quant à la foi, et rejeter une bonne conscience*, il faudrait n'avoir jamais eu ni l'une ni l'autre (1 Tim. I, 18, 19); que *le Père ne retranche* du vrai *cep* que *les sarments* qui ne lui ont jamais été unis (Jean XV, 1-6); et finalement qu'il *n'efface de son livre*, qu'il « ne biffe des registres éternels, » comme vous le dites, Docteur, que les noms qui n'y ont jamais été écrits (Exode XXXII, 32, 33; Apoc. II, 5; et XXII, 19) !! Si vous admirez cette logique-là, vous ne pouvez guère, je crois, estimer la nôtre.*

*Le Docteur. « Ainsi donc, mon ami, selon Wesley; si aujourd'hui je crois que Jésus m'a racheté et que son sang a lavé mon âme, je devrai bien dire avec saint Paul : qu'étant justifié par la foi, j'ai la paix avec Dieu, et qu'il n'y a plus de condamnation pour moi qui suis en Christ; et demain, oui demain, si j'ai le malheur de ne plus vouloir croire que Jésus est mon Sauveur, tout cela, qui a été fait déjà, et qui est aujourd'hui absolument vrai, se trouvera ne l'avoir pas été, et la semence impérissable aura péri, et le sceau invariable sera évanoui » (87) !!!*

*Le Fidèle. Ah! Docteur, Docteur, ôtez donc les travestissements dont vous enveloppez la doctrine biblique à laquelle vous vous opposez. Au lieu de dire qu'il se trouvera ne l'avoir pas été, dites simplement qu'il n'est plus; au lieu de dire la semence impérissable a péri,*

dites: *les oiseaux du ciel l'ont mangée toute, ou le soleil l'a brûlée, ou les épines l'ont étouffée* (Matth. XI, 4, 6, 7, 19, 20, 22); et que votre pauvre raison corrompue ne s'élève plus contre ces déclarations, qui ne sont pas *selon Wesley*, mais *selon Jésus-Christ et ses apôtres*. Ce n'est pas celui qui *était en Christ hier, qui est une nouvelle créature', selon eux; mais celui qui est en lui aujourd'hui*. Nous sommes bénis de toutes bénédictions spirituelles *en Christ; EN Qui nous avons la rédemption par son sang, la rémission de nos péchés, et nous continuons', selon leur témoignage, à être faits PARTICIPANTS DE Christ, POURVU QUE nous conservions jusqu'à la fin, ce qui nous soutient dès le commencement*. Nous sommes la *maison de Christ*, disent-ils encore, *POURVU QUE NOUS conservions jusqu'à la fin la ferme confiance et l'espérance dont nous nous glorifions*. *Il nous a maintenant réconciliés avec lui par le corps de sa chair*, disent-ils encore, *pour vous faire paraître devant lui saint, sans tâche et irrépréhensibles, POURVU QUE VOUS DEMEURIEZ bien fondés et inébranlables dans la foi*. Entre toutes ces déclarations il y a la plus parfaite harmonie ; car si nous avons ces choses *en Jésus-Christ, et avec lui*, alors aussi *HORS DE LUI NOUS NE POUVONS RIEN*, rien faire, rien posséder, jouir de rien! et *si quelqu'un ne demeure pas en lui, il est jeté dehors, puis on le ramasse, on le jette au feu et il brûle* (2 Cor. V, 17; Eph. I, 3, 4, 6, 7, 11; Hébr. III, 14, 6; Coll. I, 22, 23; Rom. VIII, 32 ; Jean XV). Mon cher Docteur, vous oubliez, je le crains, *notre entière dépendance du Sauveur*. *En lui est la vie, la vie qui est la lumière des hommes*. Aussi bien pourriez-vous, pendant le jour, remplir votre chambre ou vos yeux de lumière, pour vous servir pendant la nuit dans l'absence du soleil, que vous faire un fonds de grâce qui vous serait utile lorsque vous seriez séparé de Jésus. *Le juste vit par la foi*, car par la foi il embrasse celui qui est la source de la vie. « *Celui qui a le Fils a la vie éternelle; »* mais *celui qui n'a plus le Fils de Dieu n'a plus la vie éternelle* (1 Jean, V, 10).

*Le Docteur*. Wesley ! Wesley ! Tu as déshonoré la Très-Sainte Trinité par la doctrine charnelle, par la propre justice. Tu as déshonoré le Père, car tu as nié son amour éternel et immuable en Christ. Tu as déshonoré le fils, car tu as nié l'expiation éternelle des péchés de son peuple. Tu as déshonoré le Saint-Esprit, car tu as supposé qu'une âme une fois vivifiée par lui, pouvait retomber dans la mort ! O Wesley, que ta doctrine est fausse, et en même temps, Docteur charnel, qu'elle est peu sainte (88) !

*Le Fidèle*. « Si vos critiques proprement dites sont peu importantes, vos accusations ne le sont pas ; mais calmez votre passion, mon bon Docteur, ni les invectives, ni la malice (car enfin ! ...) ne conviennent quand on recherche la vérité » (89) ; et elles tomberaient ici tout-à-fait à faux. Est-ce donc nier l'amour du Père *en Christ*, que de dire que ceux qui sont *hors de Christ*, n'en sont plus les objets.? Est-ce nier l'expiation que le Fils a faite pour les péchés de son peuple, que de dire que ceux qui *n'entendent pas sa voix* et qui *ne le suivent pas*, ne sont pas son peuple ; et que David, par exemple, n'écoutait pas sa voix, et ne la suivait pas dans l'affaire d'Urie. Quelle injure fait-on au Saint-Esprit; en supposant que la vie, qu'il produit dans l'âme, est conservée par sa présence, et que si, étant contristé, il se retire de nous, nous perdons la vie qu'il nous avait communiquée ?

Si la doctrine de Wesley est fausse, il va sans dire quelle est peu sainte! Mais ne craignez-vous pas, Docteur, que l'on soupçonne un peu la sainteté d'une doctrine qui vous pousse à parler ainsi d'un homme que Dieu a tant honoré ! Sont-ce là les fruits du calvinisme (90) ? En effet, il n'y aurait en cela rien que de très-naturel, si vous le pensiez ; que puisqu'il y a de

vos semblables qui ont été haïs de Dieu de toute éternité, vous êtes bien libre de ne pas les aimer.

*Le Docteur.* « Je suis indigné de cette calomnie dont vous noircissez notre sainte croyance. N'est-ce pas la connaissance de l'élection du Seigneur qui produit la charité dans l'âme ? Le Seigneur Jésus manqua-t-il de charité ? Se montra-t-il dur, hautain, méprisant ?... Et cependant il connaissait la prédestination dans son entier. Mais, ne fut-il pas le charitable par excellence (91) ?

*Le Fidèle.* Oui, Docteur, il le fut. Il fut doux et humble de cœur ; il ne brisait pas le roseau cassé ; il n'éteignait point le lumignon fumant. Mais je ne vois en cela que la condamnation de votre système. S'il avait haï de toute éternité la plupart de ses créatures, n'y aurait-il pas eu quelque manifestation de cette haine. O non, dans la conduite du Sauveur on ne peut trouver la moindre ombre de la réprobation ou de la prétériorité d'une seule des créatures qu'il a formées. A qui a-t-il jamais refusé le secours ? De quelle souffrance ou de quelle affliction dans les jours de sa chair s'est-il détourné ? (Luc X, 31-32.) Aussi je ne comprends pas comment après avoir contemplé le Seigneur Jésus *ému de compassion*, à la vue de la multitude qui l'avait suivi au désert, *parce qu'elle était comme des brebis qui n'ont point de pasteur*; après avoir vu guérir leurs malades et les nourrir par miracle (Matth. XIV, 14 ; Marc VI, 34, 42 ; Jean VI, 6-11) ; après avoir entendu ses lamentations pathétiques sur l'incrédulité de ses compatriotes (Luc XIX, 41, 42); après avoir vu couler ses larmes au tombeau de Lazare, des hommes pieux et charitables ont pu se persuader que ce Jésus prédestine gratuitement et irrévocablement quelqu'une de ses créatures à la perdition ! Pardonnez-moi si j'ajoute, Docteur, que dans la douceur et l'humilité du Sauveur, je vois encore la condamnation de votre système. Vos doctrines ne rendent pas les hommes doux et humbles de cœur : elles neutralisent souvent l'influence d'autres doctrines, de doctrines chrétiennes. La grâce de Dieu, qui agit avec efficace en quelques-uns de ceux qui professent ce système, et qui retiennent avec lui les doctrines vitales de l'Évangile, les fait, malgré ce système, glorifier Dieu par leur humilité et leur charité. Mais sa tendance naturelle se voit en saint Dominique, fondant l'inquisition: et dans les Gomarus, les Bogermans, les Festus Hommius et les meneurs du synode de Dordrecht. Je pourrai citer des exemples vivants, de l'influence de ce système qui porteraient celui qui les connaîtrait comme moi à s'écrier : « Quelle étrange malignité y a-t-il donc en cette doctrine pour qu'elle gâte à un tel point les meilleurs esprits ! Dieu veuille vous en délivrer, cher Docteur, et tous ceux qui aiment le Seigneur Jésus en sincérité ! Qu'il vous donne à connaître les richesses de sa grâce dans la rédemption du monde par notre Seigneur Jésus-Christ, afin que, sans arrière-pensée, et dans la pleine assurance de l'intelligence, vous puissiez vous écrier : *Dieu les a tous renfermés dans la rébellion pour faire miséricorde à tous. O profondeur des richesses de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Car toutes choses sont de lui, et par lui, et pour lui ; à lui soit la gloire dans tous les siècles. Amen.* (Rom. XI, 34, 36).

*Le Docteur.* « Je ne suis pas convaincu, non, je ne le suis pas. Vous avez cité beaucoup de passages, mais il y en a certainement d'autres qui les contredisent; et d'ailleurs je ne comprends pas les vôtres dans le même sens que vous. Je persiste donc à croire et à dire que la doctrine de l'Amour de Dieu pour les pécheurs en général, et de la mort de Jésus-Christ pour eux », est contraire à l'Écriture, et aussi fausse que détestable.



*Le Fidèle.* Mon bon Docteur, opposer des *non-recevoir* à des arguments, c'est avouer qu'on n'a point d'arguments à produire. Si donc j'ai clairement démontré, par les Ecritures, que *Dieu ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt sa conversion et sa vie* ; que la venue de Jésus au monde était un effet et une manifestation de l'amour de Dieu pour les pécheurs en général; à qui, en vertu de ce don, le salut est devenu possible. Si j'ai montré, par les Ecritures, que *le Dieu vivant* qui est *le Sauveur de tous*, l'est *spécialement des fidèles*, et que cette seconde vérité, telle qu'elle est annoncée dans la Parole de Dieu, n'est en rien opposée à la première; et que la doctrine *scripturaire* de la prédestination et de l'élection en Christ, n'est en rien opposée à ce que les Ecritures nous enseignent touchant la bonté universelle, la justice, la sagesse et la vérité de Dieu. Si j'ai pu faire cela par la Parole de Dieu, sans insister, comme je l'aurais pu, pour appuyer mes arguments scripturaires, sur les contradictions, les absurdités, les conséquences fatales du système que vous avez embrassé; et si vous répondez à cela: je suis d'un avis contraire, que me reste-t-il à faire que de prier pour vous, afin que le Seigneur *qui donne la sagesse aux sages et la connaissance à ceux qui ont de l'intelligence*, vous éclaire comme il m'a éclairé.

*Le Docteur.* Est-ce que vous pensez donc que la doctrine de Calvin ne peut pas sauver mon âme.

*Le Fidèle.* Mon cher Docteur, ce n'est pas une doctrine quelconque qui peut sauver votre âme; pas plus celle de Wesley, que celle de saint Dominique, ou comme vous l'appellez, celle de Calvin. Il n'y a que le Sauveur qui sauve; et cela, non pas par la foi à sa doctrine seulement, mais *par la foi en lui-même, en son nom, en son sang. Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé* (Jean I, 12; Actes III, 16; Rom. III, 26; Actes XVI, 31).

*Le Docteur.* Ah! « mon ami, la vérité de Dieu, qui seule peut sauver une âme », n'est pas double, elle est une, et seulement une » (92).

*Le Fidèle.* Oui, sans doute, mais Jésus n'est-il pas celle vérité-là ? *Jésus mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification* (Jean XIV, 6 ; Rom. IV, 25). C'est ce que Calvin enseignait aussi bien que Wesley. Si vous entendez par la doctrine de Calvin, ses doctrines particulières ; et si elles sont fausses, comme je crois l'avoir démontré, elles ne sont ni sanctifiantes ni salutaires. Et, en effet, comment la conviction que « Dieu n'a pas créé tous » les hommes « en pareille condition » mais qu'« il a ordonné les uns à vie éternelle, les autres à éternelle damnation(93), peut-elle sauver mon âme ? Que cette doctrine ne soit pas toujours un obstacle invincible au salut; c'est ce que je reconnais avec joie, et en admirant la grâce de Dieu ; mais pour croire qu'elle ne l'est jamais, il faudrait croire qu'elle est vraie ; et alors il n'y a rien qui puisse être un obstacle au salut ; rien au monde qui puisse être avantageux ou nuisible à qui que ce soit, excepté l'avantage d'être « ordonné à vie éternelle, » et le malheur d'être « ordonné à éternelle damnation. » Mais si quelque chose peut perdre ou sauver une âme; si l'impénitence, l'incrédulité ou l'apostasie peut la priver du salut; alors il pourrait être funeste à un pécheur de dire : Si je suis un élu, Dieu me convertira quand son temps sera venu, et si je suis un réprouvé je n'y puis rien faire, et je ne veux pas me tourmenter avant le temps. Alors ce pourrait être la ruine d'une âme travaillée et chargée, de dire, en face des invitations et des promesses miséricordieuses de l'Evangile, ces invitations et ces promesses ne sont faites qu'aux élus! Quel droit y ai-je ? Comment pourrai-je croire qu'elles me regardent? Oui, si le salut, ou la perte de tout

individu de la race humaine, n'est pas arrêté d'avance, de manière à ce que quelque chose qu'il pense, quelle que soit sa conduite dans le temps, elle ne puisse exercer aucune influence sur son sort éternel; alors il peut être fatal pour une âme violemment tentée, de dire : Je puis pécher, mais je ne puis pas me perdre: ayant *mis la main à la charrue*, je ne puis pas *regarder en arrière*, et devenir *impropre pour le royaume de Dieu* : la semence incorruptible est semée dans mon cœur, et *les oiseaux ne peuvent pas l'emporter* ; le *soleil ne peut pas la brûler*, ni les *épines l'étouffer*. *L'homme fort et armé* a été lié et chassé de mon cœur ; et quand même je contristerais le Saint-Esprit, il ne laissera plus cette *maison vide*, de sorte que l'ancien possesseur puisse y *rentrer avec sept autres esprits plus méchants que lui*. Et pour des âmes en rechute, qui, *après s'être retirées des souillures du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, étant de nouveau enveloppées par elle, en sont subjuguées*; il pourrait leur être nuisible de se persuader que quant à leur salut éternel, *leur dernier état n'est pas pire que le premier* : ou de se persuader au contraire, comme tant d'autres, que la foi de laquelle on est déchu, n'était pas la vraie foi, mais seulement celle que, pour sauver leur système, les Calvinistes appellent une foi temporaire, une foi que peut posséder un réprouvé et de conclure de cela qu'on est prédestiné à la mort éternelle, et de s'abandonner ainsi au désespoir. On a vu des exemples de tout cela, Docteur; ils ne sont pas rares dans les pays ou les doctrines en question ont été semées abondamment, et où les racines d'amertume, qu'elles produisent, sont montées en grain (Luc IX, 62; Marc IV, 4, 6, 7; Matth. XII, 29, 44, 46; 2 Pierre II, 20).

Mais encore un mot, Docteur, quelle est l'application que vous faites dans cette discussion du principe que vous venez d'émettre : Que la vérité de Dieu, est une et *seulement une* (94)? Entendez-vous par là que la moindre erreur théologique priverait l'homme du salut ; et, par exemple, que tous ceux-là sont perdus qui voient et adorent, dans la venue de Jésus-Christ au monde, une preuve et un effet de la compassion de Dieu pour tous les pécheurs ? Dans votre jugement, sont-ils tous exclus du salut, aussi bien que les Wesleyens, les Chrétiens de la confession d'Augsbourg, les frères Moraves, les Quakers, les Membres de l'Eglise nationale de l'Angleterre, qui croient à leur XXXI<sup>e</sup> article, et ceux qui croient avec la confession Helvétique (chap. X), que « *ceux qui sont unis à Jésus par la foi sont les élus de Dieu, et que ceux qui ne sont point unis à Jésus sont les réprouvés* ? Et l'immense majorité de toutes les autres églises chrétiennes, même du petit nombre dont les anciennes confessions de foi proclamaient vos principes, sont-elles donc exclues du salut, à moins que « de fait et de pratique » elles ne soient opposées aux principes qu'elles avouent (95)? Quelle que soit votre croyance là-dessus, Docteur, je suis heureux de penser que celle idée désolante n'a aucun fondement dans la Parole de Dieu. Elle ne dit nulle part que ceux-là seront damnés qui ne croient pas que le Dieu de bonté a de toute éternité destiné la grande majorité de ses créatures à une perdition inévitable et éternelle !

Mais en voici assez pour une fois. Il est probable que nous nous rencontrerons encore, puisque nous ne faisons qu'effleurer un sujet bien profond. Adieu, mon cher, que le Seigneur nous conduise en toute la vérité qui est selon la charité. Amen.

Lausanne, le 5 février 1842.

## NOTE

*Sur l'appropriation, comme élément de la foi. Voyez p. 114,*

---

Le Seigneur Jésus, *le Témoin, le Fidèle, le Véritable*, parmi les répréhensions qu'il adresse aux églises de l'Apocalypse, dit à celle de Sardes : *Je connais tes Œuvres ; tu as le nom de vivre et tu es morte*. Ces paroles solennelles décrivent évidemment dans cette église un état de décadence spirituelle portée à son dernier terme au jugement de celui qui connaît les Œuvres ! Quoique dans le jugement des hommes la vie n'avait encore souffert que peu, ou point d'altération. Semblable à l'arbre coupé au printemps, qui, par la sève restée dans sa tige, se couvre encore de feuilles, quoique séparé de la terre qui seule peut le nourrir, cette église avait conservé de son union passée avec le vrai Cep, des restes qui s'en allaient mourir, il est vrai, mais dont la présence lui procurait encore pour un peu de temps le semblant et la réputation de la vie !

Pour être estimée vivante dans les temps apostoliques, que de choses une église devait avoir ! Elle a dû être, au moins, orthodoxe ; être gouvernée par une discipline sévère et sainte; être attachée aux moyens de grâce ; avoir des membres qui donnassent tout leur bien aux pauvres, leurs corps pour être brûlés ; et fournir à l'église universelle son contingent de Missionnaires et de Martyrs. L'absence d'une seule de ces choses aurait suffi pour priver une église du nom d'Église vivante. La vie d'une église est donc autre chose que l'orthodoxie ; autre chose qu'une discipline scripturaire et fidèlement appliquée; autre chose que des œuvres de foi ou de philanthropie ; que des sacrifices des biens ou de la vie de ses membres. Elle est quelque chose d'intérieur ; c'est d'elle que dépend toute la valeur de ces autres c'est elle que recherche celui qui tient en sa main les sept étoiles, et qui se promène parmi les chandeliers d'or; sans elle on ne peut que s'attirer le courroux du glorieux Chef de l'église; et on est exposé au danger d'être surpris quand il viendra comme un voleur.

Parmi les éléments de la vie spirituelle telle qu'elle est décrite dans la Parole de Dieu, se trouve la paix de la conscience, le sentiment de sa réconciliation avec Dieu ; conséquence légitime et naturelle de la réception par la foi de la propitiation du Sauveur. Ceux qui ont étudié l'histoire des saisons remarquables dans lesquelles, par des *temps de rafraîchissement venus de la part du Seigneur*, Dieu a renouvelé la face de son église; ont pu remarquer que dans ces premiers temps, où le Seigneur visite et arrose son héritage, et avant que l'ennemi ait pu semer son ivraie, la doctrine du salut renfermait toujours celle de l'assurance de la réconciliation avec Dieu. On ne parlait pas d'autre foi que de celle par laquelle le pécheur embrasse le Sauveur et s'approprie pour son salut tout ce qu'il a fait et souffert. Ils ont remarqué également, peut-être, que le premier changement qui a lieu dans les enseignements, le premier pas vers la décadence, le premier signe d'un affaiblissement de foi, a été qu'on a cessé d'insister tant sur l'appropriation comme un élément de la foi qui sauve, que l'on a nié ensuite que l'assurance du salut est un privilège général des enfants de Dieu, ce qui a préparé les voies à une décadence plus grande; dans laquelle les Docteurs

s'élèvent contre toute expérience chrétienne et la décrivent comme fanatisme, enthousiasme et folie. Il peut y avoir encore, dans l'église parvenue jusque-là, des restes d'orthodoxie, de moralité et de zèle pour la vérité ; mais ces choses meurent aussi à leur tour, si dans sa miséricorde Dieu ne visite pas de nouveau sa vigne.

Le réveil religieux de la Suisse a déjà parcouru quelques-unes de ces phases. Il y a déjà quelques années que j'en fis la remarque à un ministre du pays de Vaud, alors missionnaire en France ; en lui demandant pourquoi ils avaient abandonné, lui et d'autres frères, cette doctrine de l'assurance du salut, sur laquelle on insistait tant dans les commencements du réveil. Il me répondit en toute simplicité, qu'on avait suivi M. Malan, en prêchant cette assurance, et que comme il avait cessé de la prêcher, on l'avait suivi en cela aussi. Ce frère a maintenant un autre oracle, mais il est probable qu'il n'est pas revenu sur ce point. Les églises fondées par les réformateurs ont toutes parcouru ces phases. Celle de l'Ecosse a été visitée et vivifiée depuis quelques années, et elle est maintenant sous l'influence d'un mouvement ascendant. Elle avait atteint son périclès, pour ainsi dire, à la fin du siècle dernier. Elle avait déjà fait un grand pas en descendant 80 ans plus tôt, en 1720, quand l'Assemblée générale de cette église prononçait une censure sur le passage suivant d'un livre de piété : « Comme Paul et Silas dirent au geôlier : ainsi je vous dis : Crois *au Seigneur Jésus et tu seras sauvé* ; c'est-à-dire, soyez persuadé véritablement dans votre cœur que Jésus-Christ est à vous, et que vous aurez la vie et le salut par lui ; que tout ce que Christ a fait pour la rédemption du genre humain, il l'a fait pour vous. » L'année après, en 1721, un noble effort fut fait par une douzaine de ministres distingués de cette église, pour l'arrêter dans sa décadence. Ils présentèrent à l'Assemblée, au mois de mai, une REPRÉSENTATION et PÉTITION, dans laquelle ils expriment leur douleur de ce que, par la censure de l'Assemblée on a exclu de la nature de la foi, « cet acte par lequel une personne s'approprie ce qui est commun dans l'offre évangélique, sans quoi il ne peut y avoir, disent-ils, de réception de Christ pour le salut. » Au mois de Novembre, en réponse à leur représentation et pétition, une suite de questions leur fut adressée, entre autres celle-ci : « La connaissance, la croyance, la persuasion que Christ est mort pour moi, et qu'il est à moi, et que tout ce qu'il a fait et souffert, il l'a fait et souffert pour moi, est-il l'acte direct de la foi, par lequel un pécheur est uni à Christ, intéressé en lui, introduit dans l'alliance de grâce ? » A quoi ils répondent que le principal passage censuré, celui que j'ai cité plus haut, est en substance ce qu'on a communément enseigné dans les églises protestantes. Et ils le développent et le justifient ainsi :

« Nous avons dans cette définition de la foi qui sauve, 1° la nature générale de la foi, c'est-à-dire, une persuasion véritable ... car il est certain que tout ce qu'un homme croit, il en est persuadé. Plus particulièrement, elle est une persuasion du cœur; par cela elle est distinguée d'un assentiment général et mort, tel qu'on donne à des choses auxquelles on ne prend aucun intérêt ; car l'Écriture dit : *Du cœur on croit ... si tu crois de tout ton cœur* (Rom X, 9; Actes VIII, 57). Puis nous avons sa nature spéciale. Elle est une persuasion avec appropriation, ou application à vous-même, que Christ est à vous. Les différentes branches de cette persuasion, sont : la première, que Christ est à vous. Le fondement de cette persuasion se trouve dans l'offre et la donation faite, dans la parole de Christ comme Sauveur, pour être reçu pour le salut par la foi, par tous ceux à qui l'Évangile est prêché. Par laquelle offre, quoique avant de croire, ne lui étant pas unis, nous n'ayons aucun intérêt

actuel ou salutaire (96) en lui ; cependant il est déjà à nous dans un sens tel qu'il nous est loisible et permis, comme il n'est pas aux anges déchus, de prendre possession de lui et de son salut par la foi ; sans quoi l'intérêt commun que nous avons en lui comme Sauveur en vertu de l'offre et de la donation faite dans la parole, ne nous servira de rien ... »

Ils ajoutent que quoique c'est le devoir et l'intérêt de tous de s'approprier en croyant ce qui leur est offert, tous ayant autorité suffisante dans la Parole pour le faire, cependant l'offre est méprisée et négligée, ou sa vérité est soupçonnée ou combattue, jusqu'à ce que le Saint-Esprit accompagne la Parole d'une évidence et d'une puissance qui satisfasse le pécheur convaincu, que dans son application à lui-même en particulier *cette parole est certaine, et digne d'être reçue avec une entière croyance que Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pécheurs*, et lui donne le pouvoir de le croire, etc., et cette vérité est reconnue par mon honoré antagoniste aussi bien que par moi.

La seconde branche de cette persuasion est que vous aurez la vie et le salut par lui, la vie de la sainteté aussi bien que celle du bonheur..... La troisième que « tout ce que Christ a fait pour la rédemption du genre, humain il l'a fait pour vous, » étant en d'autres paroles à peu près la même chose que ce que dit l'apôtre : *Qui m'a aimé, et qui s'est donné soi-même pour moi*, ne sera, nous le croyons, contesté par personne. Mais à cette question,

« Nous répondons plus directement : 1° Que puisque nos réformateurs et leurs successeurs, tels que Luther, Calvin, Melancthon, Beze, Bullinger, Bucer, Knox, etc., hommes doués d'une manière éminente de l'esprit de vérité, les docteurs et les professeurs de théologie les plus célèbres, que les églises protestantes ont possédés, tels que Zanchius, Ursinus, Junius, Piscator Rollock, Dancus, Wendelinus, Chamier, Pareus, les Triglands, Orndorff, Desmarets, et les quatre professeurs de Leyde, Wallæus, Heidegger, Essenius et Turretius, et beaucoup d'anciens théologiens de la Grande-Bretagne, tels que Perkins, Pemble, Willet, Gouge, Burgess, Owen, etc.; les églises elles-mêmes de la Suisse, du Palatinat, de la France, de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Ecosse dans leurs formulaires ; et les églises Luthériennes, QUI NE SONT INFÉRIEURES A AUCUNE AUTRE, EN POINT DE FOI ET D'ORTHODOXIE ; puisque, disons-nous, tous ces témoins, sans exception, déposent en faveur de l'assurance, ou *persuasion appropriante* dont il est parlé dans le passage censuré..... et que cette persuasion de la foi, n'a jamais été rejetée, ou censurée jusqu'à présent par aucun tribunal ecclésiastique d'une église réformée; nous ne pouvons pas consentir à la condamnation de ce point de doctrine. Non, nous ne pouvons pas accuser d'erreur, dans une affaire aussi importante, un si grand nombre de théologiens protestants, éminents pour leur sainteté et leur science, ni les églises protestantes, nos ancêtres, et les formulaires de la doctrine protestante dans ce pays, pour près d'un siècle après la réforme.

Voilà en abrégé, mais pour la plupart dans leurs propres paroles, ce que ces hommes distingués témoignent, touchant la croyance de leurs pères, à l'égard de la nature de la foi. Ils présentèrent à l'assemblée avec cette réponse, un papier contenant des citations des écrits des réformateurs et des théologiens, et des formulaires des églises qui enseignaient les vérités en contestation. Je n'ai pas les moyens de vérifier la plupart de ces citations,

mais comme le récit de cette controverse a été réimprimé en 1831, cent dix ans après que cette liste fut présentée à l'Assemblée générale de l'église de l'Ecosse, j'en conclus, que sa fidélité n'a pas été contestée, ou que si des objections ont été faites contre elle, elles ont été suffisamment réfutées.

Quelques-uns de mes lecteurs seront peut-être surpris de mou insistance ce sujet, qui ne touche qu'indirectement aux controverses qu'a excitées la question de l'étendue de la mort du Sauveur ; aussi ce n'est pas tant en vue de cette question que je m'y suis arrêté si longtemps, qu'en vue de son importance dans la doctrine du salut. Parmi les erreurs de mon honoré antagoniste, il n'y en a aucune à mes yeux de plus nuisible que celle-là, qui rabaisse la foi chrétienne au niveau de la puissance naturelle de l'homme, et la rend même possible aux diables. La foi qui justifie est produite par l'Esprit Saint; c'est assez pour vous assurer qu'elle sera une *très-sainte foi* (Jude 20); mais la croyance que Jésus est le Christ, le Messie, le Sauveur des hommes, peut n'avoir pour auteur que l'homme, et on peut voir qu'elle n'est pas nécessairement sainte chez tant de chrétiens de nom, qui croient certainement cela sans abandonner le mal ; et chez les démons même, qui, comme nous le voyons par plus d'un passage de l'Évangile, ont hautement professé cette foi (Marc I, 24 ; Luc IV, 34). Et de l'autre côté, combien d'âmes, qui, si elles avaient été encouragées à *écouter ce que dira le Dieu Fort, l'Eternel*, auraient éprouvé qu'il parle en *paix à ses saints et à ses bien-aimés*, afin qu'ils ne retournent plus à *leur folie*; et qui se sont laissé persuader à *allumer un feu et se ceindre d'étincelles*, qui, à moins de découvrir et de corriger leur erreur à temps, trouveront que la portion que l'Eternel leur a assignée de sa main est d'être *gisants dans les tourments* ( Ps. LXXXV, 9; Esaïe L, 11).

## Références

- (1) Calvin, *Institution*, chap. XIV, 3. Genève, 1553.
- (2) Malan, *Lo souveraine et sainte Grâce de Dieu*. Bordeaux, 1844.
- (3) Malan, p. 18.
- (4) Malan, p. 38.
- (5) Malan, 66-69. J'ai consulté un exemplaire de la traduction du Nouveau Testament, avec des notes de Wesley, et dans le passage en question, les mots ceux de sont en lettres italiques.
- (6) Malan, 69.
- (7) *Œuvres posthumes*, III, 160.
- (8) *Œuvres posthumes*, vol. III, p. 161, 162, où d'autres passages sont expliqués dans le même sens et avec de grands développements.
- (9) Malan, p. 36.
- (10) L'Eglise de Christ n'en a rien connu pour plus de 400 ans *au moins*.
- (11) Malan, p. 6.
- (12) Malan, p. 28
- (13) Idem, p. 23.
- (14) Idem, p. 75.
- (15) Malan, p. 6 et 7.
- (16) Malan, p. 7.
- (17) Boston d'Ettrick, *Sermon sur Esaïe*, IX, 6.
- (18) Malan, p. 71.
- (19) Malan, p. 74.
- (20) Écoutons Calvin sur ce texte. « Communem omnium gratiam facit, *quia omnibus exposita est*, non quod ad omnes extendatur re ipsâ. Nam etsi passus est Christus pro PECCATIS, TOTIUS MUNDI *at que* OMNIBUS INDIFFERENTER *Dei benignitate offertur* ; non tamen omnes apprehendunt. » C'est ainsi que peut parler un homme comme Calvin, quand il détourne les yeux d'un système, et qu'il a bien étudié les écritures comme Calvin avait fait, quand il a écrit cela. Voyez aussi son *Commentaire* sur Matth. XXVI, 5, 8 et 1 Jean II, 2, et 2 Pierre II, 1, et plusieurs autres parties de ses écrits où il exprime le même sentiment, c'est-à-dire que Christ est mort pour tous.
- (21) Malan, p. 69, 70.
- (22) *Péchant volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour le péché* (Hebr. X, 26). Ceci nous fait deux considérations importantes, l'une que « les gens en question avaient reçu la connaissance de la vérité. Mais quelle est cette vérité ? N'est-ce pas que Jésus-Christ leur offre sa mort et en sa mort le salut éternel ? ... L'autre considération est qu'après avoir rejeté volontairement l'Évangile, il ne reste plus pour eux de sacrifice pour le péché. Il y avait donc pour eux, avant cette rejection, un sacrifice pour le péché. Car l'Apôtre veut marquer ce qui leur est arrivé après leur chute, et qui n'était pas auparavant.

Ainsi, avant leur chute, le sacrifice était pour eux, et l'effet qu'à produit ce péché volontaire qu'ils ont commis, est qu'il les a privés de ce sacrifice. Or, quel peut être ce sacrifice que la mort de Jésus-Christ, n'y on ayant point d'autre parmi les chrétiens. La troisième chose que l'Apôtre dit de ces mêmes personnes est au verset 29 : « *Combien pires tourments pensez-vous que méritera celui qui aura ... tenu pour chose profane le sang de l'Alliance par lequel il avait été sanctifié.* Il s'en suit de ces paroles que ces pécheurs dont l'Apôtre parle, avaient avant leur chute été sanctifiés par le sang de la nouvelle alliance qui est le sang de Jésus-Christ.

*Vous trouverez, 2 Pierre II, un passage à peu près semblable à ceux que nous venons d'examiner, et dont on peut tirer les mêmes conséquences. Si après être échappés des souillures du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, toutefois derechef étant entortillés en elles, ils en sont surmontés, leur dernière condition leur est devenue pire que la première ; car il leur eût mieux valu n'avoir pas connu la voie de la Justice, qu'après l'avoir connue se détourner arrièrè du saint commandement qui leur avait été baillé.* Claude, *Œuvres posthumes III, 169 ct 170,*

(23) Malan, p. 82.

(24) Malan, p. 18. « Au lieu de se renfermer dans les limites de la question religieuse, il (Melancthon) aborda la question métaphysique. Il établit un fatalisme qui pourrait faire regarder Dieu comme l'auteur du mal, qui par conséquent n'a aucun fondement dans l'Écriture. » Merle d'Aubigné, *Histoire de la Réformation III, 119.* Le savant historien ne nous a pas dit combien, dans les éditions subséquentes de ses lieux communs, Melancthon s'est opposé à cette erreur-là.

(25) Malan, p. 49.

(26) Malan, p. 81.

(27) Idem, p. 61.

(28) Calvin, *Institutions*, Genève 1853, XIV, 55. Voyez la *Réponse de Claude* à cet argument de Calvin, p. 54.

(29) Malan, p. 105. Je ne sais pas sur quelle traduction le Docteur se fonde pour s'élever si fortement contre le mot « comme », par lequel Calvin, Martin, Ostervald, et les traducteurs du Nouveau Testament de Lausanne ont depuis peu rendu le 'mot grec. Il dit que c'est la pensée de Jésus! Par quelle révélation le sait-il ? Je le crois plus sûr d'écouter les paroles du Sauveur, que d'accepter la déclaration du Docteur sur sa pensée !

(30) J'ai substitué l'expression *passant par-dessus* à celle de *pardon*, employée par Ostervald ; ce sens du mot grec est justifié par de Bèze (Annotations majores), qui le considère comme équivalent du mot traduit par Ostervald « laissé passer, » en Actes XVII, 30.

(31) Malan, p. 36-40.

(32) Malan, p. 9.

(33) Malan, p. 81.

(34) Malan, p. 61, 62.

(35) Malan, p. 62.

(36) Idem, p. 63.

(37) Idem. Préface, p. 6.

(38) Malan, p. 88.



- (39) Idem, 15.
- (40) Idem, p. 101.
- (41) Idem *Epigraphe*.
- (42) Malan, *Epigraphe*.
- (43) Malan, p. 15 et 16.
- (44) *Traité de Jésus-Christ*, lib. IV, chap. XV, II, p. 149.
- (45) Claude, *Traité de Jésus-Christ*, liv. IV, ch. XV, prop. III, 5.
- (46) Claude, *Œuvres posthumes*, III vol., 151-154.
- (47) Voyez Malan, p. 7.
- (48) J'ai lu quelque part qu'un pauvre arminien, ou Mennonites de la Hollande, qui était poursuivi par un sergent que les *orthodoxes* avaient lancé à ses trousses, passait sur la glace pour échapper ; la glace se brisa sous les pieds de son persécuteur, qui criait au secours de toutes ses forces et qui aurait été noyé sans la compassion de l'honnête hérétique, qui rebroussa chemin pour lui sauver la vie et eut le bonheur de réussir ; ce bonheur lui coûta un peu cher, puisque le sergent se saisit aussitôt de lui pour le conduire en prison. On peut croire que le pauvre homme ne prenait pas grand plaisir à la conduite de son ennemi, cependant il l'aimait puisqu'il eut compassion de lui.
- (49) Malan, p. 34, 35.
- (50) Malan, p. 72.
- (51) Malan, p. 75, 76.
- (52) Malan, p. 75, 76.
- (53) Malan, p. 76.
- (54) Malan, p. 15.
- (55) Idem p. 16, 32.
- (56) Malan, p. 43.
- (57) Malan, p. 44.
- (58) Malan, p. 65.
- (59) Idem, p. 65.
- (60) Malan, p. 15.
- (61) Malan, p. 59.
- (62) Malan, p. 59.
- (63) Malan, p. 77.
- (64) Bostons Sermons, *cités en Gospel truth stated and illustrated by the Rév. d James Hog, Thomas Boston, Ebenezer el Ralph Erskine and others, Glasgow. 1831. Pages 289, etc. Ce livre est beaucoup estimé et recommandé par M. Rob. t Haldane. MM. Hog, Boston, Erskine, etc., étaient les Pères de la section de l'église en Ecosse, qui est connu sous le nom de la Sécession. J'ai vu quelque part que c'est à cette section de l'église que le docteur Malan est affilié.*
- (65) *Gospel truth*, etc, p. 386.
- (66) Malan, p. 78.
- (67) Voyez Malan, p. 4.
- (68) Malan, p. 102.
- (69) *Practical exposition on the 150. Psalm by John Owen D. D., London, 1680. Page 136.*
- (70) *Practical exposition on the 130. Psalm. by John Owen D. D., London 1680. Pages 138, 139.*

- (71) Malan, p. 26.
- (72) Idem
- (73) Malan, p. 92.
- (74) Malan, p. 93, 94.
- (75) Idem, p. 95.
- (76) Malan, page 94.
- (77) Malan, p. 94.
- (78) Malan, p. 93.
- (79) Pour les témoignages des réformes des meilleurs temps, voyez la note à la fin du dialogue.
- (80) *Actes des ministres associés d'Auchterarder*, touchant la doctrine de la grâce. *Gospel Truth stated*, etc., pages 268 et suivantes.
- (81) Malan, p. 95.
- (82) Idem, p. 93.
- (83) Malan, p. 18 et 16.
- (84) Idem p. 62.
- (85) Malan, p. 98.
- (86) Malan, page 88. Voyez aussi pages 98 à 101, où ces idées sont amplifiées, avec des personnalités, auxquelles il n'est pas nécessaire de répondre.
- (87) Voyez Malan, p. 99, 100, 101.
- (88) Malan, p. 101.
- (89) Idem, p. 5.
- (90) « Chez toute autre personne que chez mon pieux antagoniste ; » dit dans une semblable occasion, le charitable La Fléchère, « je serais prêt à penser que cette sévérité provient d'un manque évident de candeur ; mais mon respect pour lui ne me permet pas de me laisser aller à une telle pensée. Je me représente, pour l'excuser, la force inconcevable des préjugés et la tendance fatale de son système favori. Oui, o Calvinisme! c'est toi que j'accuse des méprises de mon digne adversaire. Si la charité qui lui est ordinaire l'abandonne jamais, c'est ton levain qui l'a aigri. C'est à travers des brouillards que tu as soulevés, qu'il ne voit dans les écrits d'un de nos auteurs les plus corrects, qu'une suite régulière d'inconséquences, un cercle de contradictions qui tourne et retourne sans cesse. » Tu lui prêtes ta lunette trompeuse quand il regarde mon « deuxième échec, » et il s'écrie : « Misérables et révoltantes calomnies! Sarcasmes amers et odieux! » et « Doctrines pleines de pourriture et d'un venin mortel, qui ont pour père l'homme de péché et pour mère la grande prostituée !!! » « Je prie mes lecteurs de ne pas juger mal de la candeur de mon antagoniste, à cause de ces sévères accusations. Dans un sens elles me semblent très-modérées ; car qui est-ce qui doit s'étonner qu'un homme de bien qui trouve la réprobation absolue et éternelle de Calvin dans l'Évangile du Dieu d'amour, puisse trouver des calomnies, un venin mortel, etc., dans mes rudes échecs, et des contradictions perpétuelles dans les écrits de Mons. Wesley ? La manière dont on nous traite n'est-elle pas d'une douceur extraordinaire en comparaison de celle dont on traite le Dieu miséricordieux que nous servons ? Oui, sans aucun doute, car aucun de nous n'est accusé, même d'une manière indirecte, d'avoir trame de sang-froid le meurtre d'un seul homme, encore moins d'avoir formé, de toute éternité, le plan évangélique de sauver absolument par

grâce gratuite le petit troupeau des élus, et de damner sans condition, par une colère gratuite, l'immense multitude des réprouvés ! et d'avoir employé près de six mille ans à accomplir un décret irrésistible, par lesquels les premiers vont au ciel, quelque chose qu'ils fassent pour se damner, et les autres vont en enfer et y brûlent à toute éternité, quoiqu'ils puissent faire pour être sauvés. »

(91) Malan, p. 415.

(92) Malan, p. 120.

(93) Calvin, *Institut*. chap. XIV, 5.

(94) Malan, page dernière.

(95) Malan, page dernière.

(96) Non salutaire dans le plein sens du mot, mais cependant le long support du Seigneur est un salut, et nous le devons au Sauveur, à sa propitiation et à son intercession-(2 Pierre III, 15; Luc XIII, 8, 9).